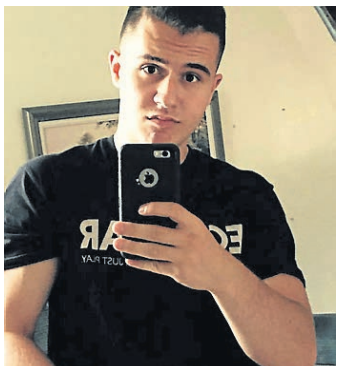




Jonathan Chaussé demeure détenu

Menaces visant une élève du Collège de l'Horizon: le jeune homme de 18 ans fait face à six chefs d'accusation

PAGE 3

Affaire Vadeboncoeur: des coups d'une intensité variant de faible à moyenne, selon un expert

PAGE 4

«Je suis encore sur un high»

Elyann Quessy est très heureuse de se lancer dans l'aventure de La Voix

PAGE 18



LeNouveliste

MARDI
7 MARS
2017

TROIS-RIVIÈRES | 97^e ANNÉE, N° 107

f t app lenouvelliste.ca

MICHEL MORIN CONTRE-ATTAQUE

Gestion du CSAD: l'ex-directeur général de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy poursuit son ancien employeur pour 1,1 M\$ **PAGE 2**



SANTÉ: 4,5 MILLIONS \$ POUR LA RÉGION

PAGE 5

UN AVENIR PRÉCAIRE POUR LE BLIZZARD

PAGE 31



FRANCOEUR

Une culture à changer

PAGE 12

92c + TAXES

Semaine 8
13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151



Centre de services
d'implantologie
La référence au Centre-du-Québec !
VRAISOURIRE.COM

ON PEUT VOUS AIDER!
CONSULTATION GRATUITE



Dr Claude Morissette
Dentiste généraliste pratique consacrée à l'implantologie

2, rue Fusey, bureau 100, Trois-Rivières • 819 375-5550 • 1 888 278-2979

TROIS-RIVIÈRES • DRUMMONDVILLE • RIVE SUD DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

affaires	15-16
arts et spectacles	18-19
divertissement	20-21
loterie	25
météo	25
nécrologie	22
opinions	12-13
petites annonces	22
sports	26 à 31

INSOLITE

Un vol autour du monde 100 % femmes pour Air India

NEW DELHI (AFP) — La compagnie aérienne nationale indienne a revendiqué lundi le premier vol ayant fait le tour du globe en ne recourant qu'à des salariées femmes.

Un Boeing 777 d'Air India a voyagé la semaine dernière de Delhi à San Francisco, puis en sens inverse, avec un équipage 100% féminin.

«Toutes les personnes impliquées dans les opérations du vol - des pilotes aux guichetières d'enregistrement jusqu'à l'équipage en cabine - provenaient de notre staff féminin», a déclaré à l'AFP le porte-parole d'Air India G P Rao.

Même les agents de la tour de contrôle lors du retour de l'avion le 3 mars étaient des femmes, a-t-il ajouté.

Air India a saisi le livre Guinness des records pour essayer d'homologuer sa performance.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE: 819 378-8363
neurologie@lenouvelliste.qc.ca

COMPLEXE SPORTIF ALPHONSE-DESJARDINS

Michel Morin poursuit à son tour pour 1,1 M\$

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Après avoir lui-même été visé par une poursuite de près de 5,6 M\$ entamée par la Commission scolaire Chemin-du-Roy envers d'anciens gestionnaires du Complexe sportif Alphonse-Desjardins, voilà que l'ex-directeur général de la Commission scolaire, Michel Morin, contre-attaque et poursuit à son tour la Commission scolaire, le Complexe multidisciplinaire Les Estacades ainsi que l'actuelle directrice générale de la Commission scolaire, Hélène Corneau, pour la somme de 1,1 M\$.

Dans une requête introductive d'instance déposée le 27 février devant la Cour supérieure, Michel Morin allègue que les parties défenderesses ont tenu des propos faux et diffamatoires à son égard relativement à ses fonctions de directeur général de la Commission scolaire et à son implication dans le projet de construction du CSAD.

Rappelons qu'en juin 2014, le dépôt d'un rapport du Vérificateur général du Québec sur la gestion du CSAD relevait d'importantes lacunes. La Commission scolaire a depuis déposé une poursuite contre l'ancien directeur de la Commission scolaire, Michel Morin ainsi que de sa société de gestion, l'ancien directeur général du CSAD Jean-François Picard, l'ancien directeur adjoint Michel Montambeault et l'ancien comptable du CSAD, Steven Bélanger, les tenant responsables des lacunes soulevées. La firme Morin Cadieux SENC est également visée.

La Commission scolaire exige des dommages et intérêts de plus de 5,6 M\$. Cette poursuite vise



L'ancien directeur général de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, Michel Morin, contre-attaque avec une poursuite de 1,1 M\$. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

également à récupérer les sommes versées sur la base d'informations erronées transmises sur le projet du CSAD «notamment quant à l'autofinancement du projet et son coût nul pour la CS», indique la poursuite.

Or, Michel Morin soutient pour sa part qu'il ignorait les lacunes qui ont été soulevées dans le rapport du Vérificateur général, puis

Michel Morin allègue que les parties défenderesses ont tenu des propos faux et diffamatoires à son égard relativement à ses fonctions de directeur général de la Commission scolaire et à son implication dans le projet de construction du CSAD

dans deux autres rapports produits par la suite. Ces rapports faisaient état de problèmes de gestion financière au niveau de la direction de la Commission, et cette gestion financière relevait de Marie-Claude Paillé, l'actuelle directrice

du service des ressources financières. Il indique que son ignorance des lacunes était d'ailleurs connue d'Hélène Corneau, qui était son bras droit au moment des faits. Il soulève aussi que Mme Corneau était pleinement au courant que les prétendus dépassements de coûts ne relevaient aucunement de Michel Morin.

M. Morin indique avoir de sérieux motifs pour questionner les rapports comptables obtenus en 2013 et 2015. Il soutient également que les défenderesses ont commis une faute civile en tentant de lui faire porter le blâme, et ce, «très probablement dans le but de se distancer des conclusions des vérifications comptables et ainsi se déculpabiliser en conséquence», peut-on lire dans la requête, qui souligne que Mme Corneau et Mme Paillé faisaient pourtant partie intégrante de la direction pendant les phases de développement du CSAD, et donc étaient tout aussi visées par les conclusions des rapports de vérification financière de

2013 et 2015.

Michel Morin soutient que le dépôt de la poursuite de 5,6 M\$ a complètement détruit sa réputation. Les propos qu'il estime diffamatoires véhiculés dans cette poursuite, et qui ont été largement repris par de nombreux médias, l'ont forcé à cesser ses contrats de chargé de cours à l'UQTR et ses activités de consultant pour la Fédération des commissions scolaires du Québec. Il a aussi cessé ses activités de représentation et, faute de contrats, a fermé sa compagnie. M. Morin indique avoir souffert, ainsi que sa famille, de cette histoire. Il ajoute avoir décidé pendant un certain temps de rester chez lui pour éviter les regards et jugements des gens de la région, «puisque'il était maintenant considéré comme un escroc sur la base des allégations non fondées», ajoute la requête.

Toujours selon le document, «toute personne raisonnable ne pourrait que conclure que ces actes ont été commis avec une intention de nuire à la réputation de M. Morin, à ses droits et à sa vie privée».

Plus récemment, Michel Morin ainsi que l'ancien directeur adjoint du CSAD Michel Montambeault avaient déposé une requête afin que le cabinet d'avocats Morency, qui représentait la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, ne puisse plus la représenter, invoquant un conflit d'intérêts.

De son côté, l'ex-directeur général du CSAD, Jean-François Picard, n'a toujours pas répliqué à la poursuite intentée par la Commission scolaire du Chemin-du-Roy. Toutefois, selon Radio-Canada Mauricie, il pourrait le faire d'ici la fin du mois de mars en déposant à son tour une poursuite semblable à celle déposée par Michel Morin.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR

GROUPE
CAPITALES
MÉDIAS

SINE DIE, adverbe

Définition — [Droit] [Administration] Sans fixer de date. *Remettre une cause sine die.*

Phonétique — Les deux lettres *e* de cette locution adverbiale latine se prononcent *é*.

Cooccurrences — reporter *sine die*, ajourner *sine die*, repousser *sine die*, suspendre *sine die*, renvoyer *sine die*, remettre *sine die*, différer *sine die*.

Après le français, l'anglais!

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX

www.antidote.info



PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS
DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgrès
dimanche

laVoixdel'Est

MENACES ET CONFINEMENT DE 750 ÉLÈVES

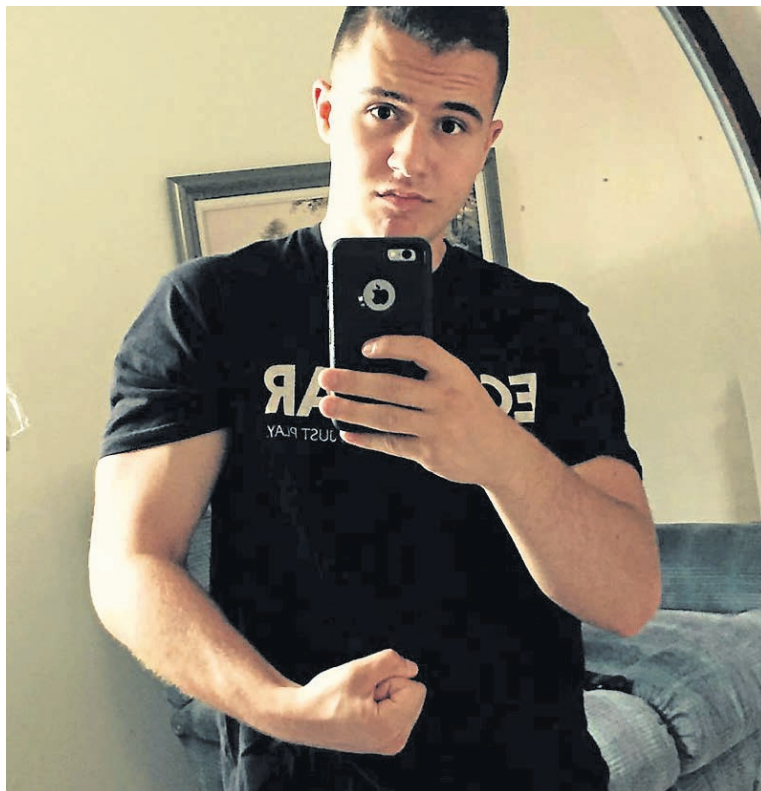
Jonathan Chaussé reste détenu



PAULE VERMOT-DESROCHES
paule.vermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le jeune homme à l'origine de l'opération policière majeure qui a forcé le confinement de près de 750 élèves vendredi dans deux écoles du secteur Cap-de-la-Madeleine fait maintenant face à six chefs d'accusation. Jonathan Chaussé, 18 ans de Trois-Rivières sera de retour en cour ce mardi pour y subir son enquête sur remise en liberté.

Le jeune homme avait été arrêté vendredi à la suite de cette vaste opération policière, puis avait comparu par voie téléphonique vendredi soir. Lundi après-midi, il a formellement été accusé de deux chefs de menaces de mort, un de voies de fait, d'avoir braqué une



Jonathan Chaussé, 18 ans, subira son enquête sur remise en liberté mardi.
— PHOTO: FACEBOOK

arme à feu sur quelqu'un, d'avoir déchargé intentionnellement une arme à feu et d'avoir menacé d'endommager un immeuble.

La Couronne s'est opposée à sa remise en liberté compte tenu de la gravité des accusations qui pèsent contre lui. Il devra subir une enquête sur remise en liberté ce mardi, et c'est le juge qui décidera s'il pourra ou non reprendre sa liberté. «Compte tenu de la gravité des infractions qui lui sont reprochées, si monsieur est déclaré coupable, il fait face à une peine d'emprisonnement minimale de 4 ans», a fait savoir la procureure au dossier, Me Marie-Eve Paquet.

Selon la présumée victime dans cette affaire, qui s'est confiée à TVA Trois-Rivières, Jonathan Chaussé s'était montré menaçant à son endroit vers le mois de décembre alors qu'il se trouvait au même endroit qu'elle, chez des amis communs. Lors de ce qu'elle a qualifié de «bulle au cerveau», Chaussé aurait saisi une arme à feu et l'aurait braqué sur sa tête. Puis, la pointant vers le bas, il aurait

déchargé son arme sur le mur, non loin d'elle.

Dernièrement, Chaussé aurait entamé une relation avec une jeune femme. La présumée victime aurait alors décidé d'aller voir cette personne pour la prévenir de ce qui s'était passé au mois de décembre, et pour la mettre en garde contre l'individu. Une initiative qui aurait visiblement déplu à ce dernier.

C'est à ce moment que les menaces auraient été proférées. Le 2 mars, soit jeudi dernier, la jeune fille raconte qu'il lui aurait même téléphoné pour lui dire «watch out demain à l'école, ça se pourrait que je te tire». C'est à la suite de ces menaces, prises très au sérieux par les policiers, que l'opération policière s'est enclenchée vendredi matin et que les élèves du Collège de l'Horizon ainsi que de l'Académie sportive, ont été confinés à l'intérieur des locaux jusqu'en tout début d'après-midi. Le suspect, quant à lui, a été arrêté à son domicile. Il ne s'est jamais rendu à proximité des deux écoles.

FRAUDE

Manon Saint-Yves prend le chemin de la prison

PAULE VERMOT-DESROCHES
pvermot@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Manon Saint-Yves, cette ancienne commis-comptable accusée de fraude pour un montant totalisant près de 150 000 \$ contre des compagnies appartenant à Rosaire Hébert, a pris le chemin de la prison lundi, au palais de justice de Trois-Rivières. La dame, qui avait plaidé coupable en octobre dernier, a été condamnée à une peine d'un an de prison.

Au départ, la victime avait évalué ses pertes à plus de 300 000 \$. La prévenue avait ainsi floué Courtaige Rosaire Hébert, Groupe CRH Division produits et services financiers et une compagnie à numé-
ros, toutes des propriétés de Rosaire Hébert. Toutefois, lors d'une suggestion commune présentée lundi au juge Jacques Trudel, les avocats ont indiqué que la preuve ne pouvait démontrer hors de tout doute raisonnable certaines pertes alléguées, sinon que celle de 150 000 \$ pour laquelle elle a plaidé coupable.

Le stratagème avait duré environ un an. Manon Saint-Yves détournait des sommes d'argent des comptes des compagnies de Rosaire Hébert pour les verser directement dans son compte personnel. Avec ces sommes, Mme Saint-Yves souhaitait se lancer en affaires, mais son entreprise aura fait faillite au bout de quelques mois. La prévenue a également déclaré faillite personnelle,



Manon Saint-Yves passera la prochaine année derrière les barreaux.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

ce qui rendait tout remboursement ou dédommagement impossible pour elle.

Le juge Jacques Trudel a pour

sa part rappelé que le crime pour lequel Manon Saint-Yves était accusée était passible d'une peine d'emprisonnement maximale de

14 ans. Il a donc estimé la suggestion commune des deux parties comme étant raisonnable, compte tenu de l'ampleur de la fraude, qu'il y avait forcément eu préméditation et qu'elle avait ainsi trahi la confiance de son employeur.

La prévenue devra aussi se soumettre à une probation de deux ans à sa sortie de prison, où il lui sera interdit d'avoir tout contact avec Rosaire Hébert, ses entreprises ou ses employés. Il lui sera également interdit d'occuper un emploi, bénévole ou rémunéré, dans la comptabilité ou les finances.

Il semble toutefois que l'Autorité des marchés financiers lui avait déjà retiré le droit de pratiquer son métier à la suite des accusations portées contre elle.



Le français en affaires, c'est gagnant!



VISIONNEZ NOS 6 CAPSULES

d'information sur la langue française



ssjbmauricie.quebec/concours

Entrez l'indice : **Français** au ssjbmauricie.quebec/concours

À gagner : Cartes-cadeaux d'une valeur de **100\$ à la Librairie Poirier**

Détails et règlements sur ssjbmauricie.quebec/concours

CONCOURS

AFFAIRE VADEBONCOEUR

Des coups d'une intensité variant de faible à moyenne



NANCY MASSICOTTE

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — La majorité des coups qui ont été portés à Alexis Vadeboncoeur par les policiers de Trois-Rivières lors de son arrestation du 2 février 2013 dans la cour du Cégep de Trois-Rivières serait d'une intensité qui varie de faible à moyenne.

C'est du moins l'avis formulé par le témoin de la défense, Denis Rancourt, un expert en biomécanique et en acquisition et traitement de signaux. Son mandat a consisté à analyser la fameuse vidéo de l'arrestation pour en déterminer notamment le nombre de coups qui ont été portés par les policiers et leur intensité puisqu'il s'agit de l'une des questions en litige dans le



Le procès des quatre policiers pour voies de fait et production de faux rapports dans l'affaire Vadeboncoeur a repris lundi et se poursuit mardi. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

procès des quatre policiers pour voies de fait et production de faux rapports.

Pour évaluer l'intensité des coups, il a entre autres étudié la vitesse, l'amplitude des

mouvements et l'impédance mécanique c'est-à-dire le niveau de résistance tant chez celui qui assène les frappes et que chez celui qui les reçoit.

L'expert Rancourt conclut finalement que les agents Dominic Pronovost, Kaven Deslauriers et Marc-André Saint-Amant lui auraient en tout infligé sept coups à mains nues et quatre coups de pied. Un cinquième coup de pied aurait été porté, mais il aurait raté la cible.

La majorité était d'une intensité variant entre faible et moyenne.

Par contre, M. Rancourt a parlé d'un coup de pied dont l'intensité

L'expert Rancourt conclut finalement que les agents Dominic Pronovost, Kaven Deslauriers et Marc-André Saint-Amant lui auraient en tout infligé sept coups à mains nues et quatre coups de pied. Un cinquième coup de pied aurait été porté, mais il aurait raté la cible.

était de moyenne à élevée, mais il ignore si ce coup a atteint Alexis

Vadeboncoeur ou à quel endroit sur le corps. Toujours selon lui, les blessures de Vadeboncoeur correspondent d'ailleurs à des frappes d'intensité faible à moyenne puisque les égratignures au visage seraient en effet le résultat du glissement de son visage sur le sol lorsque le groupe a été déporté.

M. Rancourt a également mentionné dans son témoignage que les policiers pouvaient avoir été affectés par le phénomène de vision tunnel sans toutefois être en mesure de quantifier l'ampleur de celui-ci. En ce sens, il a indiqué que la littérature scientifique en reconnaît l'existence.

Notons que la Couronne, représentée par Me Aryanne Guérin, s'était opposée à ce qu'il témoigne sur cet aspect bien précis en s'interrogeant sur son expertise dans ce domaine, mais le juge a finalement conclu que ses

connaissances pourraient lui être utiles.

De même, M. Rancourt a réfuté les propos d'un expert de la Couronne concernant le risque

encouru par l'agent Pronovost de frapper Vadeboncoeur avec son arme à la main. Selon lui, un coup de feu involontaire serait peu probable.

Enfin, il estime aussi que Vadeboncoeur aurait facilement pu récupérer son arme qu'il venait de jeter par terre à sa gauche, et ce, en moins de deux secondes.

Rappelons aussi que Denis Rancourt avait auparavant expliqué que les mouvements que l'on voyait sur la vidéo étaient plus rapides que la normale en raison du phénomène de compression et décompression des images, ce qui en modifie la perception des faits.

En fin de journée, le contre-interrogatoire de l'expert a commencé. La Couronne l'a notamment interrogé sur certaines différences entre ses rapports, sur le système de vidéo du Cégep et sur sa connaissance des blessures subies par Vadeboncoeur tout particulièrement sur la possibilité qu'il ait pu ne pas avoir de lésions en dépit de la force des coups et de la présence d'une arme dans la main de l'agent Pronovost, ce qu'il a admis.

Les audiences vont se poursuivre mardi.

«RIRE EN
FAISSANT
RÉFLÉCHIR»

UN PEU DE RÉPIT POUR MOI AUSSI

CONFÉRENCE GRATUITE POUR LES AÎNÉS ET LES AIDANTS

Enfin une conférence pour ces gens qui pensent aux autres mais qui souvent oublient de penser à eux. Cette conférence amène une manière différente et amusante de percevoir le temps qu'on prend pour soi. En sortant de cette conférence, il est possible que vous osiez prendre un temps de répit sans vous sentir coupable tout en devenant un meilleur aidant.



Denis Carignan a une formation en psychologie, en pédagogie, en sexologie, en programmation neuro-linguistique (P.N.L.) et en hypnose. Il est professeur de psychologie et en sexologie

au cégep Beauce-Appalaches depuis 1991. Habitué à la scène, il anime toute sorte d'événements et ce, depuis qu'il est étudiant. Son style est rempli d'humour, de simplicité et toujours parsemé d'exemples concrets qui nous permettent de faire des liens avec la vie de tous les jours. Ses conférences sont agréables, drôles et nous invitent à la réflexion en douceur dans une ambiance décontractée.

**Jeudi 9 mars 2017
13 h 30
Collège Shawinigan (Salle Gilles Grondin)**

Conférence organisée par le Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan.

Information et billets:

Annie Chouinard - 819 247-3050 ou annie@cabshawinigan.org

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier de



*Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.*

Les grandes conférences

DU CÉGEP DE TROIS-RIVIÈRES



**LE CORPS DES FEMMES
BLANCHES, LE DÉSIR DES
HOMMES NOIRS : HISTOIRE DU
LYNCHAGE AUX ÉTATS-UNIS**

Marise Bachand

Professeure d'histoire
américaine à l'UQTR

**Mercredi 8 mars 2017
à 19 h au Théâtre du
Cégep de Trois-Rivières**

**Entrée et stationnement
GRATUITS**

Cette conférence est présentée en collaboration avec le
Comité femmes du Syndicat des professeurs et
professeures du Cégep de Trois-Rivières.



**C É G E P
TROIS-RIVIÈRES**

SERVICES DE SANTÉ EN MAURICIE ET AU CENTRE-DU-QUÉBEC

Investissement de 4,5 M\$

Trois-Rivières
ouvre son centre
d'hémodynamie

MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, était en Mauricie pour deux bonnes nouvelles lundi. En plus de procéder à l'inauguration d'un centre d'hémodynamie à Trois-Rivières, il a annoncé une aide financière de 4,5 millions de dollars pour l'ensemble des deux régions.

Ce montant servira à la création de 58 places pour les personnes qui sont en attente de services en hébergement, en réadaptation et en convalescence, de même qu'en santé mentale, et à l'ajout de ressources humaines en centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD).

Concrètement, la région recevra un montant de 1,9 million de dollars pour la création de 32 places en soins de longue durée, 12 places en appartements supervisés visant le rétablissement de personnes souffrant de troubles graves en santé mentale, cinq places à l'Unité de réadaptation fonctionnelle intensive et neuf places dans la communauté en réadaptation modérée et en convalescence.



Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, procédant à une annonce en présence du président-directeur général du CIUSSS MCQ, Martin Beaumont.

— PHOTO: STÉPHANE LESSARD

«Ce sont autant de lits de soins aigus qui se libéreront dans les centres hospitaliers de la région. Cette initiative découle directement de l'investissement de 100 millions de dollars annoncé le 7 décembre dernier, visant à désengorger les urgences et à diminuer le temps d'attente dans les hôpitaux du Québec», a précisé le ministre Barrette lors d'une conférence de presse tenue à Louiseville.

«En offrant un accès plus rapide à ces types de services, non seulement nous donnons une réponse précise aux besoins de la population, et particulièrement aux personnes âgées, mais nous venons favoriser

l'utilisation optimale des lits de courte durée dans les centres hospitaliers. Ceux-ci doivent être utilisés pour des patients qui nécessitent des soins aigus, non pas pour ceux qui requièrent des soins de longue durée ou continus», a-t-il renchéri.

Pour soutenir cette offre de service accrue et plus précisément en vue d'améliorer les soins et les services offerts dans les CHSLD, un investissement de 2,6 millions de dollars destiné à l'embauche de personnel a aussi été annoncé. Cela représentera environ 76 personnes de plus dans les CHSLD de la région, qui occuperont des postes de

préposés aux bénéficiaires, d'infirmières auxiliaires ou d'infirmières. L'attribution de ressources supplémentaires est également le début d'une démarche équitable d'allocation des ressources qui sera entamée prochainement dans l'ensemble des CHSLD de la région.

Le ministre Barrette avait annoncé un investissement additionnel global de 65 millions de dollars pour l'ajout de ces types de ressources dans l'ensemble du Québec, à l'issue du Forum sur les meilleures pratiques en CHSLD tenu en novembre dernier.

Par ailleurs, celui-ci a participé à l'inauguration d'un service d'hémodynamie au Centre hospitalier affilié universitaire régional de Trois-Rivières, réalisé au coût de 7,6 millions de dollars. Cela viendra répondre aux besoins de 1500 personnes annuellement, qui pourront bénéficier d'interventions spécialisées en cardiologie, notamment dans le cas d'infarctus aigu du myocarde. Ces personnes, qui devaient auparavant recevoir des soins principalement à l'Institut de cardiologie de Montréal, pourront ainsi être traitées dans des délais plus rapides, et ce, plus près de leur domicile.

«La proximité d'un service d'hémodynamie permet d'intervenir beaucoup plus rapidement lors de problèmes cardiaques urgents. Ce rapprochement de services aura non seulement pour effet d'éviter des complications inutiles à de nombreuses personnes, mais également de sauver des vies. Les maladies coronariennes demeurent l'une des causes principales de mortalité au Québec, alors nous avons à cœur de faire en sorte que ce service soit à la disposition du plus grand nombre de Québécois possible», a-t-il conclu.

INQUIÉTUDES AUTOUR DE CLOUTIER-DU RIVAGE ET CHRIST-ROI

Le ministre Barrette fait le point

MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Les inquiétudes entourant les services offerts aux centres Christ-Roi de Nicolet et Cloutier-du Rivage, dans le secteur Cap-de-la-Madeleine, ont rattrapé le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, lors de son passage en région.

Dans le premier cas, il a réitéré le fait que des décisions devaient être prises alors que certains services affichaient des taux d'annulation allant jusqu'à 50 %.

«Je comprends que tout le monde veut le statu quo. Moi, le statut qui m'intéresse, c'est le bon statut pour la population, un bon accès dans un réseau dont on va maintenir la viabilité en le gérant correctement.

Si les gens préfèrent le statu quo, on peut retourner à il y a trois ans maintenant. C'était le statu quo du déficit permanent du Parti québécois», a-t-il lancé, évoquant le retour à l'équilibre budgétaire pour expliquer la possibilité de faire maintenant des annonces d'investissements.

On sait que le milieu réclame le rétablissement des cliniques externes d'orthopédie, d'ORL, de plastie, de chirurgie générale et d'endoscopie qui sont disparues depuis le 1er janvier dernier. Tout comme on demande le maintien des services de cardiologie et de gynécologie, qui doivent cesser en juin prochain, d'où la pétition qui est présentement en circulation.

«Il y a d'autres choses qui vont se remodeler avec le temps éventuellement, il y aura des annonces en

temps et lieu», a-t-il confié tout en rappelant le pôle d'urologie attribué au Centre Christ-Roi.

En ce qui concerne Cloutier-du Rivage, sa vocation va demeurer, affirme le ministre. «Cloutier-du

Rivage ne fermera pas. Il y aura des services médicaux et d'infirmières praticiennes spécialisées dans le contexte et la mission que Cloutier-du Rivage a aujourd'hui. Réalisons que ce n'est pas un hôpital. Si votre

état clinique, médical, est moins suspect de gravité, on vous transfère. Des soins de proximité vont demeurer», a-t-il conclu, rejetant les critiques de la CAQ sur les cibles du guichet d'accès.

NOUVEAU

MARDI MERCREDI

17h30 à 21h30

MOULES & FRITES

à volonté

18,95\$

taxes et service en sus

Le Rouge Vin

www.lerougevin.com

819 376-7774

975, rue Hart, Centre-ville de Trois-Rivières
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT

f / Restaurant Le Rouge Vin

Dégustez nos bières de Microbrasserie

GOUVERNEUR HOTELS

Des paramédicaux déclenchent la grève



GABRIEL DELISLE

gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Alors que les négociations stagnent entre Québec et les syndicats représentant les ambulanciers paramédicaux de la province, les fraternités de Saint-Tite et de Louiseville déclenchent une grève générale illimitée.

Dès jeudi prochain à minuit, la cinquantaine de paramédicaux de ces deux territoires membres de la Fédération des employés du pré-hospitalier du Québec (FPHQ), un syndicat indépendant, seront en grève. Ce débrayage des paramédicaux de la région s'inscrit dans un

mouvement québécois. En effet, tous les membres du FPHQ participent à cette grève avec pour objectif de dénouer l'impasse dans les négociations avec Québec. Celles-ci doivent établir la nouvelle convention collective.

«Le dernier contrat de travail est échu depuis mars 2015. Nous sommes les enfants pauvres du ministère de la Santé. Nous sommes les derniers avec qui le ministère négocie», affirme en entrevue Daniel Chouinard, président de la FPHQ.

M. Chouinard rappelle que le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a modifié l'entente de service avec les employeurs des ambulanciers. Les nouveaux paramètres étaient accompagnés de coupes budgétaires de 121 millions \$ pour les trois prochaines années. Au début du mois de janvier dernier, les entreprises ont rencontré les

syndiqués pour leur dire que dans les circonstances, elles ne pourront répondre aux demandes.

«On ne veut pas que nos conventions collectives ni la population, qui absorbent ces coupes», dénonce Daniel Chouinard. «Le FPHQ, on ne tombe pas en grève pour protester directement contre nos employeurs. Ils sont de bonne foi, mais ils ont une enveloppe budgétaire insuffisante pour négocier correctement.»

En déclenchant la grève générale, la FPHQ espère que le ministre de la Santé «sorte publiquement ou vienne s'asseoir à la table de négociation» afin de dénouer l'impasse.

«Nous n'avons pas un système qui a besoin de coupes, mais bien qui a besoin qu'on injecte de l'argent», ajoute le président de la FPHQ.

Les demandes salariales de la FPHQ sont les mêmes que les autres syndicats représentant

des ambulanciers. Le syndicat demande des augmentations salariales de 9,5 % sur cinq ans. Daniel Chouinard indique que ces augmentations respectent ce qui a été consenti dans le réseau de la santé.

«Nous demandons aussi la fin des horaires de faction (comme à La Tuque). Ça fait des années que ça perdure, nous voulions régler cette question dans ces négociations. Mais le ministre annonce des compressions de 120 millions \$», dénonce M. Chouinard qui estime que ce type d'horaire, qui consiste à demander à des ambulanciers d'être prêts à répondre à des appels 24 heures sur 24 durant plusieurs jours, est dangereux pour la santé de la population.

LES SERVICES ESSENTIELS MAINTENUS

La FPHQ a obtenu l'autorisation du Tribunal administratif du travail,

une condition nécessaire pour déclencher la grève. Les ambulanciers doivent continuer d'offrir les services normalement. Certains moyens de pression peuvent toutefois être mis en place, comme refuser de transporter les escortes médicales au retour lors de transport interhospitalier, sauf lorsqu'il y aura un patient à bord de l'ambulance, nettoyer que les éléments de sécurité sur les véhicules, réduire les services d'ambulances dédiés à certains événements ponctuels et remplir que partiellement le formulaire de facturation AS-810.

Dans la région, rappelons que la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie (CAM) et leurs confrères de Saint-Paulin et de Saint-Alexis-des-Monts ont déjà des mandats de grève générale. Les ambulanciers paramédicaux ont entrepris des moyens de pression administratifs.

1,2 million \$ pour les véhicules hors route

TROIS-RIVIÈRES (GD) — Québec accorde une aide financière de

1,2 million \$ pour soutenir l'industrie des véhicules hors route en

Mauricie.

L'annonce de cet investissement a été effectuée lundi par Julie Boulet, la ministre du Tourisme et responsable de la région de la Mauricie. La somme de 1,2 million \$ est accordée aux différents clubs et organismes de la région qui sont responsables des sentiers de motoneige et de véhicule tout-terrain.

«Notre gouvernement est fier de maintenir de tels programmes pour contribuer à la pérennité d'une industrie qui génère des retombées économiques importantes pour les régions du Québec. Avec ces sommes, ces organismes pourront notamment continuer d'entretenir et de développer les réseaux de sentiers de manière plus sécuritaire», a mentionné par voie de communiqué le ministre des Transports du Québec, Laurent Lessard.

Cette aide financière permettra à ces clubs de renforcer la sécurité des usagers, d'entretenir et de pérenniser les différents sentiers de même que d'acquérir de l'équipement.

Sur les 1,2 million \$, 658 377 \$ sont accordés pour la saison 2016-17 à neuf clubs et organismes de motoneige alors que 530 288 \$ vont à cinq clubs de motoneige.

«L'appui du gouvernement au développement de la pratique du véhicule hors route s'est avéré, au fil des ans, un levier économique bénéfique pour la Mauricie», a affirmé de son côté la ministre Julie Boulet. «Grâce à ce soutien financier renouvelé, les adeptes de plein air profiteront d'aménagements de qualité qui respectent l'environnement qui fait la richesse de nos paysages.»

Nabi-Tek
technologues en architecture

- PLANS DE CONSTRUCTION NEUVE SUR MESURE
- PLANS DE RÉNOVATION
- RENDU 3D DE VOTRE PROJET
- SERVICE DE DESIGN D'INTÉRIEUR
- COLLECTION DE PLANS DE CONSTRUCTION

Avec **NABI-TEK**,
Vos plans se réalisent!

819 841-2446
www.nabi-tek.com

LE
**FESTIN HIVERNAL
DES NUITS POLAIRES**
AU

EN SUPPLÉMENTAIRE

DATE : 11 mars, 18 h 30
LIEU : Terrasse chauffée
PRIX : 50 \$ +t./personne

Repas de type à partager et convivial,
BBQ, soupes et fruits de mer.

Soirée spéciale et unique en son genre à expérimenter.

RÉSERVEZ MAINTENANT
819 375-4921, poste 1

AGRESSIONS SEXUELLES ET VOLS

14 mois de prison pour Jonathan Gobeil

L'individu avait mangé sa déposition policière



AUDREY TREMBLAY
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Jonathan Gobeil a reçu sa sentence, lundi, au palais de justice de La Tuque. Il a été condamné à un total de 14 mois d'emprisonnement pour l'ensemble de ses dossiers en matière de vols et d'agressions sexuelles.

«Vous n'êtes clairement pas sur une bonne lancée», a mentionné la juge Guylaine Tremblay.

Cette dernière a condamné Jonathan Gobeil à 14 mois de prison moins les 78 jours d'emprisonnement préventif. Il devra par la suite se soumettre à une ordonnance de probation de deux ans, dont un an avec suivi.

«Je pense qu'un suivi en probation va être judicieux dans ce dossier-là pour vous aider», a noté la juge Tremblay.

Jonathan Gobeil sera également inscrit au registre des délinquants sexuels à perpétuité et il devra fournir un échantillon d'ADN. Il ne pourra pas communiquer avec les deux victimes dans les dossiers d'agression sexuelle, et ses complices dans les dossiers de vols.

L'avocate de la défense, Me Chloé Morin Defoy, avait demandé 14 mois d'emprisonnement pour son client. Elle avait

insisté sur le fait que Jonathan Gobeil était un aidant naturel pour son grand-père.

«Son grand-père le supporte à chacune des dates depuis 2015, parce que lui aussi reconnaît que Jonathan le supporte beaucoup. [...] Il a des problèmes de santé et les prochains mois vont être difficiles sans la présence de son petit-fils», a-t-elle mentionné.

Le procureur de la Couronne, Me Éric Thériault, pour sa part demandait deux ans moins un jour d'emprisonnement. Il a souligné plusieurs facteurs aggravants. Il a noté ses antécédents en matière de vol et de violence et la gravité

subjective des crimes.

«Les vols dans les chalets sont un fléau dans la région. Il faut en tenir compte aussi», a-t-il noté.

Ce dernier a également souligné que le risque de récidive dans les dossiers de nature sexuelle n'était pas écarté.

«Je ne dis pas qu'il est élevé. On ne le sait pas [...] Il a eu deux victimes à deux dates différentes, c'est un facteur aggravant», a-t-il noté.

En juin dernier, Jonathan Gobeil avait plaidé coupable aux deux accusations d'agression sexuelle qui pesaient contre lui. Des enquêteurs avaient alors raconté que, lors de l'interrogatoire au poste

de police, l'accusé avait demandé une feuille pour écrire sa déposition. Ils ont dû intervenir après avoir laissé l'accusé seul. Les autorités avaient eu peur que Jonathan Gobeil s'étouffe avec ladite feuille, sur laquelle il avait eu le temps de rédiger un paragraphe.

«Il n'avait pas d'eau pour avaler», avait témoigné la policière.

L'accusé avait aussi reconnu sa culpabilité en février pour une série de vols avoisinant les 20 000 \$ en octobre 2016.

Il a également plaidé coupable, lundi, à une autre accusation de vol commis en octobre 2016, soit le vol d'une camionnette F150.

Une éducatrice en CPE acquittée de voies de fait sur deux bambins

Chantale Lavoie s'est engagée à ne pas travailler avec des enfants de moins de 16 ans

en vertu de l'article 810 du Code criminel.

Mme Lavoie s'est engagée à ne pas chercher, accepter ou garder un emploi, rémunéré ou non, ou un travail bénévole qui la placerait en relation d'autorité ou de confiance vis-à-vis des personnes de moins de 16 ans, sauf ses propres petits-enfants.

Elle ne pourrait pas non plus communiquer directement ou indirectement avec les deux jeunes visés. Chantale Lavoie s'est également engagée à ne pas troubler l'ordre public et à avoir une bonne conduite.

Le CPE La Clé des champs qui engageait la femme aux moments de son arrestation en mai 2016 a refusé de commenter la nouvelle.

LA TUQUE (AT) — Une éducatrice de La Tuque, qui avait été accusée pour des voies de fait sur deux enfants âgés de 6 et 18 mois, a finalement été acquittée, lundi, au palais de justice de La Tuque. Chantale Lavoie a toutefois contracté un engagement

Depuis 1974

Clémence
Textiles
Décoration Intérieure

De tout pour la décoration et pour la couturière

Mardi et mercredi :
9h30 à 12h et 13h à 17h

Jeudi et vendredi :
9h30 à 12h et 13h à 18h

Clémence Hammond
Propriétaire,
décoratrice

353, av. Mercier, Shawinigan | 819 536-5773 | clemencetextile.ca

EXPONIMAUX

10 AU 12 MARS 2017

TROIS-RIVIÈRES

STATIONNEMENT GRATUIT

CHIENS **REPTILES**
CHATS **RONGEURS**
OISEAUX

ACTIVITÉS GRATUITES

Mini ferme • Northern Wings • Jeux gonflables

EN EXCLUSIVITÉ LE SPECTACLE DES
le Choix du Président
SUPERDOGS
VENEZ RENCONTRER WILLY

ADMISSION GÉNÉRALE: 10\$

Enfants moins de 2 ans : GRATUIT
Admission au Salon valide pour les 3 jours incluant les SuperDogs et les jeux gonflables.

Info : www.exponimaux.com

COMPLEXE SPORTIF ALPHONSE-DESJARDINS
260, rue Dessureault, Trois-Rivières (sortie 203 de l'autoroute 40)

VIRAGE À DROITE

Québec doit reculer

Statistiques à l'appui, des groupes de défense des piétons affirment que la manœuvre est trop dangereuse

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Le Soleil

Piétons Québec et Accès transports viables recommandent au gouvernement du Québec de faire marche arrière en interdisant le virage à droite au feu rouge, droit acquis en 2003 dans toute la province à l'exception de l'île de Montréal. Selon eux, la manœuvre cause beaucoup trop d'accidents, parfois mortels.

Les deux organismes de défense des droits des piétons se sont fait entendre lors de la Consultation publique sur la sécurité routière de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ). La porte-parole de Piétons Québec, Jeanne Robin, réagit défavorablement à la proposition d'une quinzaine de maires des arrondissements et municipalités de la métropole d'étendre le virage à droite au territoire de l'île.

«Plutôt que de souhaiter une extension du virage à droite, il faut

se questionner sur la pertinence de le maintenir. C'est une mesure qui cause des blessés et des morts. Les statistiques montrent que ça ne s'est pas fait à coût nul», soutient-elle. Chiffres à l'appui du ministère des Transports, le virage à droite a fait 260 blessés, dont quatre morts de 2012 à 2015 seulement. À noter que les données tiennent aussi compte des accidents aux intersections où la manœuvre était interdite en tout temps.

«La complexification de la signalisation contribue à mêler l'automobiliste sur ses droits», avance M^{me} Robin. Ainsi, l'autorisation de virer sur certains feux peut faire croire à un conducteur qu'il peut aussi virer aux endroits où c'est interdit. D'autres automobilistes peuvent décider de s'attribuer ce droit, sachant qu'il leur est formellement interdit de virer. À Montréal, où le virage à droite au feu rouge est pourtant interdit, on compte 32 blessés de 2011 à 2015. Il y en a eu 25 à Québec et 30 à Gatineau pour la même période.

La porte-parole rappelle que les directeurs de santé publique du Québec s'y étaient opposés en 2000. Plus encore, elle observe avec regrets que leurs prévisions sur le nombre de blessés et de morts s'avèrent aujourd'hui juste.

Dans un mémoire déposé à l'époque, ils estimaient que le virage à droite causerait 70,5 blessés par année et 0,5 décès. Des chiffres qui correspondent à peu de choses près aux statistiques de



Le virage à droite a fait 260 blessés, dont quatre morts de 2012 à 2015 seulement. — PHOTO: LE SOLEIL

2011 à 2015. «Ça m'a frappée de voir qu'on arrive presque pile-poil sur les projections. En considérant bien les choses, loin de se révéler moins dangereuse, la mesure l'est beaucoup plus que prévu. Les

projections tenaient aussi compte de la population de Montréal. En réalité, c'est un bilan bien mauvais si on considère que le virage à droite y est interdit», conclut Mme Robin.

Gabriel Nadeau-Dubois ferait le saut en politique avec Québec solidaire

La Presse canadienne

MONTREAL — Gabriel Nadeau-Dubois ferait vraisemblablement le saut en politique, en se présentant dans la circonscription montréalaise de Gouin sous la bannière de Québec solidaire, selon ce qu'a révélé Radio-Canada, lundi soir.

Le jeune homme de 26 ans a annoncé peu de temps après, lundi soir, sur Twitter, qu'il tiendra une conférence de presse sur son avenir politique, jeudi, au Musée à Pointe-à-Callières, à Montréal.

M. Nadeau-Dubois souhaiterait également devenir porte-parole de la formation politique.

L'ancien leader étudiant était pressenti depuis plusieurs semaines pour remplacer la députée de Québec solidaire, Françoise David, qui a quitté son poste en janvier.

Québec solidaire doit désigner le 26 mars la personne qui se présentera pour le parti lors de la prochaine élection partielle.



Gabriel Nadeau-Dubois — PHOTO LA PRESSE

Fenplast

8%

DE RABAIS

NOTRE MEILLEUR PRIX DE L'ANNÉE

**Promotion terminant le 17 mars 2017*

RENOVERT
CRÉDIT D'IMPÔT
DE 20%
JUSQU'AU 30 MARS 2017

VENEZ NOUS VOIR EN MAGASIN!

les Constructions de Villers inc.

8155, boul. du Parc Industriel
Bécancour (Québec) G9H 3P1 (Sainte-Grégoire)
www.constructionsvillers.ca
Tél.: 1 877 297-2948 • Tél.: 819 297-2948
Téléc.: 819 297-2783

Renald Deshaies
Vente et installation de
portes et fenêtres

- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovation
- Salle d'exposition

Estimation gratuite

*En fonction du nombre de produits achetés et des économies d'énergie réalisées pendant la durée de vie des produits de fenestration. Des conditions s'appliquent. Détails à Fenplast.com



La Corée du Nord a soutenu lundi que les exercices militaires de la Corée du Sud et des États-Unis, qualifiés de «manœuvres de guerre nucléaire les plus mal déguisées», conduisent la péninsule coréenne et l'Asie du nord-est tout droit vers un «désastre nucléaire». — PHOTO: AGENCE FRANCE PRESSE

Les États-Unis déploient un arsenal antimissile en Corée du Sud

Associated Press

SÉOUL — Des lance-missiles américains et d'autres pièces d'équipement nécessaires à l'établissement d'un système de défense controversé sont arrivés en Corée du Sud, ont indiqué mardi des militaires sud-coréens et américains.

Le plan de déploiement de la défense antimissile THAAD avant la fin de l'année a suscité la colère non seulement de la Corée du Nord, mais aussi de la Chine et de la Russie, qui voient les radars puissants du système comme une menace à leur sécurité.

Washington et Séoul affirment que le système est défensif et ne vise pas à représenter une menace pour Pékin et Moscou.

L'armée américaine a indiqué par communiqué que le THAAD visait à intercepter et à détruire les missiles balistiques de courte et de moyenne portées au cours de la dernière portion de leur trajectoire.

L'amiral Harry Harris, à la tête du Commandement pacifique des États-Unis, a déclaré que «les

actions provocatrices persistantes de la Corée du Nord, incluant l'envoi lundi de multiples missiles, ne faisaient que confirmer la pertinence de la décision de l'alliance prise l'an dernier de déployer le THAAD en Corée du Sud».

La Corée du Nord a soutenu lundi que les exercices militaires de la Corée du Sud et des États-Unis, qualifiés de «manœuvres de guerre nucléaire les plus mal déguisées», conduisent la péninsule coréenne et l'Asie du nord-est tout droit vers un «désastre nucléaire».

L'ambassadeur de la Corée du Nord aux Nations unies, Ja Song Nam, clame dans une lettre envoyée au Conseil de sécurité de l'ONU que les États-Unis ont recours à des porte-avions nucléaires, à des bombardiers stratégiques nucléaires ainsi qu'à des chasseurs furtifs dans le cadre d'exercices communs qui ont débuté mercredi dernier.

L'opération pourrait éventuellement mener à une guerre véritable, a lancé M. Ja, ajoutant que la situation dans la péninsule coréenne escalade une fois de plus.

Une Montréalaise refoulée à la frontière américaine

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Une citoyenne canadienne résidant à Montréal dit avoir été refoulée à la frontière américaine et on lui aurait indiqué qu'elle devait obtenir un visa pour pouvoir entrer aux États-Unis.

Manpreet Kooner, une femme de 30 ans née à Montréal de parents indiens étant arrivés au Canada dans les années 1960, affirme s'être heurtée à un tel refus dimanche, à l'entrée de l'État du Vermont.

La jeune femme s'est montrée perplexe face à la situation, faisant valoir qu'elle voyageait avec

un passeport canadien et qu'elle n'avait aucun dossier criminel.

Mme Kooner a par ailleurs indiqué qu'elle voyageait en compagnie de deux personnes – toutes deux Blanches – qui n'ont pour leur part pas été interrogées par les douaniers. Il s'agit du dernier cas au chapitre des refus de passage observés depuis quelques mois à la frontière américaine.

Une porte-parole de l'Agence américaine de protection et de contrôle frontalier a dit ne pas pouvoir commenter des cas particuliers. Elle a toutefois souligné que la possession d'un document de voyage valide ne garantit pas

que l'on puisse entrer aux États-Unis. L'histoire de Mme Kooner a tôt fait de gagner l'attention des élus fédéraux à la Chambre des communes, lundi, alors que les néodémocrates bombardaient les libéraux de questions entourant son cas, brandissant des allégations de profilage racial à la frontière. Le ministre canadien de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a dit aux journalistes que chaque pays disposait du droit souverain de contrôler ses frontières.

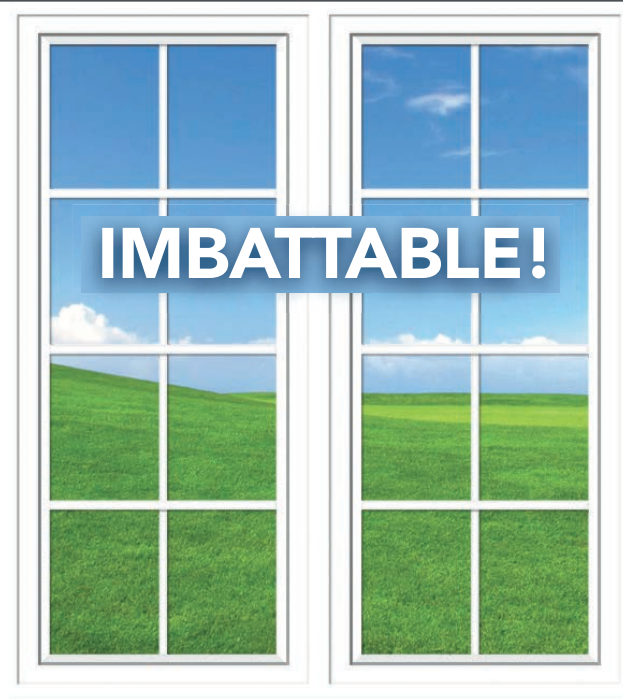
«Nous avons aussi de hautes attentes voulant que tous nos citoyens soient traités de façon juste», a-t-il ajouté.

LA QUALITÉ BROUILLETTE À PRIX IMBATTABLE!

Imbattable?



IMBATTABLE!



DU 6 AU 15 MARS

ON PAYE LES 2 TAXES*

C'EST LE TEMPS D'EN PROFITER!

SURPLUS D'INVENTAIRE :

Obtenez jusqu'à 70 % de rabais sur les portes et fenêtres en surplus d'inventaire.

* Certaines conditions s'appliquent. Voir en magasin.



Brouillette
portes & fenêtres

91, rue des Oblats, Trois-Rivières
819 375-1131 • www.brouillette-qc.ca

CSST SAAQ

Mal au dos?

nous pouvons vous aider rapidement.

819-375-1444

www.chirodober.com

Richard Dober Jr DC | Richard W Dober DC
Chiropraticiens

POISSONS APPÂTS VIVANTS INTERDITS AU LAC SAINT-PIERRE

Manifestation des opposants mercredi



BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

LOUISEVILLE — Les intervenants qui sont touchés de près ou de loin par la nouvelle réglementation concernant l'utilisation de poissons appâts pour la pêche manifesteront, mercredi, contre la prise de position du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs annoncée la semaine dernière.

La protestation, organisée par Menés.Québec, qui regroupe des distributeurs et des détaillants de menés, se tiendra sur un site d'entreposage de cabanes à pêche situé à Contrecoeur, près de Sorel.

Au moins cinq députés de l'opposition ont confirmé leur présence, de même que des

pêcheurs commerciaux, la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec, l'Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre ainsi que des propriétaires de centres de pêche.

Selon les intervenants du milieu, la décision ministérielle met en péril l'industrie de la pêche blanche, au lac Saint-Pierre de même que le travail d'une centaine de pêcheurs de poissons appâts. «Ces gens-là vivent de leur métier et fournissent des commerces», rappelle le directeur général de l'Aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre, Stéphane Marin.

Rappelons que la pêche qui utilise des poissons appâts vivants était déjà interdite, mais en été seulement. Il y a quelques jours, le ministère a annoncé que leur utilisation sera désormais interdite aussi sur le fleuve Saint-Laurent en hiver à l'état vivant. Seuls les menés morts seront désormais utilisés dans

ce plan d'eau pour la pêche blanche.

Le ministère a confirmé, au cours de la même conférence de presse, qu'un poisson envahissant et très destructeur, la carpe asiatique, a été repéré à plusieurs endroits dans le fleuve et qu'il est maintenant aux portes du lac Saint-Pierre.

Plusieurs organismes ont réagi très négativement au fait que le ministère ait regroupé les deux dossiers dans la même conférence de presse et estiment qu'il n'existe aucun lien entre les deux.

Comme l'explique Stéphane Marin, les frontières sont en effet fermées depuis 2012, au Québec, à l'importation de menés de l'Ontario et des États-Unis. Les poissons appâts qui servent à la pêche, au Québec, sont capturés dans les plans d'eau où ils sont utilisés par la suite, rappelle Jean Lévesque, président de l'Association des pêcheurs du lac Saint-Pierre qui entend bien être de la



La pêche sur glace, au lac Saint-Pierre, pourrait être malmenée par l'interdit imposé sur les menés vivants. — PHOTO ARCHIVES

manifestation lui aussi.

Selon Véronik de la Chenelière, porte-parole de ce dossier du ministère, il serait illusoire d'essayer d'être certain que les poissons appâts utilisés dans le lac Saint-Pierre proviennent tous du lac Saint-Pierre.

L'utilisation d'appâts vivants représente un «vecteur d'espèces aquatiques envahissantes qui ont déjà occasionné des dommages importants au Québec», rappelle-t-elle en citant l'exemple du meunier noir qui a fait chuter

les rendements de pêche de 50 % à 70 %.

David Joly, de l'organisme Menés.Québec, indique qu'il est difficile de joindre tous les intervenants pour la rencontre de mercredi puisque plusieurs ne sont pas regroupés en associations. Il invite donc tous ceux et celles qui se sentent interpellés par ce dossier à se présenter, incluant les élus municipaux, mercredi matin, au 15 Chemin de l'Île, à Contrecoeur, près de la jonction des rues Marie-Victorin (route 132) et de la Montée de la Pomme d'or. En cas de mauvais temps, la rencontre se déroulera au Centre multifonctionnel de Contrecoeur, 475 rue Chabot.

Au cours de cette manifestation, «il va y avoir des allocutions et des demandes au ministère», indique Stéphane Marin. «Oui, la carpe asiatique est présente dans le fleuve, mais ils n'ont pas d'études démontrant que les poissons appâts sont les vecteurs de la carpe asiatique», affirme-t-il.

Véronik de la Chenelière assure tout le contraire. Des carpes asiatiques juvéniles, dit-elle, peuvent facilement être confondues avec d'autres espèces «et dans la gamme de tailles et dans l'apparence. Elles sont très proches parentes de nos espèces indigènes et surtout à l'étape juvénile, elles sont extrêmement faciles à confondre avec plusieurs de nos espèces locales», explique-t-elle. «Le risque est vraiment très concret. Étant donné que les enjeux sont tellement grands, on ne veut pas courir ce risque», dit-elle.

Stéphane Marin, de son côté, déplore que le ministère, avant de prendre sa décision «n'ait consulté personne du milieu. Il ne communique plus avec aucun partenaire, ne consulte plus personne», déplore-t-il.

LE WEB
**AUTOMOBILES
D'OCCASION**

CONSULTEZ NOTRE NOUVELLE
SECTION AUTOMOBILES SUR
[HTTP://OCCASION.LENOUVELLISTE.CA/](http://OCCASION.LENOUVELLISTE.CA/)

leNouvelliste

Trois-Rivières
CHEVROLET BUICK GMC CADILLAC



GMC
ACADIA DENALI 2014
86 372 km 36 995\$



CHEVROLET
EQUINOX LS 2014
100 736 km 15 985\$



GMC
SIERRA 1500 2013
72 000 km 22 995\$



CHEVROLET
TRAX LT 2013
44 856 km 14 995\$



HYUNDAI
VERACRUZ 2012
58 500 km 15 995\$

Yves Sicard
AUTO



JEEP
WRANGLER 2016
21 000 km 39 995\$



FORD
F-150 XLT 4x4 2016
14 000 km 34 995\$



TOYOTA
RAV4 LIMITED 2010
239 000 km 10 995\$



FORD
FIESTA SE 2011
28 000 km 8 495\$



SMART
FORTWO 2010
80 000 km 6 495\$

AUGER
CHEVROLET BUICK GMC



DODGE
CALIBER SXT 2008
88 000 km 4 995\$



BUICK
VERANO 2013
60 626 km 12 395\$



BUICK
REGAL 2011
47 060 km 14 495\$



CHEVROLET
CRUZE LT TURBO 2014
63 441 km 14 495\$



CHEVROLET
SONIC LS 2016
3324 km 15 995\$

BERNIER CRÉPEAU 25 ANS
DODGE CHRYSLER Jeep
BERNIERCREPEAU.COM



JEEP
CHEROKEE 2014
75 000 km 20 995\$



MITSUBISHI
OUTLANDER LS AWD 2013
97 861 km 15 595\$



HONDA
CIVIC 2015
61 045 km 21 995\$



JEEP
WRANGLER 2008
104 070 km 16 495\$



DODGE
RAM 1500 TRX 2010
113 899 km 19 495\$

RECOURS DANS LE DOSSIER DE LA PYRRHOTITE EN ZONE GRISE

Déjà 150 propriétaires inscrits

BRIGITTE TRAHAN

brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

une fois de plus le gouvernement et le premier ministre afin qu'ils

mettent en place une nouvelle norme fédérale sur la qualité des

agrégats du béton et libèrent ainsi les victimes de la zone grise de

leur emprisonnement», a plaidé le député NPD.

TROIS-RIVIÈRES — C'est confirmé, il y aura bel et bien poursuite dans le dossier des propriétaires de maisons aux prises avec de la pyrrhotite à des taux se situant en zone grise, soit moins de 0,23 %.

Déjà 150 personnes sont inscrites à ce recours et c'est le cabinet d'avocats Cain Lamarre de Québec qui a été choisi pour défendre cette cause.

Rappelons que le jugement phare dans le dossier de la pyrrhotite établit que c'est à partir d'un taux de 0,23 % de pyrrhotite que le béton va assurément subir des dommages. Toutefois, les maisons dont le taux est inférieur à ce pourcentage sont devenues invendables et rien ne garantit qu'à la longue, la pyrrhotite ne fera pas de dommages. Dès que le mot pyrrhotite survient dans les rapports d'analyse du béton, les acheteurs fuient. Myrabelle Chicoine, qui habite aujourd'hui à Québec, est une de ces propriétaires qui n'arrivent pas à vendre leur maison de Trois-Rivières. Il y a quelques mois, elle a commencé à rassembler les victimes qui vivent un problème identique au sien.

Les personnes touchées par cette problématique particulière sont conviées à une nouvelle rencontre qui se déroulera à huis clos, cette fois, le jeudi 16 mars, de 19 h à 21 h.

Mme Chicoine rappelle que le rapport de laboratoire indiquant le taux de pyrrhotite ne constitue pas l'unique preuve pour établir la date du délais de prescription de trois ans de chaque propriétaire, c'est-à-dire la date après laquelle il sera impossible d'intenter des recours juridiques. Il faut aussi établir la date à laquelle les propriétaires ont eu connaissance du problème, précise-t-elle.

Ceux dont la date d'échéance survient avant la rencontre à huis clos du 16 mars sont invités à communiquer avec Mme Chicoine le plus rapidement possible à maisonstoisrivieres@hotmail.com.

Une rencontre prioritaire avec chacun d'entre eux sera en effet organisée avec les avocats afin de déposer un avis au tribunal pour suspendre le délai de prescription.

Le député fédéral de Trois-Rivières, Robert Aubin, est intervenu en Chambre, lundi, pour féliciter Mme Chicoine de son initiative. Il a aussi rappelé que ces victimes en zone grise n'ont pas droit à l'aide financière gouvernementale.

«Il est plus que temps qu'Ottawa finance une étude scientifique capable d'établir une norme précise», a-t-il déclaré. «J'interpelle

LE VÉHICULE LE PLUS POPULAIRE[±] AU QUÉBEC. F-150. IMBATTABLE.

OBTENEZ

10 000 \$^{*}

DE RABAIS

SUR LES F-150 2016 NEUFS SÉLECTIONNÉS

LES MEMBRES DE COSTCO ADMISSIBLES
OBTIENNENT UN RABAIS ADDITIONNEL DE

1 000 \$[^]

SUR LES F-150 2016
NEUFS SÉLECTIONNÉS
COSTCO
WHOLESALE


TROUVEZ-LE. ÉQUIPEZ-LE. CONDUISEZ-LE.
VISITEZ TROUVEZVOTREFORD.CA OU LE DÉTAILLANT LE PLUS PRÈS.

LA SÉRIE F[◇]
LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS
51
ANS

UN DUR
Ford
DE DUR

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les détaillants peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions régissant le contrat de crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, des frais maximum de ROPM de 47 \$ pour les véhicules loués plus des frais de services externes de 4 \$, les droits spécifiques sur les pneus neufs, la TPS et la TVO. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Pour obtenir tous les détails, consultez votre détaillant Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. *Véhicule le plus vendu au Québec pour l'année 2016. Ventes au détail et commerciales. Basé selon les statistiques établies par POLK. **La Série F est la gamme de camions la plus vendue au pays depuis 51 ans selon les statistiques de vente jusqu'en 2016 établies par l'Association canadienne des constructeurs de véhicules. *Jusqu'au 31 mars 2017, obtenez 10 000 \$ en rabais du constructeur à l'achat ou à la location d'un F-150 2016 neuf. Les rabais à la livraison ne peuvent être combinés aux incitatifs clients relatifs aux parcs automobiles. Cette offre est en vigueur du 1^{er} mars au 30 avril 2017 uniquement (+ la période de l'offre) et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 28 février 2017, ou avant. Recevez 500 \$ à l'achat ou à la location des véhicules Ford Fiesta, Focus, C-MAX 2017 et 1 000 \$ à l'achat ou à la location de tous les autres véhicules Ford 2017 (à l'exception des F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, F-150 XL 4x2 à cabine simple, à fourgon tronqué/châssis-cabine, F-650 et F750) (chacun étant un «véhicule admissible»). Les véhicules admissibles de l'année-modèle 2016 peuvent bénéficier de cette offre en fonction des stocks disponibles – consultez votre détaillant pour tous les détails. Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565 3673. ® : utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc. ¹¹ © 2017 Sirius Canada Inc. «SiriusXM», le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. © 2017 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

(SiriusXM)

De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés¹¹.

éditorial

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE**Rédacteur en chef **STÉPHAN FRAPPIER**Directeur de l'information **STÉPHAN RATELLE**

Une culture à changer

MARTIN FRANCOEUR

m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



À quelques jours de la Journée internationale des droits des femmes, un groupe d'anciennes parlementaires ont décidé de se regrouper pour réclamer l'adoption d'une loi contraignante visant à donner aux femmes la place qui leur revient à l'Assemblée nationale. Mais est-ce absolument nécessaire de passer par une loi pour améliorer la représentation féminine dans nos parlements?

Les ex-députées, avec en tête Marie Malavoy, estiment que seule une intervention législative peut renverser la tendance actuelle, selon laquelle la proportion de femmes parmi les députés à l'Assemblée nationale est à la baisse. En vertu de la loi que souhaiteraient voir adoptée ces anciennes parlementaires, tous les partis politiques devraient présenter un minimum de 40 % de candidates aux élections générales.

L'objectif derrière cette proposition est louable. Mais c'est le mécanisme qui soulève des questions, principalement parce qu'il implique un principe de discrimination positive qui pourrait affecter la perception que le public – et surtout les femmes elles-mêmes – pourrait avoir des sièges ou des candidatures qui leur seraient forcément réservés.

Or, il faut bien reconnaître que jusqu'à maintenant, les efforts mis de l'avant pour favoriser la représentation féminine dans les assemblées parlementaires n'ont pas porté tous les fruits qu'on aurait souhaité qu'ils portassent.

Au Québec, la proportion de femmes députées est passée de 25 % en 2007 à 30 % en 2008, puis à 33 % en 2012, avant de chuter à 27 % en 2014. On est encore loin de la zone de parité, qui se situe entre 40 % et 60 %.

L'idée d'imposer des quotas de candidatures par le biais d'une loi contraignante peut avoir un effet à court terme très intéressant sur le ratio hommes-femmes dans les assemblées délibérantes. Mais il ne faudrait pas pour autant abandonner les mesures mises de l'avant pour améliorer la situation plus globale de la représentation

hommes-femmes à moyen et à long terme: sensibilisation aux réalités du travail parlementaire, repérage et recrutement de femmes intéressées à se porter candidates, accompagnement des candidates en question, partage d'expérience par des femmes ayant occupé des fonctions semblables, dénonciation et punition des comportements et propos sexistes, etc.

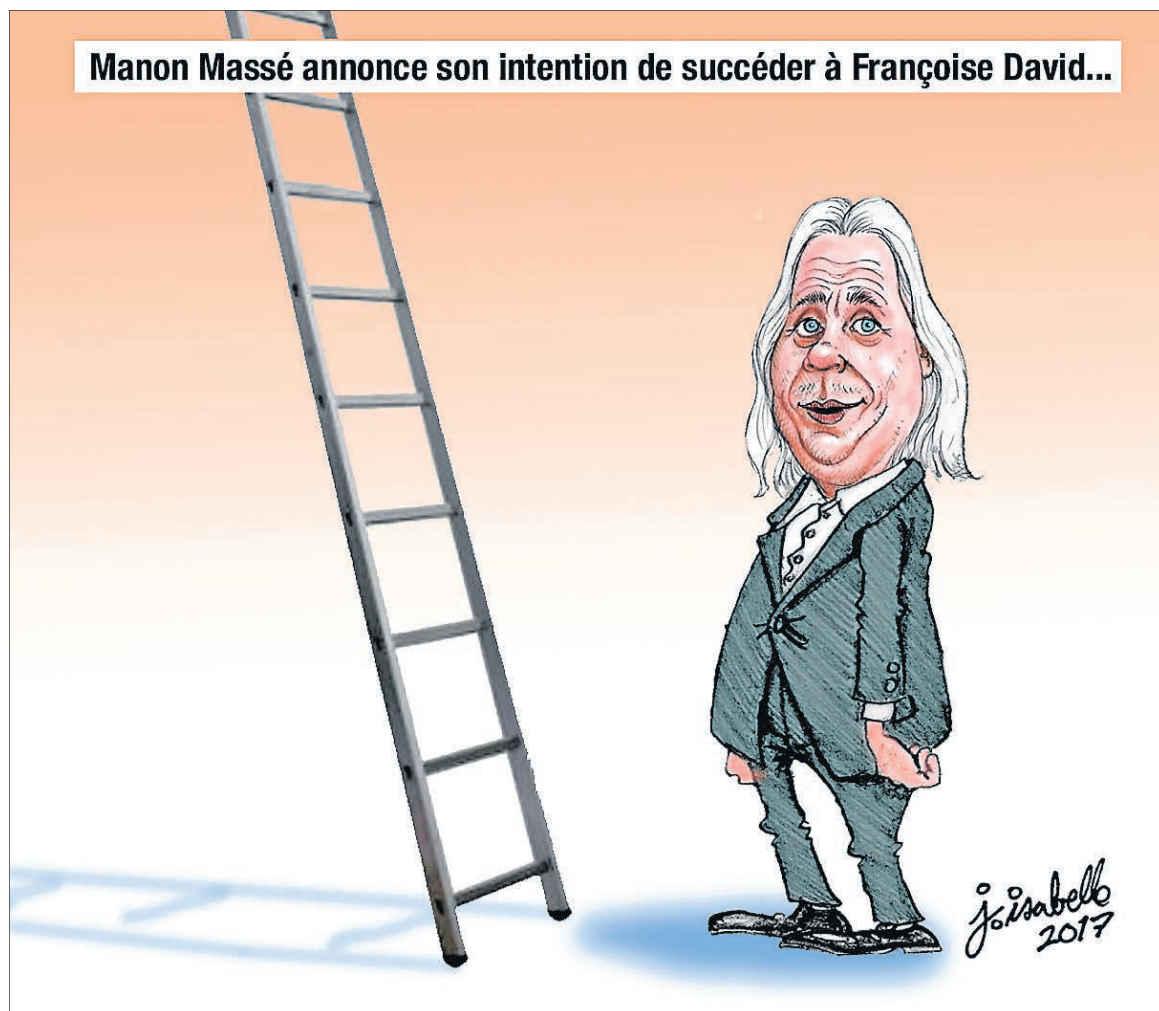
Ce qu'il est essentiel de changer, bien au-delà de l'imposition de quotas, c'est la perception selon laquelle la politique est un monde d'hommes, une sorte de *boys' club* où les règles ont été faites par des hommes, pour des hommes.

L'ex-députée et ex-ministre Marie Malavoy estime qu'encore aujourd'hui, les femmes s'identifient mal au jeu politique. Elles commencent par penser que ce n'est pas pour elles, déplore-t-elle. Il est là le travail à faire. Et c'est à force de voir des femmes dans les institutions politiques, mais aussi dans des postes d'autorité dans des entreprises, ou encore au sein de conseils d'administration, que la perception peut changer.

Peut-être faut-il, en effet, un coup de pouce législatif pour y arriver. Des mesures incitatives plutôt que punitives devraient être envisagées si on emprunte cette voie, comme on l'a fait dans d'autres pays. Le Conseil du statut de la femme l'avait déjà recommandé par le passé. Le Directeur général des élections a aussi analysé la question il y a trois ans.

Évidemment, il se trouvera toujours des partisans du laisser-aller. Ceux-ci diront que les femmes ont déjà pris naturellement et sans quotas leur place dans des sphères autrefois réservées aux hommes: la magistrature, le rectorat d'universités, les postes de haute direction dans des entreprises d'envergure, les chambres de commerce, etc. La politique serait-elle le dernier retronchement du modèle «par des hommes, pour des hommes»? Peut-être.

Le plus triste, dans tout ça, c'est qu'on semble ne pas pouvoir faire autrement que de passer par une loi pour changer la donne dans la représentation féminine en politique. En 2017.

Manon Massé annonce son intention de succéder à Françoise David...

MON CLIN D'ŒIL
STÉPHANE LAPORTE
 Collaboration spéciale

Les écoliers sont en semaine de relâche, les policiers sont en semaine de retrait.

“ ” CARREFOUR DES LECTEURS

Les religions sont les victimes des génocides

En réaction à la lettre de Maurice Milot intitulée «Alexandre Bissonnette: une victime», publiée dans notre édition du 28 février.

J'aimerais répondre à M. Maurice Milot qui prétend que tout le mal nous vient des religions, alors qu'elles en sont les victimes de la folie des hommes en mal de domination. Qu'il n'y ait ni dieu ni diables alors que 84 % de la population mondiale est religieuse, c'est tromper les lecteurs sur une base régulière par ignorance ou mauvaise foi volontaire.

C'est trop simple de dire que la religion est la cause des conflits, de la guerre et de la violence. Les informations qui nous sont données à la télévision et dans les journaux sont biaisées et nous renseignent de manière

insuffisante et incomplète. L'objectivité chez les médias n'existe pas.

La plupart des conflits du XX^e siècle étaient le résultat d'une idéologie athée. C'est souvent la religion qui est blâmée, mais l'Histoire nous donne une autre vision des conflits.

Les critiques de la religion doivent nous expliquer comment les plus grands «bouchers» de ces cent dernières années se sont tournés vers l'athéisme et la laïcité pour se justifier. Par exemple, Hitler s'est penché sur les travaux de Nietzsche, philosophe athée, et Staline s'appuya sur Karl Marx pour soutenir ses projets révolutionnaires.

Le mouvement laïque et la croyance athée, tels que ceux de Staline ou Mao Tse-tung, qui se partagent les plus grands moments de souffrance et de peine du XX^e siècle doivent être remis en cause et questionnés autant que la religion.

Est-ce que les principes

fondamentaux d'une religion prônent la violence?

«Il y a une guerre entre le ciel et l'enfer et le champ de bataille se trouve dans le cœur de l'homme.» Pour Dallas Willard: «Le plus grand besoin que j'ai, et le plus grand besoin que l'humanité a en général est la rénovation du cœur.»

Dieu prend le risque de nous donner une liberté et un libre arbitre et la responsabilité du mauvais revers de la médaille si nous lui résistons. En nous laissant libres, il a pris sur ses épaules la croix qui est l'endroit où l'amour de Dieu est le plus clairement visible, un chef d'œuvre dramatique et une courtoisie de la part du ciel: Dieu donne sa vie pour nous. La croix est l'endroit où notre rébellion contre Dieu, notre guerre contre lui, ainsi que notre guerre les uns entre les autres sont abolies!

Pierre Cormier
 Trois-Rivières



CARREFOUR DES LECTEURS

Quand la CRE perd la carte

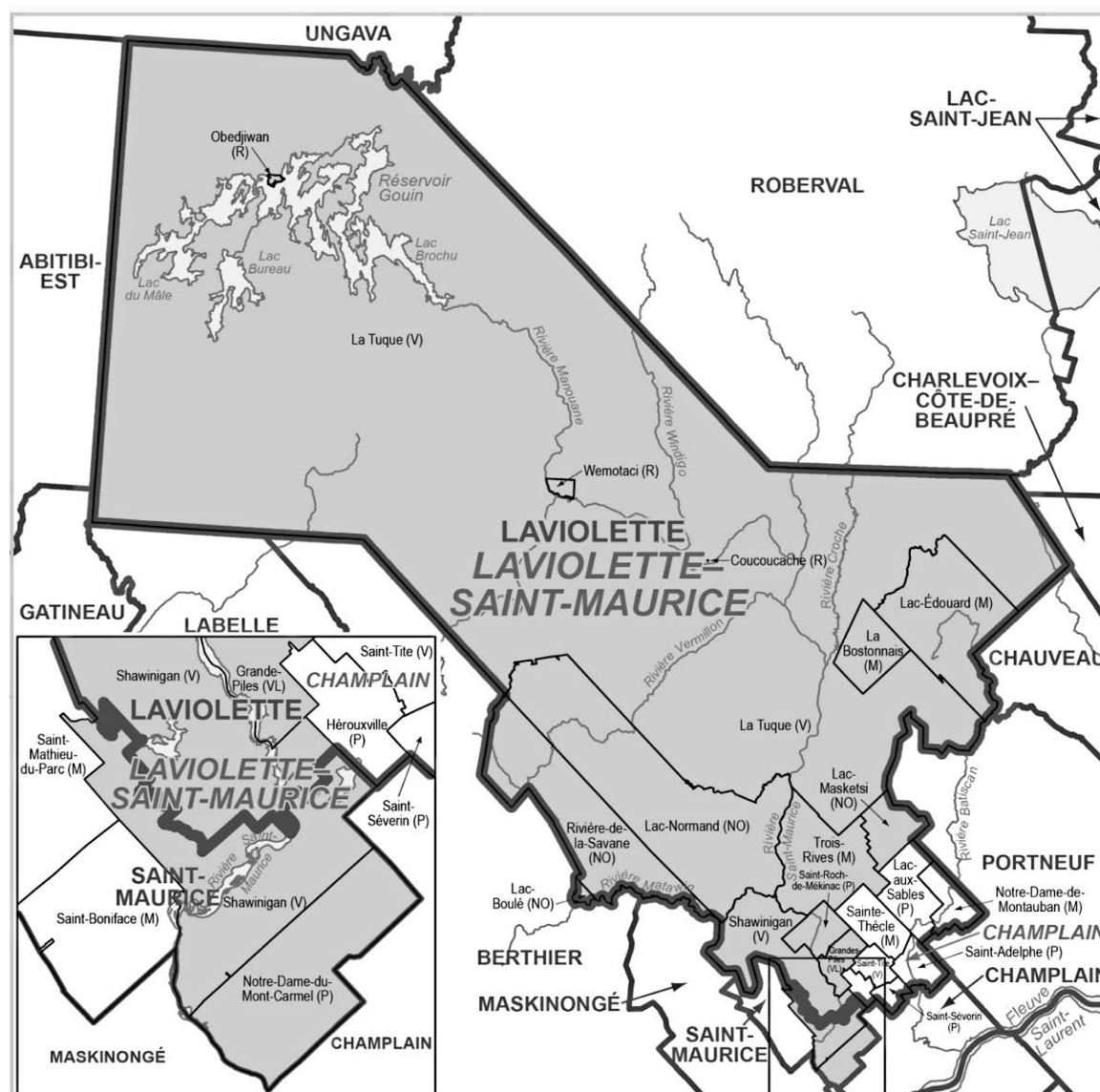
L'auteur, Bernard Thompson, est maire d'Hérouxville et préfet de la MRC de Mékinac.

La Commission de la représentation électorale du Québec (CRE) annonçait récemment sa décision finale à l'égard de l'établissement de la nouvelle carte électorale du Québec. L'exercice aura été pour le moins fastidieux mais aura surtout démontré combien les réalités régionales demeurent très éloignées des préoccupations de la CRE.

Sous prétexte que le nombre d'électeurs d'une circonscription électorale soit près d'échapper à une froide norme statistique, on s'empresse d'intervenir sans égard aux enjeux réels qui courent à l'intérieur des communautés qui la composent. Il est d'ailleurs paradoxal de voir la CRE adopter un critère tel celui de la communauté naturelle et de le soustraire de sa réflexion afin d'équilibrer un nombre d'électeurs à l'intérieur de circonscriptions voisines. Dés-habiller Pierre pour habiller Paul. Quelle réussite!

Il apparaît aux yeux de tous que la CRE n'a jamais été en mesure d'établir des paramètres lui permettant, par exemple, de juger adéquatement de l'impact d'une démographie décroissante en région. Pourtant l'équilibre des aspects touchant la richesse, la situation sociale et économique d'une région comporte d'autant de facteurs essentiels au maintien d'une démocratie vivante. Le politique n'échappe pas à cette règle et une circonscription électorale doit en refléter l'essence même!

Scinder la MRC de Mékinac en prétextant que trois de ses municipalités ont plus d'atomes crochus



En vertu du nouveau découpage de la carte électorale, le territoire de la MRC de Mékinac est scindé en deux. Une partie se retrouve dans Champlain, alors qu'une autre se trouve dans Lavolette-Saint-Maurice.

et d'affinités économiques de l'autre côté de la rivière Saint-Maurice constitue un argument tellement pauvre que je me demande comment la CRE a pu l'invoquer. Le plan d'action dont s'est dotée

la MRC de Mékinac pour les prochaines années prouve exactement le contraire. Il aurait été si simple de respecter le principe de communauté naturelle en plaçant les trois municipalités maintenant

écartées de la MRC de Mékinac dans le même comté que les sept autres, quitte, dans le pire scénario, à tous rejoindre le comté de Champlain. Mais qu'y pouvons-nous lorsque ces savants analystes

ne veulent même pas prendre la peine de descendre de leurs trônes pour venir dialoguer avec nous? Ils ont préféré rendre un jugement final et sans possibilité d'appel.

Mais pourquoi le gouvernement n'a pas tout simplement suspendu cette révision comme M. Jean Charest l'avait fait le 28 octobre 2010? Les motifs d'ingérence et autres évoqués par M. Philippe Couillard n'ont pas leur place ici lorsqu'il s'agit d'équilibrer avec jugement et discernement les forces en présence dans nos circonscriptions électorales. Que s'est-il passé depuis septembre 2015 pour que les propositions de 2017 soient si différentes? Quels intérêts se cachent sous cette nouvelle représentation électorale? Et vous voudriez que Mékinac puisse se satisfaire de tels égarements?

On voit déjà les dommages collatéraux dans cette décision de la CRE de faire disparaître la circonscription de Saint-Maurice. En effet, le député de Saint-Maurice, M. Pierre Giguère, n'a de discours qu'une confrontation future avec notre députée,

Mme Julie Boulet, qui soutient depuis 15 ans avec l'ardeur et le réel attachement qu'on lui connaît, les mille et une requêtes que la population et nous, élus de Mékinac, lui adressons. M. Giguère, à l'image de la CRE, démontre ici un grave manque de respect envers nos institutions démocratiques. Il ne mérite sûrement pas d'éloges pour avoir usé d'un tel comportement face à notre députée. Il semblerait que Winston Churchill eût raison en déclarant que la déception engendre l'animosité. Puisions-nous malgré tout nous en remettre à notre capacité de rallier les bons esprits.

À quand la vraie réforme?

Les consensus sont rares en politique; pourtant, à peu près tous les observateurs s'entendent pour dire que c'est l'ensemble de la société québécoise qui bénéficie de la présence de Manon Massé à l'Assemblée nationale. Tous saluent le travail de celle à qui on colle l'épithète de conscience du parlement.

Or, voilà qu'au détour d'un froid redécoupage de la carte électorale, la réélection de la solidaire a paru un temps, franchement compromise.

Ces exercices de remaniement socio-politico-démographiques arbitraires font fi du travail de fond, fait par les partis politiques – quels qu'ils soient –, pour mobiliser des citoyens autour d'un idéal démocratique.

Les militants luttent et s'organisent pendant des années, de façon stratégique, certes, mais dans le noble but de faire élire le porteur ou la porteuse de leurs aspirations.

Et c'est souvent au prix de durs labeurs et de sacrifices, menés dans le temps, que l'arbre livre son fruit. Il s'en est fallu de peu pour que la nouvelle carte électorale, adoptée le 2

mars, anéantisse ce travail dans Sainte-Marie-Saint-Jacques. On ne pourra en dire autant dans Saint-Maurice.

L'absurde de la situation, dont Québec solidaire a bien failli faire les frais – et qui voit la Mauricie amputée d'une de ses voix – vient encore une fois nous rappeler l'urgent besoin d'une réforme de notre mode de scrutin, qui verrait finalement chaque vote compter.

Combien de temps encore devons-nous subir ce déni de démocratie?

Sébastien Houle
Saint-Élie-de-Caxton

Ne scindez pas les MRC!

À voir la nouvelle carte électorale pour la région, on peut se demander pourquoi la Commission de la représentation électorale a décidé de morceler les territoires de deux MRC: Mékinac et des Chenaux.

Tant qu'à avoir mis Mont-Carmel dans le nouveau comté de Lavolette-Saint-Maurice, pourquoi ne pas mettre cette municipalité dans Champlain et remettre dans Lavolette-Saint-Maurice les sept municipalités de Mékinac qui se retrouvent dans

Champlain? Il y a peut-être une légère différence de population, mais au moins les MRC ne seraient pas déchirées entre deux députés.

Les chiffres, c'est bien beau, mais tenir compte des communautés et des élus, c'est une marque de considération.

Jusqu'à présent, le processus de redécoupage de la carte électorale s'en est tenu uniquement aux chiffres. C'est très décevant de la part d'un organisme qui doit pourtant tenir compte de plusieurs autres critères.

Hélène D. Cossette
Trois-Rivières

PROCÈS DE BERTRAND CHAREST

Une des présumées victimes raconte avoir été piégée

SAINT-JÉRÔME (PC) — L'ex-entraîneur de ski Bertrand Charest avait recours au sexe, à la menace, à la culpabilisation et à l'indifférence pour manipuler les skieuses qui étaient sous sa responsabilité, a relaté l'une de ses présumées victimes, lundi, au palais de justice de Saint-Jérôme. Bertrand Charest subit son procès sous 57 chefs d'accusation,

notamment d'agression sexuelle et d'abus de confiance envers 12 victimes qui avaient entre 12 et 19 ans au moment des faits, dans les années 1990.

Nancy (nom fictif) a tout de suite remarqué, lorsqu'elle a intégré l'équipe nationale en 1996, que Bertrand Charest avait des favorites en alternance, a-t-elle soutenu lundi.

Découvrant par la suite que celui qui était son entraîneur avait une relation avec l'une des athlètes, Nancy se serait fait répondre par l'accusé qu'il était en fait amoureux d'elle et qu'il avait besoin de son aide pour pouvoir laisser sa coéquipière.

Des relations sexuelles sont ensuite survenues, toujours selon le témoignage de la présumée victime.

Bertrand Charest entretenait simultanément plusieurs relations intimes avec différentes skieuses, a affirmé Nancy.

Il justifiait notamment ces aléas par le fait qu'une d'entre elles était déprimée et qu'une autre avait besoin de sexe pour mieux performer dans sa discipline sportive. «J'étais piégée», a dit Nancy,

soutenant que son agresseur présumé menaçait de s'enlever la vie ou de cesser d'être son entraîneur quand elle disait vouloir mettre un terme à leur relation.

La femme a par ailleurs précisé ne pas avoir été épaulée par la fédération qui chapeaute sa discipline sportive quand l'affaire a été révélée au grand jour, en 1998.

C'EST «PAYANT» DE ROULER EN HONDA!

64

\$^{*}
/SEM.

— C'EST LE —
PRINTEMPS
D'EN PROFITER!



HR-V

LX 2RM 2017

0\$ ACOMPTE

LOCATION 60 MOIS
120 000 KM INCLUS

Transport, préparation et
surcharge A/C inclus.

OBTENEZ

350\$⁰ À UTILISER
COMME VOUS VOULEZ
SUR MODÈLES HR-V 2017



HONDA

VISITEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE DÈS AUJOURD'HUI POUR UN ESSAI ROUTIER | HONDAQUEBEC.CA

* Offre de location à la semaine pour une période de 60 mois pour un total de 260 paiements par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur le HR-V LX 2RM 2017 neuf (modèle RU533-HE). Franchise de kilométrage total de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 825 \$ inclus et la surcharge sur le climatiseur de 100 \$ incluse (lorsque applicable). Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 \$ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$), assurances, immatriculation et options sont en sus. Le Boni de 350 \$ est disponible aux clients au détail admissibles à l'achat au comptant, à la location ou au financement d'un modèle neuf HR-V 2017, sur approbation de crédit par l'entremise de Services Financiers Honda inc. (SFHI) et n'est pas inclus dans le paiement à la location du HR-V LX 2RM 2017. Le Boni peut être modifié ou retiré en tout temps. Certaines conditions s'appliquent. Offres d'une durée limitée et sujettes à changements ou annulation sans préavis. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.



En 2013 seulement, les pannes d'électricité survenues au Québec ont coûté 41,4 millions \$ à Hydro-Québec. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

HYDRO-QUÉBEC

Quand la météo coûte cher

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
Le Soleil

Depuis 2010, les pannes majeures d'électricité ont coûté cher à Hydro-Québec. La société d'État a payé 114,6 millions \$ à la suite des caprices de Dame Nature.

Selon un document obtenu grâce à la Loi sur l'accès à l'information, l'année la plus difficile sur le portefeuille du distributeur a été 2013. À travers la province, la facture pour rétablir les services d'électricité s'était élevée à 41,4 millions \$.

Ces sommes avaient servi à payer «le salaire des employés, les services externes et l'achat de biens», indique Hydro-Québec. Cette dernière avait alors dénombré 17 journées,

notamment durant les mois de janvier, février, juillet et décembre, où des milliers de citoyens avaient été privés d'électricité.

Le 31 janvier, la ville de Québec avait entre autres été victime de violentes rafales. Des toitures de maison avaient été arrachées, notamment celle d'un immeuble à logements de la 25^e Rue, dans Limoilou. Plus de 35 000 abonnés s'étaient retrouvés dans le noir dans les régions de Québec et de Chaudière-Appalaches. À travers la province, on parlait de plus de 100 000 foyers débranchés.

Entre 2011 et 2013, puisque la facture des pannes majeures a franchi la barre des 16 millions \$, les coûts supplémentaires se sont fait ressentir sur les tarifs d'électricité des consommateurs. Mentionnons qu'afin d'atténuer

l'impact des pannes sur le portefeuille d'Hydro-Québec, la Régie de l'énergie a permis au distributeur de se doter d'un mécanisme de récupération des charges d'exploitation. Chaque année, une provision de 8 millions \$, basée sur la moyenne des années 2001 à 2007, en excluant les valeurs extrêmes, est dédiée aux pannes majeures. Un compte de frais reportés, pour les moments où la facture excède les 16 millions \$, permet également de transférer les sommes dues vers un autre exercice financier.

«Une façon pratique pour calculer l'impact tarifaire d'une dépense est que 100 millions \$ égalent à 1 %», explique au *Soleil* Marc-Antoine

Selon un document obtenu grâce à la Loi sur l'accès à l'information, l'année la plus difficile sur le portefeuille du distributeur a été 2013. À travers la province, la facture pour rétablir les services d'électricité s'était élevée à 41,4 millions \$.

Pouliot, porte-parole d'Hydro-Québec. En 2012, la facture pour les pannes d'électricité avait été de 24,1 millions \$. «Le premier 8 millions \$ est déjà budgété. La différence ensuite jusqu'à 16 millions \$ est soustraite des bénéfices. Et finalement, l'écart restant se reflète sur

les tarifs des clients», poursuit-il. Par exemple, pour 2012, l'impact a été de 0,08 % sur la hausse tarifaire de 4,3 % en 2014.

HAUSSE DE FRAIS

Il s'agissait d'ailleurs de l'une des plus importantes hausses en 10 ans. Cela s'était traduit par un bond de la facture d'électricité d'environ 95 \$ par année pour le propriétaire d'une maison moyenne. Initialement, Hydro-Québec réclamait une augmentation de 5,8 %.

Pour 2013, les sommes additionnelles avaient été portées sur l'augmentation en 2015 de 2,9 % des tarifs. «Cela avait représenté 0,3 % de pression à la hausse», avance M. Pouliot.

En moyenne, annuellement, les mauvaises conditions climatiques coûtent entre 10 millions \$ et 25 millions \$ à la société d'État. Et cette dernière ne possède pas d'assureur. «Notre assurance est en quelque sorte notre compte d'écart. Cela nous permet de transférer une partie de la facture des événements imprévisibles sur une autre année, soit deux ans après», conclut M. Pouliot.

Depuis 2013, la facture des pannes majeures d'électricité est de moins en moins salée. En 2015, Hydro-Québec avait déboursé 5,7 millions \$. Pour 2016, les données seront disponibles au mois d'août.

affaires

↗	TORONTO 15 629,75 + 21,25
↘	NEW YORK 20 954,34 - 51,37
↘	S&P 500 2375,31 - 7,81
↘	PÉTROLE \$US 53,20 \$US - 0,13
—	DOLLAR cUS 74,60 cUS 0,00
↗	EURO \$CAN 1,4195 cCAN + 0,26

PROJECTION ANNUELLE DE 1000 EMPLOIS CRÉÉS DANS LES RÉSIDENCES PRIVÉES

L'enjeu de la main-d'œuvre

MARC ROCHETTE

marc.rochette@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le besoin de nouvelles résidences pour aînés nécessitera l'embauche annuelle d'un millier de personnes, d'où l'enjeu de la main-d'œuvre qui n'épargne pas ce secteur d'activités.

Voilà l'un des constats partagés lundi par le président-directeur général du Regroupement québécois des résidences pour aînés (RQRA), Yves Desjardins, lors de son passage à

Trois-Rivières.

En 2000, près de 652 000 Québécois étaient âgés de 70 ans et plus. Aujourd'hui, on en dénombre plus d'un million. De plus, le nombre d'individus âgés de 75 ans continuera d'augmenter de 30 000 par an jusqu'en 2037.

S'appuyant sur les prévisions d'une étude réalisée par le Groupe Altus, le RQRA estime que pour bien prendre soin de cette clientèle, il faudra construire pas moins de 6000 unités locatives en résidence pour aînés par an, pendant les 20 prochaines

années, ce qui constitue un investissement annuel d'un milliard de dollars.

Et toutes ces nouvelles résidences créeront 1000 emplois permanents par année, dans des champs aussi variés que l'aide à la personne âgée, la gestion, les soins infirmiers, l'entretien, la cuisine et les loisirs. Actuellement, on dénombre plus de 3500 travailleurs dans les quelque 200 résidences de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

«L'attraction et la rétention de personnel qualifié constitue l'enjeu

numéro un pour nos activités. Nous avons un besoin criant de main-d'œuvre, mais nous avons du mal à la recruter et à la retenir en poste», admet M. Desjardins.

Selon lui, la situation est particulièrement aiguë en ce qui concerne les préposés, pour lesquels le règlement sur la certification des résidences privées pour aînés a des exigences spécifiques.

En effet, le ministère de la Santé et des Services sociaux impose une formation obligatoire à l'emploi que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

ne parvient pas encore à rendre financée et accessible dans toutes les régions du Québec.

Or, dit-il, les résidences pour aînés sont prêtes à travailler avec les commissions scolaires pour la formation de cette main-d'œuvre. «Le RQRA est d'avis que le gouvernement doit s'attaquer rapidement à ces enjeux de coût et d'accessibilité de la formation des préposés en résidence pour aînés. La solution réside sans aucun doute dans une meilleure coordination entre les différents ministères», a-t-il conclu.

LE PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE MAURICIE

Nathalie Lampron à la présidence

TROIS-RIVIÈRES (MR) — Le Pôle régional d'économie sociale vient d'annoncer la nomination de Nathalie Lampron à titre de présidente de son conseil d'administration. Elle y était déjà impliquée depuis 2014.

Diplômée d'un baccalauréat en administration des affaires des HEC Montréal, elle est directrice générale depuis 2011 de l'entreprise d'économie sociale Soutien à domicile des Chenaux qui emploie 60 personnes. Mme Lampron occupe aussi la présidence du CPE Le Petit Champlain depuis 2008 et agit à titre de présidente de l'immeuble multiservice des Chenaux depuis 2011.

La Mauricie compte 218 entreprises d'économie sociale, lesquelles soutiennent près de 4600 emplois en région et génèrent des revenus annuels de plus de 130 millions de dollars.

«Avec son arrivée à la présidence, le Pôle poursuit sa mission de promotion et de soutien de l'économie sociale à travers tout le territoire de la Mauricie. On travaille en complémentarité avec les organisations locales pour soutenir la consolidation, l'expérimentation et le développement de l'entrepreneuriat collectif et l'innovation sociale», a commenté la directrice générale, Marie Michèle Lemay.



La directrice générale du Pôle, Marie Michèle Lemay, en compagnie de sa nouvelle présidente, Nathalie Lampron.

Bombardier devient un des commanditaires de Lance Stroll

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Bombardier (TSX:BBD.B) fait le saut en Formule 1: la division des avions d'affaires de la multinationale québécoise a décidé de devenir l'un des commanditaires de son compatriote Lance Stroll, qui fera ses débuts cette saison avec l'écurie Williams.

Il s'agit d'une entente de partenariat d'une saison qu'ont paraphé Bombardier et l'écurie anglaise. Les termes financiers n'ont pas été dévoilés.

Cette entente permettra au constructeur d'avions et de matériel roulant de voir son logo apposé sur le casque de Stroll.

Il sera également visible dans les garages de l'écurie lors de toutes les courses du calendrier 2017.

«Ce partenariat offre à Bombardier Avions d'affaires une occasion unique d'augmenter son rayonnement auprès d'une clientèle au niveau global», a indiqué la compagnie par communiqué.

Pour Williams, cette association se voulait naturelle tant les deux groupes «partagent des valeurs de base similaires».

La saison de la Formule 1 se mettra en branle le 26 mars prochain, à Melbourne, en Australie.

Stroll participera quant à lui à la deuxième session d'essais hivernaux au courant de la présente semaine.

La semaine dernière, sa première participation officielle à des essais de Formule 1 a été ponctuée de trois sorties de piste en deux jours.

RÉMUNÉRATION DES FEMMES PAR RAPPORT AUX HOMMES

Deux points de gain en 10 ans

LIA LÉVESQUE

La Presse canadienne

MONTRÉAL — La rémunération des hommes et des femmes affichait un écart de 2,93 \$ l'heure en 2016. Toutefois, les femmes ont amélioré leur situation durant la dernière décennie, passant de 86,6 à 88,6 pour cent de la rémunération des hommes.

Ces données sont tirées du plus récent Annuaire québécois des statistiques du travail, qui a été publié lundi par l'Institut de la statistique du Québec.

C'est donc dire que leur situation au plan de la rémunération s'améliore, mais très lentement, a

souligné au cours d'une entrevue avec La Presse canadienne, lundi, Luc Cloutier-Villeneuve, analyste en statistiques du travail à l'ISQ.

«À ce rythme-là, une réduction de deux points sur 10 ans... Et il reste encore 10 points (à gagner pour rattraper la rémunération des hommes). À ce rythme-là, combien de temps ça va prendre pour arriver (à la parité)?» s'est demandé M. Cloutier-Villeneuve.

Il reconnaît que deux points en 10 ans, «ce n'est pas un changement qui est d'une grande importance. Si on faisait de 1997 à aujourd'hui, on verrait une plus grande variation». Donc, la situation des femmes s'améliore au plan de la rémunération, mais à très

petits pas.

En chiffres bruts, la rémunération horaire d'une femme atteignait 22,74 \$ en 2016, contre 25,67 \$ pour un homme.

Mais cette rémunération horaire des femmes a grimpé de 30,4 pour cent sur 10 ans pour les femmes, alors qu'elle a grimpé de 27,4 pour cent pour les hommes durant la même période.

Les femmes se retrouvent aussi plus nombreuses dans les emplois moins rémunérés, soit dans les strates de 20 \$ l'heure et moins. Elles sont plus nombreuses dans des industries comme le commerce, de même que l'hébergement et la restauration.

De même, elles sont moins nombreuses dans les strates de rémunération de 30 \$ et plus – sauf pour le secteur de l'enseignement, par exemple.

Pour ce qui est de la rémunération hebdomadaire, la rémunération des femmes a crû de 31,4 pour cent pendant la décennie 2006-2016, alors que celle des hommes a crû de 26 pour cent.

M. Cloutier-Villeneuve fait valoir que plusieurs critères entrent en ligne de compte pour rehausser la rémunération en général, comme l'ancienneté dans un poste, l'expérience, la durée de la semaine de travail, le fait d'être syndiqué ou non, la scolarisation et le type d'industrie où l'on travaille.

A 3D rendering of the letters 'Q' and '%' in a white, rounded, sans-serif font against a red background. The letters are thick and have a slight shadow on the red surface below them.

A black Dodge Grand Caravan minivan is shown from a front three-quarter perspective. The vehicle features a prominent chrome grille with the Dodge logo, large headlights, and fog lights. It has a sleek, modern design with a black body and silver trim around the windows and wheels. The background is plain white.

A red Dodge Journey SUV is shown from a front-three-quarter view. The vehicle features a silver chrome grille with the Dodge logo, fog lights, and a silver bumper. It has black roof rails, black side mirrors, and black alloy wheels. The car is parked on a white background.

A gold-colored Jeep Cherokee SUV is shown from a front-three-quarter view. The vehicle features the iconic seven-slot grille, round headlights, and a black roof rack. It is parked on a light gray surface against a white background.

dodge.ca/offres • jeep.ca/offres



LA VOIX

Un tourbillon pour Elyann Quessy



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'aventure de *La Voix* a véritablement pris forme dimanche soir pour la Shawiniganaise Elyann Quessy qui a été choisie pour faire partie de l'équipe d'Éric Lapointe. La jeune femme de 26 ans a conquis le rockeur par son interprétation très sentie de la chanson *You Outta Know* d'Alanis Morissette.

Lundi, au lendemain de la diffusion de l'émission enregistrée il y a quelques mois, la chanteuse était encore déstabilisée par le tourbillon que sa sélection a généré. «Je suis encore sur un *high*, a-t-elle laissé entendre en entrevue téléphonique. Tout va très vite aujourd'hui avec les nombreux messages de félicitations, les entrevues depuis tôt ce matin, etc. C'est beaucoup d'émotions.»

Il ne faut pas croire qu'elle s'en plaint, cependant. «C'est sûr que c'est très intense, mais quand c'est ce que tu veux depuis toujours, ce n'est certainement pas un problème. Aussi loin que je me souviens, j'ai voulu faire ma vie dans le monde de la musique et c'est ce que je fais de plus en plus. Évidemment, tout ce qui m'arrive aujourd'hui est hyper soudain, mais c'est un bel avant-goût de ce que je souhaite me voir arriver.»

Elle qui dit avoir commencé à chanter avant même de parler, normal quand son père est le chansonnier et auteur, compositeur bien connu Alain Quessy, elle ne récolte aujourd'hui que les fruits semés très tôt dans sa vie. «On m'a dit que vers 4 ou 5 ans, j'ai commencé à chanter avec mon père. J'ai même des copies de chansons enregistrées avec lui dans son studio maison. Chanter, c'est viscéral chez moi. J'en ai besoin, ça me fait du bien. Il faut que ça sorte! À travers des écoles de chant, des revues musicales, des groupes, etc. je n'ai jamais arrêté.»

Au chapitre des aventures musicales, elle mentionne son groupe hommage à Paramore, Brand New Eyes, et aussi une tournée au sein de la formation montréalaise All Access Showband qui lui a permis



Avec sa performance intense et dynamique sur la chanson *You Outta Know* d'Alanis Morissette, la Shawiniganaise Elyann Quessy a conquis Éric Lapointe dimanche soir dans le cadre de l'émission *La Voix*. —PHOTO OSA IMAGES ET TVA

de se produire dans plusieurs villes d'Amérique du Nord. À travers ces engagements professionnels, elle a toujours entretenu sa folle passion pour les comédies musicales qu'elle va régulièrement voir à New York. On ne s'étonne donc pas qu'elle ait participé à des comédies musicales à Montréal en plus de chanter au sein de différents groupes se spécialisant dans les reprises de succès. «Je n'arrête jamais!», résume-t-elle.

«C'est sûr que c'est très intense, mais quand c'est ce que tu veux depuis toujours, ce n'est certainement pas un problème»

Elle a si bien tracé son chemin qu'elle ne projetait même pas de participer un jour à *La Voix*. «Ce n'est pas le parcours que j'avais imaginé pour moi. J'avais des idées préconçues sur ces concepts d'émissions-là. Je voulais faire mon propre chemin mais ces dernières années, j'ai fait beaucoup de petits projets indépendants intéressants dans lesquels on travaille fort sans être payée et en ne rejoignant pas autant de monde qu'on le souhaiterait malgré le niveau de ce qu'on offre. Ça m'a amené à une réflexion.»

«Pourquoi lever le nez sur une opportunité comme celle-là? Après avoir regardé une saison au

complet de *La Voix* l'année dernière parce que j'avais une amie qui y a participé, j'ai acquis un réel respect pour cette émission et pour les gens qui y participent. Plusieurs ont un très gros parcours artistique derrière eux. Ce n'est vraiment pas tout le monde qui chantent pour le plaisir et qui décident de participer à l'émission pour le trip pour voir la gloire leur tomber dessus tout d'un coup.»

«Le plus souvent, les candidats, ce sont des gens qui ont travaillé fort dans leur vie. C'est ça qui m'a attiré et maintenant que je suis dedans, je m'aperçois que c'est beaucoup plus humain que ce que j'avais imaginé. C'est vraiment un gros trip et maintenant, je le recommanderais à tout le monde. C'est vraiment du gros bonheur intense. Il n'y a rien comme ça!»

Pour ce qui est de son choix de la chanson d'Alanis Morissette pour son audition à l'aveugle, il n'a pas fait l'objet d'une longue réflexion stratégique. «Dans un contexte aussi déstabilisant et stressant que *La Voix*, ça faisait du bien d'avoir une chanson que je chante depuis longtemps, que je connais bien et avec laquelle je me sentais bien. C'est sûr que la production a son mot à dire parce qu'on leur envoie une liste des chansons qu'on veut chanter mais il y tellement de données qui entrent en ligne de compte au moment d'une performance qu'on a vraiment besoin d'une chanson qui est solide. On n'a qu'une minute et demie pour se

faire valoir alors j'y suis allée avec une chanson que j'adore et qui me représentait bien.»

La stratégie était la bonne, on l'a vu, puisqu'un des juges l'a adoptée mais il se trouve que c'est précisément le *coach* avec lequel elle voulait travailler. «C'est vraiment lui que j'avais en tête. Je voulais aller là pour avoir du plaisir et idéalement, qu'Éric me choisisse. C'est avec lui que j'avais envie de travailler: son chien sur la scène, sa passion, son *guts*, ça me rejoint totalement. En plus, il est beaucoup plus sensible que son apparence de rocker peut le laisser croire. Il est gentil et vrai; j'ai très hâte de travailler avec lui. Ça a vraiment cliqué entre nous. C'est sûr que c'est difficile pour un artiste de se faire juger sur 90 secondes de performance, sur une seule chanson, mais je pense qu'il a tout de suite saisi à quel point j'aime la scène.»

Maintenant, dans le cours des émissions à venir, la chanteuse se mesurera à d'autres participants dans les duos. «Je ne le vois pas comme des duels avec d'autres participants mais des duos où on va essayer de marier nos voix. Bien sûr, c'est une compétition, mais d'être rendue là, avec la visibilité que ça implique, c'est déjà énorme. J'ai juste hâte de présenter diverses facettes de mon art au public. Je pense que les gens vont être surpris: pour la première, je voulais marquer un point mais maintenant, l'aventure commence et je veux montrer toutes les nuances de ma personnalité.»

La vie incroyable d'Alex Caine

**RICHARD
THERRIEN**

CHRONIQUE

Le Soleil



Jack Bauer a survécu à trop de fusillades et d'explosions dans *24 heures chrono* pour qu'on ne finisse pas par en rire. La vie d'Alex Caine, qui a infiltré autant la mafia chinoise que les gangs de motards, et déjoué un attentat terroriste, paraît tout aussi incroyable mais s'est passée pour vrai.

Vous l'aviez peut-être vu à *Tout le monde en parle* en avril 2015. Pour la première fois, le Québécois se raconte dans un documentaire intitulé *Alex Caine : infiltrateur*, produit chez Pixcom, et qui se regarde comme un film d'espionnage aux rebondissements dignes des blockbusters américains.

La série de huit épisodes de 30 minutes, que diffusera Historia dès le mercredi 15 mars à 21h30, bénéficie d'un montage d'une

redoutable efficacité et vous gardera au bout de votre siège. On est fasciné par son habileté, puis l'instant d'après, on se demande comment il se sortira du pétrin. Et toujours cette question : «Comment se fait-il qu'il soit encore en vie?»

Témoignages d'Alex Caine lui-même et de nombreux intervenants sont entrecoupés de reconstitutions dramatiques des événements. Le premier épisode raconte toute la genèse de sa vie d'infiltrateur. Après un deal de marijuana qui l'enverra en prison, il se liera d'amitié avec un pro d'arts martiaux, sans savoir qu'il s'agit d'un importateur d'héroïne et un membre la mafia chinoise. Quand celui-ci veut l'avoir comme partenaire pour le Québec, Caine n'a plus le choix d'accepter parce qu'il en sait trop. Sa femme le convaincra d'aller à la police, qui voudra en faire son infiltrateur. C'est là

que tout a commencé.

Après, ça ne s'arrêtera jamais, et on lui confiera des missions de plus en plus délicates. L'épisode au Pakistan à la fin des années 70 donne froid dans le dos. Engagé par le FBI, Caine a d'abord dû se faire passer pour un souteneur afin de piéger des pilotes qui passaient de la drogue par voie aérienne. Puis, il devra se rendre dans une région dangereuse du pays pour rencontrer la tête dirigeante du réseau. Je ne vous dis pas comment ça finit, mais c'est complètement fou.

Vous trouverez que son ex-épouse, qui témoigne à visage couvert dans la série, est une véritable sainte. Non seulement a-t-elle vu son mari courir autant de risques, mais elle l'encourageait à partir, consciente que c'était devenu sa deuxième nature. Son influence comptera pour beaucoup.

On a déjà vu de mauvaises reconstitutions dramatiques jouées de manière artificielle, qui font décrocher du propos. Ce n'est pas le cas dans cette série, où on a presque affaire à une série dans la série. Les anciens fans de *Toc toc* risquent d'avoir un choc lorsqu'ils verront Marc St-Martin

jouer le rôle d'Alex Caine; disons qu'on est loin de l'univers fantaisiste et bon enfant de son personnage de Kao. Vous vous doutez bien que Caine n'avait pas affaire à des enfants de chœur. Un deuxième acteur prête sa voix au personnage principal, qui agit comme narrateur de la série et raconte son histoire, ce qui ajoute à l'efficacité de la série.

En acceptant la série, Alex Caine ne craint pas d'être identifié par des gens qui lui en veulent, comme d'anciens membres des Bandidos. «Ils ne regardent pas *Historia!*» blague l'infiltrateur, avant d'ajouter: «Si jamais ça chauffe un petit peu, je disparaîs.» J'ai eu le privilège de passer un moment avec l'homme de 68 ans, d'une grande humilité mais fier de son parcours, à raison. Il mène désormais une vie tranquille, prend plaisir à cultiver ses tomates et à regarder le curling à la télévision. «Pareil à regarder de la peinture sécher!» me dit-il. Mais si le téléphone sonnait, il n'hésiterait pas un seul instant à reprendre du service. «C'est arrivé en novembre 2015. J'ai tout de suite reconnu la voix en décrochant.» En deux secondes, il était redevenu Alex

Caine, son nom d'emprunt.

Après son passage à *Tout le monde en parle*, Caine avait reçu 14 propositions de projets et les a toutes refusées. D'ailleurs, sa première rencontre avec les producteurs de Pixcom, dont Charles La-fortune, s'était plutôt mal déroulée. Le principal intéressé, qui préfère de loin l'anonymat, n'était pas pressé de voir son visage placardé ainsi à l'antenne. Un livre, ça allait, mais une série télé? «Ça ne m'intéressait pas. J'aime bien ma solitude», m'a-t-il confié. La productrice Izabel Chevrier est toutefois revenue à la charge pour le convaincre du bien-fondé de son projet.

Elle a vite compris que l'entreprise ne serait pas simple. Ne serait-ce que pour prendre contact avec Alex Caine, encore en mission au début du projet. «Il partait durant trois mois, je devais passer par son éditeur pour lui parler», raconte-t-elle. À n'importe quel moment, l'infiltrateur pouvait leur glisser entre les doigts sans prévenir, ce qui le rend encore plus mystérieux. On a beau passer au travers de ses missions les plus délicates, reste qu'on ne connaîtra jamais vraiment qui est le vrai Alex Caine.



› HOMMAGE À ANDRÉ «DÉDÉ» LABONTÉ

C'est ce dimanche 5 mars que s'est tenue la soirée aux saveurs de retrouvailles organisée en l'honneur du musicien trifluvien André «Dédé» Labonté. Le pianiste combat un cancer ayant nécessité l'ablation de sa prostate, de sa vessie et de son rein gauche, et son rein droit est maintenant touché. L'événement de dimanche, orchestré par Claude Bolduc et Pierre Messier, s'est déroulé à l'hôtel Rodeway — autrefois Le Baron, où Dédé a commencé sa carrière. Le rendez-vous intitulé «Fraternisons avec André Dédé Labonté» a aussi servi de prétexte à amasser des dons pour le Fonds Gilles-Rousseau, de la Fondation RSTR, dédié à l'amélioration de la qualité des soins offerts en urologie. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

ManuFactum

TROIS-RIVIÈRES (FH) — La galerie-boutique Manu Factum lance deux appels de projets pour constituer la programmation annuelle de son Espace Galerie. L'expo-vente regroupe la meilleure sélection de produits à offrir en cadeau pour le temps des Fêtes. Les artisans intéressés par l'un ou l'autre des appels

peuvent envoyer leurs dossiers d'ici le 31 mars.

Pour connaître les modalités d'exposition, on invite les artisans à consulter ce site Internet de la Galerie-Boutique ManuFactum. On peut aussi communiquer avec Émilie Joly de Culture Centre-du-Québec au 819-606-0313, poste 223.

CETTE RELÂCHE, OSEZ RÊVER ET VIVEZ UNE AVENTURE EXCEPTIONNELLE EN FAMILLE!

«UN FILM MAGNIFIQUE ET UNE HISTOIRE INSPIRANTE. VOUS SEREZ CHARMÉS!»
MARIE-ANDRÉE POULIN, TVA NOUVELLES



PRÉSENTÉ AU CINÉMA

Les Films Seville QUAD MASH JOURNEY @CAMEL COLUMBIA JBL M CANADA GRIFFIN WOLFE A&P CANAL 5 TSN 1190 1191 1192 1193 1194 1195 1196 1197 1198 1199 1200 1201 1202 1203 1204 1205 1206 1207 1208 1209 1210 1211 1212 1213 1214 1215 1216 1217 1218 1219 1220 1221 1222 1223 1224 1225 1226 1227 1228 1229 1230 1231 1232 1233 1234 1235 1236 1237 1238 1239 1240 1241 1242 1243 1244 1245 1246 1247 1248 1249 1250 1251 1252 1253 1254 1255 1256 1257 1258 1259 1260 1261 1262 1263 1264 1265 1266 1267 1268 1269 1270 1271 1272 1273 1274 1275 1276 1277 1278 1279 1280 1281 1282 1283 1284 1285 1286 1287 1288 1289 1290 1291 1292 1293 1294 1295 1296 1297 1298 1299 1300 1301 1302 1303 1304 1305 1306 1307 1308 1309 1310 1311 1312 1313 1314 1315 1316 1317 1318 1319 1320 1321 1322 1323 1324 1325 1326 1327 1328 1329 1330 1331 1332 1333 1334 1335 1336 1337 1338 1339 1340 1341 1342 1343 1344 1345 1346 1347 1348 1349 1350 1351 1352 1353 1354 1355 1356 1357 1358 1359 1360 1361 1362 1363 1364 1365 1366 1367 1368 1369 1370 1371 1372 1373 1374 1375 1376 1377 1378 1379 1380 1381 1382 1383 1384 1385 1386 1387 1388 1389 1390 1391 1392 1393 1394 1395 1396 1397 1398 1399 1400 1401 1402 1403 1404 1405 1406 1407 1408 1409 1410 1411 1412 1413 1414 1415 1416 1417 1418 1419 1420 1421 1422 1423 1424 1425 1426 1427 1428 1429 1430 1431 1432 1433 1434 1435 1436 1437 1438 1439 1440 1441 1442 1443 1444 1445 1446 1447 1448 1449 1450 1451 1452 1453 1454 1455 1456 1457 1458 1459 1460 1461 1462 1463 1464 1465 1466 1467 1468 1469 1470 1471 1472 1473 1474 1475 1476 1477 1478 1479 1480 1481 1482 1483 1484 1485 1486 1487 1488 1489 1490 1491 1492 1493 1494 1495 1496 1497 1498 1499 1500 1501 1502 1503 1504 1505 1506 1507 1508 1509 1510 1511 1512 1513 1514 1515 1516 1517 1518 1519 1520 1521 1522 1523 1524 1525 1526 1527 1528 1529 1530 1531 1532 1533 1534 1535 1536 1537 1538 1539 1540 1541 1542 1543 1544 1545 1546 1547 1548 1549 1550 1551 1552 1553 1554 1555 1556 1557 1558 1559 1560 1561 1562 1563 1564 1565 1566 1567 1568 1569 1570 1571 1572 1573 1574 1575 1576 1577 1578 1579 1580 1581 1582 1583 1584 1585 1586 1587 1588 1589 1590 1591 1592 1593 1594 1595 1596 1597 1598 1599 1600 1601 1602 1603 1604 1605 1606 1607 1608 1609 1610 1611 1612 1613 1614 1615 1616 1617 1618 1619 1620 1621 1622 1623 1624 1625 1626 1627 1628 1629 1630 1631 1632 1633 1634 1635 1636 1637 1638 1639 1640 1641 1642 1643 1644 1645 1646 1647 1648 1649 1650 1651 1652 1653 1654 1655 1656 1657 1658 1659 1660 1661 1662 1663 1664 1665 1666 1667 1668 1669 1670 1671 1672 1673 1674 1675 1676 1677 1678 1679 1680 1681 1682 1683 1684 1685 1686 1687 1688 1689 1690 1691 1692 1693 1694 1695 1696 1697 1698 1699 1700 1701 1702 1703 1704 1705 1706 1707 1708 1709 1710 1711 1712 1713 1714 1715 1716 1717 1718 1719 1720 1721 1722 1723 1724 1725 1726 1727 1728 1729 1730 1731 1732 1733 1734 1735 1736 1737 1738 1739 1740 1741 1742 1743 1744 1745 1746 1747 1748 1749 1750 1751 1752 1753 1754 1755 1756 1757 1758 1759 1760 1761 1762 1763 1764 1765 1766 1767 1768 1769 1770 1771 1772 1773 1774 1775 1776 1777 1778 1779 1780 1781 1782 1783 1784 1785 1786 1787 1788 1789 1790 1791 1792 1793 1794 1795 1796 1797 1798 1799 1800 1801 1802 1803 1804 1805 1806 1807 1808 1809 1810 1811 1812 1813 1814 1815 1816 1817 1818 1819 1820 1821 1822 1823 1824 1825 1826 1827 1828 1829 1830 1831 1832 1833 1834 1835 1836 1837 1838 1839 1840 1841 1842 1843 1844 1845 1846 1847 1848 1849 1850 1851 1852 1853 1854 1855 1856 1857 1858 1859 1860 1861 1862 1863 1864 1865 1866 1867 1868 1869 1870 1871 1872 1873 1874 1875 1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1885 1886 1887 1888 1889 1890 1891 1892 1893 1894 1895 1896 1897 1898 1899 1900 1901 1902 1903 1904 1905 1906 1907 1908 1909 1910 1911 1912 1913 1914 1915 1916 1917 1918 1919 1920 1921 1922 1923 1924 1925 1926 1927 1928 1929 1930 1931 1932 1933 1934 1935 1936 1937 1938 1939 1940 1941 1942 1943 1944 1945 1946 1947 1948 1949 1950 1951 1952 1953 1954 1955 1956 1957 1958 1959 1960 1961 1962 1963 1964 1965 1966 1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977 1978 1979 1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021 2022 2023 2024 2025 2026 2027 2028 2029 2030 2031 2032 2033 2034 2035 2036 2037 2038 2039 2040 2041 2042 2043 2044 2045 2046 2047 2048 2049 2050 2051 2052 2053 2054 2055 2056 2057 2058 2059 2060 2061 2062 2063 2064 2065 2066 2067 2068 2069 2070 2071 2072 2073 2074 2075 2076 2077 2078 2079 2080 2081 2082 2083 2084 2085 2086 2087 2088 2089 2090 2091 2092 2093 2094 2095 2096 2097 2098 2099 2100 2101 2102 2103 2104 2105 2106 2107 2108 2109 2110 2111 2112 2113 2114 2115 2116 2117 2118 2119 2120 2121 2122 2123 2124 2125 2126 2127 2128 2129 2130 2131 2132 2133 2134 2135 2136 2137 2138 2139 2140 2141 2142 2143 2144 2145 2146 2147 2148 2149 2150 2151 2152 2153 2154 2155 2156 2157 2158 2159 2160 2161 2162 2163 2164 2165 2166 2167 2168 2169 2170 2171 2172 2173 2174 2175 2176 2177 2178 2179 2180 2181 2182 2183 2184 2185 2186 2187 2188 2189 2190 2191 2192 2193 2194 2195 2196 2197 2198 2199 2200 2201 2202 2203 2204 2205 2206 2207 2208 2209 2210 2211 2212 2213 2214 2215 2216 2217 2218 2219 2220 2221 2222 2223 2224 2225 2226 2227 2228 2229 2230 2231 2232 2233 2234 2235 2236 2237 2238 2239 2240 2241 2242 2243 2244 2245 2246 2247 2248 2249 2250 2251 2252 2253 2254 2255 2256 2257 2258 2259 2260 2261 2262 2263 2264 2265 2266 2267 2268 2269 2270 2271 2272 2273 2274 2275 2276 2277 2278 2279 2280 2281 2282 2283 2284 2285 2286 2287 2288 2289 2290 2291 2292 2293 2294 2295 2296 2297 2298 2299 2300 2301 2302 2303 2304 2305 2306 2307 2308 2309 2310 2311 2312 2313 2314 2315 2316 2317 2318 2319 2320 2321 2322 2323 2324 2325 2326 2327 2328 2329 2330 2331 2332 2333 2334 2335 2336 2337 2338 2339 2340 2341 2342 2343 2344 2345 2346 2347 2348 2349 2350 2351 2352 2353 2354 2355 2356 2357 2358 2359 2360 2361 2362 2363 2364 2365 2366 2367 2368 2369 2370 2371 2372 2373 2374 2375 2376 2377 2378 2379 2380 2381 2382 2383 2384 2385 2386 2387 2388 2389 2390 2391 2392 2393 2394 2395 2396 2397 2398 2399 2400 2401 2402 2403 2404 2405 2406 2407 2408 2409 2410 2411 2412 2413 2414 2415 2416 2417 2418 2419 2420 2421 2422 2423 2424 2425 2426 2427 2428 2429 2430 2431 2432 2433 2434 2435 2436 2437 2438 2439 2440 2441 2442 2443 2444 2445 2446 2447 2448 2449 2450 2451 2452 2453 2454 2455 2456 2457 2458 2459 2460 2461 2462 2463 2464 2465 2466 2467 2468 2469 2470 2471 2472 2473 2474 2475 2476 2477 2478 2479 2480 2481 2482 2483 2484 2485 2486 2487 2488 2489 2490 2491 2492 2493 2494 2495 2496 2497 2498 2499 2500 2501 2502 2503 2504 2505 2506 2507 2508 2509 2510 2511 2512 2513 2514 2515 2516 2517 2518 2519 2520 2521 2522 2523 2524 2525 2526 2527 2528 2529 2530 2531 2532 2533 2534 2535 2536 2537 2538 2539 2540 2541 2542 2543 2544 2545 2546 2547 2548 2549 2550 2551 2552 2553 2554 2555 2556 2557 2558 2559 2560 2561 2562 2563 2564 2565 2566 2567 2568 2569 2570 2571 2572 2573 2574 2575 2576 2577 2578 2579 2580 2581 2582 2583 2584 2585 2586 2587 2588 2589 2590 2591 2592 2593 2594 2595 2596 2597 2598 2599 2600 2601 2602 2603 2604 2605 2606 2607 2608 2609 2610 2611 2612 2613 2614 2615 2616 2617 2618 2619 2620 2621 2622 2623 2624 2625 2626 2627 2628 2629 2630 2631 2632 2633 2634 2635 2636 2637 2638 2639 2640 2641 2642 2643 2644 2645 2646 2647 2648 2649 2650 2651 2652 2653 2654 2655 2656 2657 2658 2659 2660 2661 2662 2663 2664 2665 2666 2667 2668 2669 2670 2671 2672 2673 2674 2675 2676 2677 2678 2679 2680 2681 2682 2683 2684 2685 2686 2687 2688 2689 2690 2691 2692 2693 2694 2695 2696 2697 2698 2699 2700 2701 2702 2703 2704 2705 2706 2707 2708 2709 2710 2711 2712 2713 2714 2715 2716 2717 2718 2719 2720 2721 2722 2723 2724 2725 2726 2727 2728 2729 2730 2731 2732 2733 2734 2735 2736 2737 2738 2739 2740 2741 2742 2743 2744 2745 2746 2747 2748 2749 2750 2751 2752 2753 2754 2755 2756 2757 2758 2759 2760 2761 2762 2763 2764 2765 2766 2767 2768 2769 2770 2771 2772 2773 2774 2775 2776 2777 2778 2779 2780 2781 2782 2783 2784 2785 2786 2787 2788 2789 2790 2791 2792 2793 2794 2795 2796 2797 2798 2799 2800 2801 2802 2803 2804 2805 2806 2807 2808 2809 2810 2811 2812 2813 2814 2815 2816 2817 2818 2819 2820 2821 2822 2823 2824 2825 2826 2827 2828 2829 2830 2831 2832 2833 2834 2835 2836 2837 2838 2839 2840 2841 2842 2843 2844 2845 2846 2847 2848 2849 2850 2851 2852 2853 2854 2855 2856 2857 2858 2859 2860 2861 2862 2863 2864 2865 2866 2867 2868 2869 2870 2871 2872 2873 2874 2875 2876 2877 2878 2879 2880 2881 2882 2883 2884 2885 2886 2887 2888 2889 2890 2891 2892 2893 2894 2895 2896 2897 2898 2899 2900 2901 2902 2903 2904 2905 2906 2907 2908 2909 2910 2911 2912 2913 2914 2915 2916 2917 2918 2919 2920 2921 2922 2923 2924 2925 2926 2927 2928 2929 2930 2931 2932 2933 2934 2935 2936 2937 2938 2939 2940 2941 2942 2943 2944 2945 2946 2947 2948 2949 2950 2951 2952 2953 2954 2955 2956 2957 2958 2959 2960 2961 2962 2963 2964 2965 2966 2967 2968 2969 2970 2971 2972 2973 2974 2975 2976 2977 2978 2979 2980 2981 2982 2983 2984 2985 2986 2987 2988 2989 2990 2991 2992 2993 2994 2995 2996 2997 2998 2999 3000 3001 3002 3003 3004 3005 3006 3007 3008 3009 3010 3011 3012 3013 3014 3015 3016 3017 3018 3019 3020 3021 3022 3023 3024 3025 3026 3027 3028 3029 3030 3031 3032 3033 3034 3035 3036 3037 3038 3039 3040 3041 3042 3043 3044 3045

MOT MYSTÈRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3				■					■			
4					■						■	
5			■					■				■
6						■						
7				■					■			
8						■						

- 1** Similitude des traits du visage entre deux personnes.
- 2** Qui aime à agir – Substance dure et blanche qui recouvre la couronne des dents.
- 3** Ce n'est pas un débutant – Il faut en prendre un pour sauter plus loin – Matière visqueuse et tenace.
- 4** Tuyau terminé par un petit fourneau qu'on bourre de tabac – Peau de bouc cousue, servant à conserver l'eau.
- 5** Conjonction qui marque une liaison – Adverbe indiquant une grande quantité – Peut être positif ou négatif.

- 6** D'un poids faible – Faculté de choisir entre plusieurs situations.
- 7** Autour d'une île – Grimace de mécontentement – N'a pas toujours de trottoirs.
- 8** Qui a perdu sa fortune – Eutées

- 1 Faire revenir à la mémoire.
- 2 Pancarte.
- 3 Panneau de signalisation qui donne l'ordre d'arrêter
– Plante qui vit en parasite sur les branches de certains arbres.

- 4** Conjonction qui indique une condition – Commence le 21 juin.
- 5** Elle vivait au paradis avec Adam – Instrument servant à tuer ou à blesser.
- 6** Chapeau rond et bombé.
- 7** Dans le voisinage habituel.
- 8** Qui manque de rapidité – Pas beaucoup.
- 9** Signifie avant midi – S'esclaffe.
- 10** Organe plat qui permet aux poissons de se déplacer.
- 11** Poil situé au bord de la paupière – Fait un noeud.
- 12** Personne désignée par une élection – Venus au monde.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	M	A	N	C	H	O	T		G	O	L	F
2	A	M	E	R		T	A	B	L	I	E	R
3	L	E	G	A	L	E		A	U	S	S	I
4	A	N	O	N		S	O	N	I	P	T	
5	I		C	E	S		S	C	A	L	P	
6	S	O	I		E	T	E		I	L	O	T
7	E	N	E	R	V	E		A	D	O	R	E
8	S	U	R		E	L	E	M	E	N	T	S

**BABA
BLEU
BRIE**

CARI
CHERE
CITRON
CONFIT
CRABE
CREPE
CROQUETTE

ECLAIR
ENCAS
ENDIVE
ESCARGOT

**FAR
FLAN**

GIGOT
GLACER
GOINFRE
GOSIER
GRUAU

**LASAGNE
LEGER
LIME
LISSE
LUNCH**

MICHE
MIE
MORUE
MOYEU
NAVET

A	E	E	L	U	O	M	E	S	O	U	P	E	R	F
I	B	T	L	T	O	G	R	A	C	S	E	H	T	N
S	A	A	T	I	I	R	A	C	I	T	R	O	N	E
U	E	L	B	E	U	F	F	N	T	O	U	R	I	N
R	A	L	U	N	C	H	N	E	M	I	L	M	N	I
E	P	I	L	A	F	E	U	O	G	O	S	I	E	R
G	C	B	R	I	E	Q	R	E	C	A	L	G	V	R
E	L	B	A	T	O	I	G	N	O	N	G	O	R	E
L	A	G	E	R	A	V	I	O	L	I	R	I	I	T
I	A	I	C	E	T	K	G	R	U	A	U	N	R	I
S	D	S	R	U	E	Y	O	M	N	A	L	F	R	O
S	X	C	A	L	V	P	T	G	E	M	O	R	U	E
E	U	R	B	G	A	E	E	V	I	D	N	E	O	U
S	O	A	E	R	N	U	T	R	I	T	I	O	N	F
T	R	I	A	L	C	E	M	I	C	H	E	R	E	E

07-03-2017

TERRINE THE TOURIN

VEAU

1. Action de boiter.
2. Porte extérieure d'une maison – Nomade.
3. Cheminées – Aiguilles.
4. Patronne – Opiniâtres.
5. Le requin en est un.
6. Bouché – Épreuves.
7. Buffets où l'on range la vaisselle précieuse.
8. Île de France – Oiseaux grimpeurs.
9. Matière textile – Visage grotesque.
10. Absurde – Organe sécréteur.
11. Place – Écrivent.
12. Rendent plus long – Sert à suspendre.

1. Échange réciproque et simultané de situation.
2. Sport de combat – Groupe.
3. Canneberge – Vin blanc.
4. Démodé – Celui qui écoute.
5. Groupement religieux – Célèbre troyen.
6. Id est – Désavouent.

7. Partie saillante et allongée
– Fixent le cours de.
8. Géomètre topographe.
9. Ne dit pas un mot (Se)
– Garde.
10. Congénitales – Pas jeunes.
11. Enlevée – Substances conte-
nues dans les rafles de rai-
sin.
12. Centaure – On s'y promène.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	E	R	R	O	U	I	L	L	A	G	E
2	E	T	E	I	N	T	S	A	M	E	N	
3	C	E	U	X		A	M	U	S	A	N	T
4	T		S	E	C	H	E			E	R	R
5	E	U	S		A		N	A	R	R	E	R
6	U	N	I	F	I	E	S		E		R	
7	R	I	S	E	E	S		A	G	R	E	
8		V			R	U	P	I	N	E		M
9	B	O	O	M		R	E	A	N	I	M	E
10	A	Q	U	I	L	I	N		E	T	E	S
11	N	U	E	E	L	T	A	S	E	S		
12	C	E	D	R	E	S		N	F	M	F	

N° 4807

		5	3			1	2	
	7	3						
				1	6			5
9	3				2			
		2	1	5		7	8	
4			8		9			
			2					3
	2	1				4		8

4083

Niveau de difficulté : facile

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

[illegible]

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

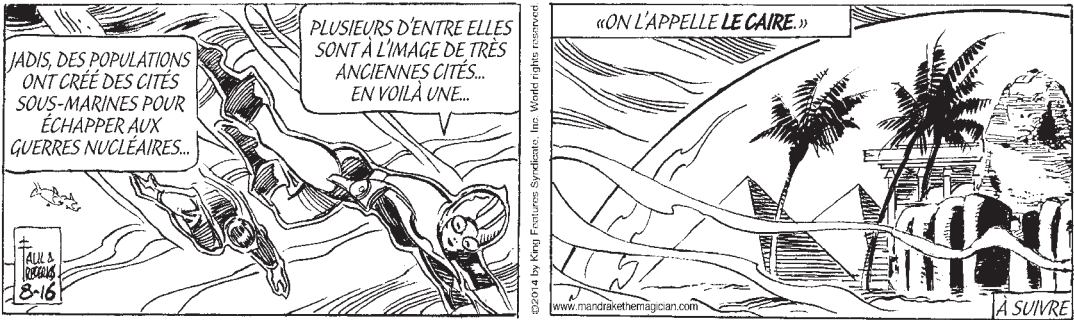
7	1	6	2	4	5	3	9	8
9	3	8	1	6	7	2	5	4
5	4	2	3	9	8	7	1	6
4	9	1	7	5	6	8	3	2
8	6	3	4	1	2	9	7	5
2	5	7	9	8	3	6	4	1
6	8	9	5	3	1	4	2	7
1	2	4	6	7	9	5	8	3
3	7	5	8	2	4	1	6	9

4082

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Citation de Louise Leblanc:
Pendant qu'on fouille dans la
vie des autres, on oublie la
sienne.

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE



BEN



Horoscope

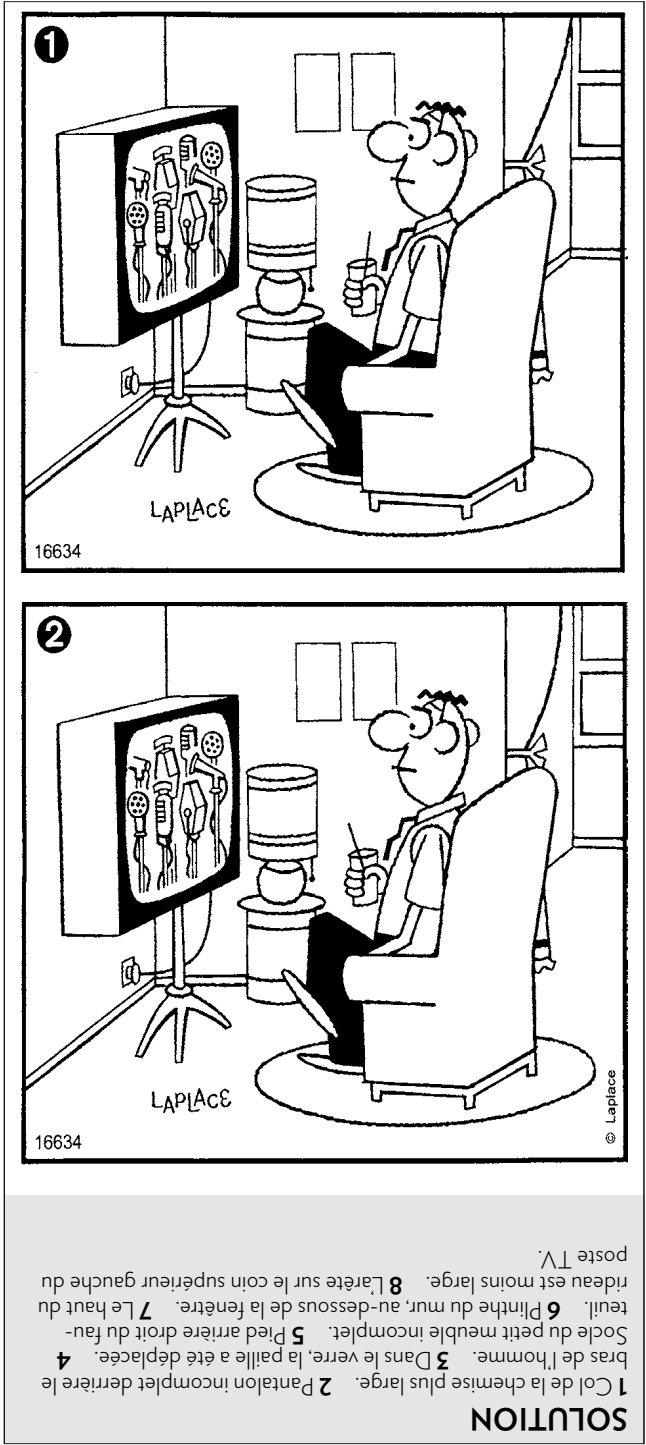
Bélier (21 mars au 19 avril)
Vu que la Lune en Cancer n'est pas la meilleure alliée du Bélier, il pourrait y avoir un danger rattaché à l'envie d'obtenir davantage de biens et de dividendes. L'appât du gain serait la principale chose qui puisse détériorer une situation agréable. Il n'y aura toutefois aucun mal à vouloir améliorer votre sort, pour autant que vous soyez capable d'apprécier vos acquis actuels.

Taureau (20 avril au 20 mai)
Le cycle de la Lune en Cancer pourrait vous procurer l'effet d'un second souffle et contribuer à faire disparaître une limitation. Voici donc un mardi pouvant être pour vous stimulant, lors duquel vous pourriez faire avancer une affaire qui vous tient à coeur. N'hésitez pas à contacter une personne qui a manifesté récemment de l'intérêt à votre endroit. La balle se trouve dans votre camp...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)
Aller doucement n'empêche pas d'arriver. Certes, la triple conjonction Soleil-Mercure-Neptune en Poissons, au carré de votre Signe, pourrait vous mettre quelques bâtons dans les roues, mais un ralentissement pourrait malgré tout vous permettre de parvenir à vos fins, et peut-être même avec d'autant plus d'éclat. Profitez de cette période d'attente pour peaufiner vos projets...

Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



Cancer (22 juin au 22 juillet)
Étant donné que les autres ne feront pas nécessairement les premiers pas, c'est probablement à vous d'aller les solliciter. Rassurez-vous, votre crainte de rejet n'est pas fondée. Faites-vous confiance ne vous laissez pas hanter par les pires scénarios. Et avec le cycle de la Lune en Cancer, l'enthousiasme de certaines personnes pourrait même vous étonner...

Balance (23 septembre au 23 octobre)
Les gens changent avec le temps et certaines de vos perceptions gagneraient à être mises à jour. Des individus dont vous aviez qualifié le rendement d'insuffisant ont peut-être perfectionné leurs aptitudes. Sur le plan personnel, il est également possible que quelqu'un ait modifié ses comportements. Malgré les aspects de la Lune en Cancer, pourquoi ne pas lui accorder une seconde chance?

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)
Avec le cycle de la Lune en Cancer, face au Capricorne, vos émotions seront probablement plus fortes. En fait, les personnes qui vous côtoient se montreront peut-être moins bien intentionnées, et hésiteront à accepter quelques compromis. La flexibilité ne sera sans doute pas à l'honneur, et ce sera à vous à modifier certaines décisions prises sans en avoir parlé au préalable.

Lion (23 juillet au 22 août)
Il n'est pas toujours possible de tout avoir. Le cycle Lunaire est de passage en Cancer, et aujourd'hui ses aspects vivent pas mal de travers. Par conséquent, il pourrait s'agir pour le noble Lion que vous êtes d'un mardi mitigé, lors duquel vous devrez probablement renoncer à une chose afin de pouvoir en obtenir une autre. Que voulez-vous, rien n'est parfait...

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)
Cette étape actuelle des Poissons devrait revigorer votre enthousiasme et votre détermination. Les changements que vous envisagez sont réalisables, mais vous devez poser des gestes concrets afin de les appeler. Une modification apportée à la manière habituelle de procéder pourrait agir comme catalyseur et entraîner de grandes transformations. Prenez l'initiative en vue de briser le statu quo.

Verseau (20 janvier au 18 février)
Le cycle Lunaire en Cancer qui aujourd'hui vit pas mal de travers, pourrait rendre vos désirs moins facile d'accès, ou du moins vous donner cette impression. Les autres risquent de ne pas se comporter exactement tel que vous le souhaiteriez, et ce, d'autant plus s'ils ignorent quelles sont vos attentes. Vous aurez donc avantage à faire clairement état de vos intentions.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)
Compte tenu de la conjonction Mars-Uranus en Bélier, les situations peuvent se mettre à évoluer soudainement. Mais vu d'autres aspects, la tournure des événements risque de vous laisser perplexe. Cependant, vous pourriez finir par en apprécier les bienfaits dans un avenir rapproché. Exprimez vos appréhensions, mais ne vous fermez pas systématiquement au changement.

Poissons (19 février au 20 mars)
Si vous n'aimez pas ce que vous voyez, il faudrait probablement changer la manière dont vous le regardez. Étant donné que les choses ne se transformeront pas radicalement du jour au lendemain, il sera préférable d'apprendre à les accepter. Et il sera plus facile de vous détacher des éléments qui vous importunent plutôt que de fournir des efforts pour les modifier à votre guise...

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30
AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

AVIS I DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSIÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉS.

IMMOBILIER VENTE

8687 Terrains, terres et fermes à vendre

TERRASSE DES CAPITALLES
pour autoconstruction unifamiliale, prêts à construire, fond de sable, 819 609-7884
www.vagasinc.ca

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

2½-3½-4½ -5½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher de bois franc, juil.
819 378-9325

2½-3½-4½
Trois-Rivières et secteur Cap, immédiatement et juil., stat. pas de chien, 819-374-0917

2½, RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés, éclairés, semi-meublés, à partir de 340\$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½, 4½, 5½
Arrière Galeries du Cap, propre, paisible, intercom, 819 692-3117, 819 691-7020.

3½- 4½ - 5½
Promotion exceptionnelle, insonorisés, chauffés, éclairés, paisibles, excellents services, conciergerie, sécuritaire, stationnements, près des services et Uqtr. **819 696-7454**

4 1/2, libre mars, 4680 Côte Rosemont, frais peint, plancher bois, style condo, garage, tranquille. 819-376-6595 cell: 819-266-3297.

4½ 1ER mois \$1
STAT int., ascenseur, pl béton, comtoir grantire, intercom, très spacieux. **819 609-0425.**

4½ 1^{er} MOIS À 1\$
libre immédiatement, immeuble récent, très spacieux, comptoir quartz, intercom, rang., stat., **819 609-0425.**

4½ 3½ 1^{er} mois à 1\$
et 2^e mois gratuit, libres maintenant, plancher de béton, très grand, entrée lav./séc. et lav/vaiss., intercom, stat., **819 609-0425**

4½, 450\$/mois
Libre, fraîchement repeint, bois-franc, céramique, eau chaude incluse, 2 balcons, intercom, rangement et stat. **819 609-0425**

4½, 5½, près Les Rivières,
ch./écl., clientèle 50 ans et plus, sécurisé, intercom, refait à neuf, 1245 Des Cypres; 3790 Jacques de Lavadi; 565\$ à 625\$/mois, 819 448-2255.

4½, centre-ville, rue Notre-Dame, 2e étage, rénové, avec stat., 400\$, 819-372-7617.

4½ CHATEAU LAVIOLETTE
STAT int., ascenseur, chute déchets, clim., intercom, rangement. **819 609-0425.**

4½, GRAND, 2e étage, non ch./écl., rénové frais peint, libre immédiatement, 485\$, 88 rue Vachon app. 3, 819 377-2278

5½, NEUFS, CLIMATISÉS
Face à la polyvalente Chavigny (secteur Trois-Rivières Ouest), remise, 819 697-2020

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625\$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

GRAND 5½, 2 portes patio, idéal pour personnes 50 ans et +, rénové au goût du jour, réf., secteur St-Odilon, 580\$, 819-692-7933

JARDIN D'EDEN - PRIX RÉDUIT
beau, 4½, style condo, tranquille, stationnement, 625\$, libre 1er mars. **819-371-8544**

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

1 SEUL PAIEMENT, Mont-Carmel, 5 chambres, 935\$, capital + intérêts + taxes municipale + scolaire + assurance, financement proprio, 819 370-7468

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 819 539-3897.

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique
vos besoins le sont aussi.

698-7014, MURIELLE
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Découvrez les bienfaits
d'un massage de détente dès 8 h am
819 698-8084

Massothérapie à domicile, pour femmes et hommes. **819 698-2159**

MÉLANIE 819-374-5688
Excellent massage, prenez du temps pour vous. Lundi au vendredi de 8h à 20h

8786 Services financiers et impôts

RECEVEZ votre remboursement d'impôt fédéral immédiatement. Rapports d'impôt provincial et fédéral à partir de 48\$ (aide-social 28\$), 819-378-8951

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500\$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8792 Peinture et décoration

TRAVAUX de peinture, céramique
plancher flottant, 25 ans d'expérience.
Semi-retraité. 418-365-3500.

8798 Déneigement

Estimation gratuite
dénégement de toitures, résidentiel, commercial et industriel, avec assurance responsabilité 819-699-6786

Grands Frères Grandes Sœurs Trois-Rivières
Être Grand Frère ça me grandit!
819 840-0965

8799 Déménagement, transport et entreposage

À BAS PRIX
Déménagement J.-P. GÉLINAS : 692-7229

SERVICES PERSONNELS

8818 Ésotérisme et cartomancie

819 372-5512
Mme Pierrette, cartomancienne, voyance et tarot.

8819 Messages personnels

COUP DE COEUR
24 H - 819 269-3200
♥ Kim et ses amies vous reçoivent et se déplacent.
Endroit propre et discret

100% NOUVELLES JOLIES & SEXY
★ 24h, 819 386-8585 ★
reçoivent, se déplacent, discrétion

♥ 244-7371 ♥
Bronzée, Nicky te reçoit,
de 10h à 19h. XXX

♥ 24H EROTIKA 7/7 ♥
Massage complet (huile)
Réserver "sexy Sherry" (819) 266-5329

DUO ET SOLO PRÈS DE L'UNIVERSITÉ
819 809-2920

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

2 PRÉPOSÉ(E)S AUX BÉNÉFICIAIRES
demandé(e)s avec expérience, 1 de jour et 1 de soir, clientèle avec trouble cognitif. SVP envoyer C.V. par fax : 819-376-8764 ou courriel : residence_trepanier@yahoo.ca

Cusiner(ère), livreur se présenter 105 rue St-Laurent.

LIVREUR(EUSE), serveur(se), cuisinier(ère) demandé(e)s, se présenter au 2005, 105^e Ave., 819 536-4440

TRAVAILLEUR autonome ou personne retraitée, travail intensif, 15 nov. au 1^{er} juin et 1^{er} sept. au 15 nov., 20\$/h, travail de surveillance d'équipement d'agricole, 819 384-9718

8834 Offres d'emploi

ASSISTANTE GÉRANTE

DÉPARTEMENT : Boulangerie

40 heures/semaine
Disponibilité jour et fin de semaine
Salaire à discuter

Venir porter votre curriculum vitae en personne et demander Mélanie Allaire

IGA Jean-XXIII 6060, boul. Jean-XXIII
Trois-Rivières

VÉHICULES

8855 Véhicules lourds et divers

MINI-EXCAVATRICE KUBOTA KX71, 2010, avec ponce hydraulique et sortie pour marteau, exc. état. 819-692-0189

In memoriam
En souvenir de ceux qui nous ont quittés et pour la santé de nos sept millions de cœurs
Merci

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC
À la conquête de solutions.

1 888 473-INFO
www.fmcœur.qc.ca

nécrologie

AVIS DE DÉCÈS

BLOUIN-LAROCHE, Mme Anne-Marie
99 ans, Trois-Rivières
LEFEBVRE-LAMBERT, Mme Françoise
83 ans, Louiseville



BLOUIN-LAROCHE
MME
ANNE-MARIE
1917 - 2017

Au CHSLD Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 1^{er} mars 2017, est décédée à l'âge de 99 ans et 11 mois, (à la veille de ses 100 ans, qu'elle aurait eu le 6 mars) Mme Anne-Marie Larouche, épouse de feu Donat Blouin, demeurant à Trois-Rivières. La famille accueillera parents et amis à l'église de Pointe du Lac le mercredi 8 mars 2017 à partir de 10 heures.

Les funérailles auront lieu le mercredi 8 mars 2017 à 11h, en l'église de la Visitation-de-la-Sainte-Vierge de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac). L'inhumation aura lieu au cimetière St-Joseph de Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).

Précédée de son fils Michel (décédé à la naissance) et de ses frères et soeurs : feu Maurice Larouche (feu Annette Pépin), feu Jules Larouche (feu Lucienne Larouche), feu Madeleine Larouche, feu Roger Larouche (feu Jacqueline Richard), feu Marcel Larouche (feu Blanche Verrette), feu Charles, feu Laurent, feu Jean-Marie et feu Denise Larouche, la défunte laisse dans le deuil sa fille Francine (Dominique) Larouche (Michel Bernier); ses petites-filles : Geneviève Hardy (Mathieu Tremblay) et Adélaïde Hardy; ses arrière-petits-enfants : Maïka, Jacob et Raphaëlle; ses deux soeurs : Josette Larouche (feu Paul-Arthur Plourde) et Jeanette Larouche; ses belles-soeurs : Thérèse Fournier (feu Jean-Marie Larouche), Blanche Rousseau (feu Laurent Larouche); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s des familles Larouche et Blouin. La famille remercie tout le personnel du CHSLD Saint-Joseph pour les très bons soins prodigués. La direction des funérailles a été confiée aux :

Résidences funéraires St-Louis
Renseignements : 819 377-1991
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel : condoleances@maisonstlouis.ca
Site Internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



LEFEBVRE-LAMBERT
MME FRANÇOISE

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 4 mars 2017, est décédée à l'âge de 83 ans Mme Françoise Lefebvre épouse de feu M. Joseph-Hector Lambert, demeurant à Louiseville.

La famille accueillera les parents et ami(e)s à la :

Maison funéraire Régionale Richard
140 St-aimé
Louiseville

Heures d'accueil : mardi de 19 à 22 heures; mercredi, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.

Les funérailles auront lieu le mercredi 8 mars 2017 à 11h en l'église de Louiseville. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

L'ont précédée sa soeur Anne-Marie (feu Roger Lacoursière) et son frère André.

La défunte laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Ida (feu Denis Gagnon), Alice (feu Maurice Paquette), Juliette (René-Jacques Pagé), Marcel (Jacqueline Ferron), Marguerite (Marcel Paquin) et Gérard (Carole Morin); ses belles-soeurs : Hélène Leblanc (feu André Lefebvre), Gertrude Lavaute (feu Paul Lambert) et Jacqueline Nolet (feu Gérard Lambert); son beau-frère Guy Lambert f.i.c.; son neveu Robert Lambert (Sylvie Mailhot) qu'elle avait accueilli dans sa famille et de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient grandement appréciés.

Renseignements : 819 228-4822
Télécopieur: 819 228-3653
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca

Association des parents d'enfants handicapés (A.P.E.H.) inc.
amour patience espoir harmonie
1900, rue Royale, Trois-Rivières (Québec) G9A 4K9 • 819 691-0342
www.apeh.ca

Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

Don In memoriam
En souvenir d'un être cher

1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Centre prévention suicide les Deux Rives
VOUS ÊTES ENDEUILLÉ PAR UN SUICIDE?
1 866-APPELLE (277-3553)

le monde

Premier QG militaire pour l'UE

Les ministres européens des Affaires étrangères ont jeté lundi à Bruxelles les bases d'un «quartier général» militaire pour l'Union européenne, censé centraliser dès ce printemps le commandement de certaines missions extérieures. Les 28 ont décidé «de mettre en place, à court terme, une capacité militaire de planification et de conduite au sein de l'état-major de l'UE à Bruxelles, qui sera chargée, au niveau stratégique, de la planification et de la conduite opérationnelles de missions militaires à mandat non exécutif», c'est-à-dire non combattant, selon le texte qu'ils ont adopté. Plusieurs pays de l'UE, notamment le Royaume-Uni, voient d'un mauvais oeil toute initiative qui pourrait évoquer une armée européenne. Londres a toujours bloqué toute avancée dans ce domaine, au grand dam de pays comme la France et l'Allemagne. **AFP**

Le renvoi d'un cardinal demandé

Le pape François a été appelé lundi par un groupe catholique à remplacer un cardinal, suite aux accusations contre de hauts responsables du Vatican qui bloqueraient des réformes anti-pédophilie. Le groupe international We Are Church «appelle le pape François à remplacer le cardinal Gerhard Ludwig Müller par quelqu'un qui introduira transparence, justice et compassion» dans la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le ministère important qu'il dirige actuellement. Cette requête fait suite à la démission début mars de l'Irlandaise Marie Collins, victime dans sa jeunesse d'abus sexuels par des religieux. La presse internationale s'est aussi faite l'écho de gestes de clémence du pape pour certains prêtres pédophiles, évitant par exemple à un prêtre italien d'être défroqué. Récidiviste, ce dernier vient d'être condamné à la prison. **AFP**

Enquête exigée au Soudan du Sud

La Commission de l'ONU sur les droits de l'homme au Soudan du Sud a réclamé lundi une enquête internationale indépendante sur les crimes commis dans ce pays ravagé par la guerre civile, réitérant sa mise en garde contre un «nettoyage ethnique». Dans un rapport, la commission formée de trois experts a dénoncé «une hausse massive de graves violations des droits de l'homme et de sévices» au Soudan du Sud au cours des derniers mois. Dans le document qui doit être présenté au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève la semaine prochaine, les experts renouvellent leur mise en garde après deux visites sur place l'an dernier contre «un nettoyage ethnique en cours». Ils appellent l'ONU à ordonner «une enquête impartiale, indépendante et internationale sur les crimes les plus graves, dont les violences sexuelles liées au conflit». **AFP**

Un décret revu et corrigé

Trump tente à nouveau de restreindre l'accès aux États-Unis

IVAN COURONNE
Agence France-Presse

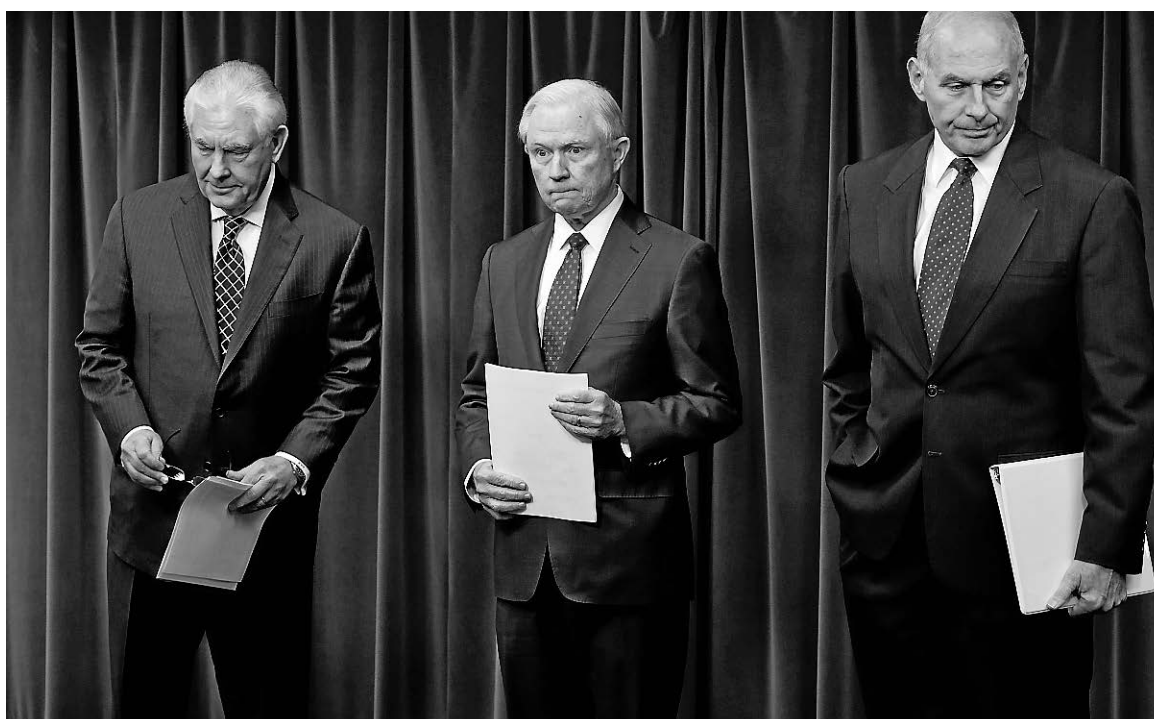
WASHINGTON — Donald Trump a signé lundi un nouveau décret interdisant l'entrée aux États-Unis aux voyageurs de six pays musulmans, rédigé de façon à passer l'obstacle de la justice et éviter le tollé mondial de sa première tentative.

Le président américain continuait parallèlement à se battre sur un autre front : l'affaire des contacts supposés entre son entourage et des responsables russes pendant la campagne présidentielle.

Après avoir accusé Barack Obama de l'avoir placé sur écoute avant l'élection, il a demandé au Congrès d'élargir son enquête et d'intensifier la chasse aux «fuiteurs», qui font passer dans la presse des informations classées secret défense, et éventent plus généralement les secrets de la Maison-Blanche.

M. Trump, invisible lundi, a signé le décret dans le Bureau ovale, et non lors d'un événement médiatisé. Il entrera en vigueur le 16 mars.

«Ce décret s'intègre dans nos efforts pour éliminer les vulnérabilités exploitées par les terroristes islamistes radicaux à des fins destructrices», a dit le chef de la



Le secrétaire d'État, Rex Tillerson, le procureur général des États-Unis, Jeff Sessions, et le secrétaire de la Sécurité intérieure, John Kelly, ont tous les trois commenté le nouveau décret interdisant l'accès au pays par des voyageurs de six pays. — PHOTO AFP, MANDEL NGAN

diplomatie américaine, Rex Tillerson, lors d'une déclaration avec ses homologues de la Justice et de la Sécurité intérieure.

L'IRAK ÉPARGNÉ

Principaux amendements par rapport au décret du 27 janvier bloqué par la justice fédérale : l'Irak ne fait plus partie des pays dont les ressortissants ne pourront plus entrer aux États-Unis, et les détenteurs de «cartes vertes» et de visas sont explicitement protégés.

La suspension de l'accueil des réfugiés est décrétée pour 120 jours, comme auparavant. Les réfugiés syriens, qui étaient bannis *sine*

die, sont également bloqués pour 120 jours. Ceux dont le voyage aux États-Unis était déjà planifié pourront toutefois venir.

Six pays sont visés par la nouvelle interdiction, soit : l'Iran, la Syrie, le Soudan, la Libye, la Somalie et le Yémen

L'action présidentielle est le prélude à la mise en place d'une politique de «vérification extrême» aux frontières afin d'empêcher des infiltrations djihadistes.

L'administration a justifié l'urgence de ces mesures en affirmant qu'environ 300 personnes entrées comme réfugiés faisaient actuellement l'objet d'une enquête antiterroriste du FBI.

Donald Trump avait été accusé de discrimination envers les musulmans, potentiellement anti-constitutionnelle, lors du premier décret, qui a été suspendu par un juge le 3 février, et finalement révoqué par lui lundi.

La nouvelle version est présentée comme plus solide juridiquement, fondée sur les pouvoirs exécutifs du

président pour protéger la nation et appliquer les lois migratoires.

Les six pays de la liste d'interdiction, pour 90 jours, sont les trois de la liste du département d'État des pays «soutenant le terrorisme» (Iran, Syrie, Soudan), ainsi que trois «États en faillite» (Libye, Somalie, Yémen), où vérifier les antécédents des demandeurs s'avère impossible, selon l'administration.

La réécriture a satisfait la majorité républicaine, dont beaucoup s'étaient désolidarisés du gouvernement.

«Ce nouveau décret promeut notre objectif commun de protéger le pays», s'est félicité Paul Ryan, président de la Chambre des représentants.

Mais les opposants de la première heure ont dénoncé un texte à peine édulcoré, toujours discriminatoire.

La grande ONG de défense des droits civiques ACLU a promis de le contester, tweetant : «Rendez-vous au tribunal».

«Je suis sûr que ce décret fera face aux mêmes obstacles dans les tribunaux que le précédent», a déclaré le chef des sénateurs démocrates, Chuck Schumer.

Pour Bernie Sanders, arguant que la seule nationalité ne permettait pas de juger de la dangerosité d'un individu, la directive «raciste» sera en outre inefficace.

Un rapport du département de la Sécurité intérieure, apparu dans la presse, a d'ailleurs conclu que les radicalisations intervenaient plusieurs années après l'arrivée aux États-Unis.

L'Irak est exempté, car son gouvernement aurait accepté de fournir des informations supplémentaires sur ses citoyens demandant des visas. Bagdad avait protesté d'être mis au ban, et s'est félicité du revirement.

politique

Justin Trudeau de nouveau appelé à condamner le décret de Trump

OTTAWA — Une courte période avant la mise en vigueur du nouveau décret controversé sur l'immigration du président américain Donald Trump donne un certain répit aux responsables canadiens, alors qu'ils tentent de déterminer l'impact potentiel pour le Canada.

Le ministre de la Sécurité publique, Ralph Goodale, a affirmé que le gouvernement fédéral examinerait le décret remanié pour bien comprendre ce qui est en jeu, mais à première vue, il semble que rien ne changera dans le traitement réservé aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

«Bien évidemment, il s'agit d'une question détaillée comptant certaines subtilités

importantes, et nous allons nous attarder à tous les détails afin de pouvoir fournir aux Canadiens une information complète sur tout ce qu'ils doivent savoir», a dit M. Goodale.

Le premier ministre Justin Trudeau a une fois de plus évité de se prononcer contre l'administration américaine de Donald Trump et sa nouvelle version de son controversé décret en matière d'immigration, malgré les multiples demandes en ce sens.

M. Trump a dévoilé lundi une nouvelle mesure de sa politique visant à interdire l'entrée en sol américain aux ressortissants de plusieurs pays majoritairement musulmans. Le décret remanié doit entrer en vigueur le 16 mars.

«Nous devons nous assurer que nous partageons de l'information et opérons sur les mêmes bases des deux côtés de la frontière», a dit M. Goodale.

L'opposition néo-démocrate à Ottawa a une fois de plus demandé à M. Trudeau de condamner cette directive et de suspendre l'entente sur les tiers-pays sûrs qui lie le Canada et les États-Unis.

«Comment le premier ministre peut-il s'abstenir de prendre position contre la politique raciste des États-Unis, alors qu'elle a de toute évidence des conséquences pour les Canadiens?», a demandé le chef du NPD, Thomas Mulcair.

«Nous continuons à travailler très fort avec l'administration américaine pour s'assurer que notre frontière demeure un endroit où les Canadiens, les biens et les services peuvent faire un transit efficace et rapide», a dit le premier ministre Trudeau.

«Nous ne parlons pas de biens et de services, nous parlons d'une citoyenne canadienne, née au Canada, refoulée illégalement à la frontière américaine, et on veut un premier ministre qui sait se tenir debout», a rétorqué M. Mulcair, faisant sans doute référence à Manpreet Kooner, qui a dit avoir été refoulée à la frontière américaine.

LA PRESSE CANADIENNE

LOI SUR L'AIDE SOCIALE

La grève des juristes retarde la réforme

PATRICE BERGERON

La Presse canadienne

Sursis pour les prestataires d'aide sociale : les pénalités et les suppléments prévus par le gouvernement Couillard ne sont pas près d'entrer en vigueur.

La réforme de l'aide sociale a en effet été enrayée par la longue grève des juristes de l'État, qui s'est dénouée la semaine dernière avec l'adoption d'une loi spéciale forçant leur retour au travail.

Le projet de loi 70 qui revoit les mesures d'employabilité a été adopté en novembre dernier, mais c'est le règlement qui doit mettre en place tous les mécanismes, les conditions et modalités de l'application de la loi.

Or, la réglementation devait être entre autres révisée par les avocats et notaires de l'État, qui n'ont repris le travail que mercredi dernier, après quatre mois de conflit de travail.

Le porte-parole du ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Simon Laboissonnière, a confirmé

lundi qu'il y avait actuellement du «retard» dans la mise en place dans la réforme et qu'il était imputable au conflit de travail.

«Ce qu'on me dit, c'est qu'il y a un retard, alors je présume que oui, le règlement aurait dû déjà être affiché (en temps normal)», a-t-il expliqué dans une entrevue téléphonique avec La Presse canadienne. Il n'a pas pu toutefois évaluer la durée du retard, ni préciser un nouvel échéancier, ni chiffrer les coûts engendrés par ce retard.

Le pivot de la nouvelle loi est le programme Objectif Emploi, qui vise à intégrer au marché du travail ceux qui font une première demande

Le pivot de cette réforme de l'aide sociale est le programme Objectif Emploi, qui vise notamment à intégrer au marché du travail ceux et celles qui font une première demande d'aide de dernier recours.

En vertu des intentions réglementaires du ministre François Blais évoquées en commission parlementaire, les demandeurs recevront une prime s'ils acceptent un des trois parcours d'employabilité possibles, mais ils seront pénalisés s'ils refusent ou s'ils s'absentent durant la démarche.

Dans le pire des scénarios, en cas de manque de collaboration, après une quatrième absence de plus de cinq jours, la prestation de base, soit 623 \$ par mois, serait amputée de 224 \$ pour au moins un mois, à 399 \$ par mois.

À cela s'ajouteraient cependant le Crédit d'impôt sur la solidarité et le Crédit d'impôt sur la TPS, qui ensemble totalisent 103 \$ par mois.

En commission parlementaire, M. Blais a esquissé les grandes lignes du règlement à venir. Il prévoirait d'abord une convocation du nouveau prestataire pour une rencontre et en cas de refus de participer, le chèque du mois suivant serait retenu et remis en mains propres.



La réforme de l'aide sociale devait être révisée par les avocats et notaires de l'État, qui n'ont repris le travail que mercredi dernier, après quatre mois de conflit de travail. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

En cas d'acceptation toutefois, le nouveau prestataire serait orienté en fonction de trois parcours distincts, assortis d'un supplément à la prestation mensuelle de base de 623 \$: recherche intensive d'un emploi (+165 \$); formation et acquisitions de compétences (+260 \$); développement des habiletés sociales (+165 \$).

Des sanctions s'appliqueraient ensuite aux contrevenants qui ne suivent pas le parcours, en fonction du nombre de semaines d'absence. À la première offense, une première absence de plus de

cinq jours, on leur retirerait 165 \$; à la deuxième, on retrancherait 56 \$ supplémentaires; à la troisième, 112 \$, et à la quatrième 224 \$.

Rappelons que le règlement à venir doit d'abord être pré-publié dans la *Gazette officielle*, pour 45 jours de consultations, avant d'entrer à vigueur.

Le gouvernement Couillard plaide que la réforme n'a pas pour but de réduire les coûts de l'aide sociale. Si les 17 000 nouveaux demandeurs sont admis aux mesures d'employabilité, il en coûtera 50 millions \$ de plus par année, fait-on valoir.

BABILLARD

ACTIVITÉS

DIPLOMÉS UNIVERSITAIRES
ÂÎNÉS

Le 8 mars à 11 h 30, conférence avec M. Francis Langlois sur la politique américaine et les élections 2016 au restaurant Pacini. Info: 819-375-5894.

GROUPE D'ENTRAIDE
DE SHAWINIGAN

Le 7 mars à compter de 13 h 30 au CLSC de Shawinigan, conférence de Mme Andréanne Rodrigue «Comment gérer notre stress». Info: 819-537-1329.

OUVROIR SAINTE-MADELEINE

Ouvert les mercredis de 9 h à 15 h à l'église Saint-Gabriel-Archange. Info: 819-374-6880.

AFÉAS ST-GEORGES

Le 8 mars à 17 h 30, repas suivi à 19 h réunion du mois et forum de discussion sur les 50 ans de la fondation de l'Aféas au sous-sol de l'église. Info: 819-538-8198.

AFÉAS ST-GRÉGOIRE

Le 7 mars à 19 h au Centre culturel, Mme Michelle Biondi nous entretiendra des nouvelles tendances en décoration. Info: Lucie 819-233-4288.

AFÉAS ST-JEAN-BAPTISTE

Le 7 mars à 19 h 15, réunion de l'Aféas à la salle du Centre d'action bénévole, 632, 13^e rue, secteur Grand-Mère.

AFÉAS SAINTE-THÉRÈSE

Le 7 mars à 13 h 30, rencontre mensuelle au sous-sol de l'église au 1350, 7^e rue Info: 819-370-1251

CHEVALIERS DE COLOMB DE
ST-MAURICE CONSEIL 2877

Le 7 mars à 19 h, rencontre du comité exécutif suivi de l'assemblée mensuelle des membres du Conseil 2877 à 20 h.

FEMMES DE MÉKINAC

Les mardis du 7 mars au 10 mai, formation gratuite «De la dépendance à l'autonomie affective, info: 819-289-2588.

CERCLE MARIE LENEUF

Le 7 mars 17 h 30, souper fraternel au sous-sol de l'église St-Laurent, T-R., suivi de la réunion mensuelle à 19 h 30. On souligne la St-Patrick avec un peu de vert. Info: 819-372-0282.



UN POLICIER DE LA SQ S'IMPLIQUE

Le sergent David Castonguay, du poste de la MRC Pierre-de-Saurel de la Sûreté du Québec, et propriétaire du centre CrossFit Nicolet, a organisé une compétition amicale de crossfit avec des aspirants-policiers de l'École nationale de police du Québec afin d'amasser des fonds pour deux organismes, soit la Maison la Nacelle et La Vigile. À cette occasion, une vingtaine d'aspirants-policiers ont pris part à l'activité qui a permis d'amasser un total de 650 \$. On voit le sergent Castonguay à droite sur la photo, portant le chandail noir avec l'écusson jaune. Il est accompagné des aspirants-policiers de la 179^e cohorte et de quelques bénévoles.

ERRATUM

Dans la parution du 6 mars de l'annonce double page de **Hyundai**, on aurait dû lire l'équipement suivant pour le modèle Veloster de base à boîte manuelle à 6 rapports 2016 :

Jantes de 17 po en alliage, écran ACL tactile à haute résolution de 7 po, télédéverrouillage et échappement central double chromé. Nous regrettons tout inconvénient que cela aurait pu causer.

Problèmes de dépendances

La Maison Carignan 819 373-9435

Centre de thérapie mixte

www.maisoncarignan.qc.ca

LOTO QUÉBEC Résultats du : **DIMANCHE 5 MARS 2017**

TOUT-ORIENT 01 03 04 06 07 08
11 12 16 18 20 24

Lotto 6/49 3 5 6 5 3 5 2 2

Sprinto 01 14 18 35 42

LOTTO POKER 2 6 10 V R

Astro Jour - Mois - Année - Signe
18 - JUIN - 77 - SCORPION

banco 01 03 04 09 17 18 22 23 24 29
34 37 39 43 45 47 49 58 62 70 **Turbo x 3**

Quotidienne 2 27 3 021 4 1885

Triplex 13 14 22 28 34

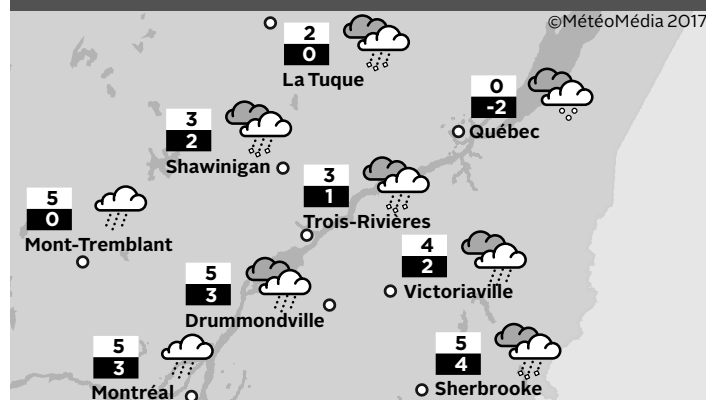
Extra 6367955

LOTTO POKER PLUS

Lot progressif au jeu éclair du Lotto Poker avec l'option Plus.
Seulement 1 \$, pas de bluff!

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

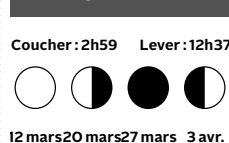
COUP D'ŒIL MÉTÉO



LE SOLEIL



LA LUNE



ALMANACH

Maximum normal -0,8°
Minimum normal -10,9°
Record max 12,8°/1974
Record min -25,6°/1972

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
2h57	0,9 m	4h48	1 m
6h42	1,4 m	7h57	1,1 m
14h54	0,9 m	16h39	1 m
18h45	1,7 m	19h45	1,2 m

AU CANADA

Baie-Comeau	Éclaircies	-4 -5
Barrage Gouin	Verglas	2 0
Calgary	Beau	-9 -18
Charlottetown	Beau	0 -3
Edmonton	Variable	-16 -23
Fredericton	Neige fond	5 0
Gaspé	Beau	0 -6
Gatineau	Pluie	6 0
Halifax	Beau	3 -1
Îles-de-la-Mad.	Beau	-3 -4
La Malbaie	Ave neige	-1 -3
La Tuque	Grésil	2 0
Ottawa	Pluie	6 0
Québec	Ave neige	0 -2
Regina	Poudrière	-12 -18
Rimouski	Ave neige	-2 -4
Rivière-du-Loup	Ave neige	-1 -3
Saguenay	Verglas	-2 -4
Sept-Îles	Variable	-5 -8
Toronto	Pluie	10 1
Val-d'Or	Pluie	6 -2
Valleyfield	Pluie	7 3
Victoria	Averses	5 2
Victoriaville	Averses	4 2
Yellowknife	Soleil	-26 -35

LE MONDE

Amsterdam	Averses	7 3
Athènes	Averses	15 12
Boston	Averses	8 7
Bruxelles	Averses	9 3
Buenos Aires	Beau	27 23
Hong Kong	Éclaircies	19 17
Lisbonne	Variable	20 11
Londres	Averses	11 8
Los Angeles	Beau	24 13
Madrid	Variable	19 6
Mexico City	Averses	25 12
Moscou	Nuageux	3 -2
New York	Averses	13 10
Paris	Averses	10 4
Rio	Orages	31 24
Rome	Pluie	13 8
Tokyo	Averses	8 1
Washington	Averses	19 11

AU SOLEIL

Acapulco	Soleil	30 25
Bermudes	Variable	16 14
Barbades	Variable	27 24
Cancun	Orages	27 25
Fort Lauder.	Variable	25 21
Freeport	Averses	25 20
Key West	Beau	26 23
La Havane	Beau	28 21
Martinique	Averses	29 22
Myrtle Beach	Variable	22 17
Montego Bay	Averses	29 23
Orlando	Variable	27 16
Phoenix	Soleil	23 12
Puerto Plata	Pluie	23 21
Puerto Vallarta	Ensoleillé	27 15
San José	Soleil	34 24
Tampa	Ensoleillé	27 16
West Palm B.	Averses	25 20



Téléchargez
MétéoÉclair sur votre
téléphone intelligent.

LNH

ASSOCIATION DE L'EST
SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	66	37	21	6	2	35	183	165	82	20-9-3-1	17-12-3-1	6-4-0-0	G-5
Ottawa	64	36	22	5	1	32	170	167	78	19-10-5-1	17-12-0-0	7-3-0-0	G-3
Boston	66	34	26	4	2	32	182	174	74	17-14-0-0	17-12-4-2	7-3-0-0	P-1

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	65	44	14	2	5	43	212	139	95	27-6-0-1	17-8-2-4	6-3-0-1	P-1
Columbus	64	41	17	5	1	39	205	149	88	23-9-1-0	18-8-4-1	6-3-1-0	G-1
Pittsburgh	64	40	16	6	2	38	223	180	88	27-4-2-1	13-12-4-1	6-3-1-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
N.Y. Rangers	66	42	22	0	2	39	211	173	86	19-14-0-2	23-8-0-0	5-4-0-1	G-1
N.Y. Islanders	64	30	23	7	4	29	188	193	71	20-8-4-2	10-15-3-2	5-4-0-1	P-2
Toronto	64	28	22	6	8	27	194	193	70	15-10-2-4	13-12-4-4	3-4-1-2	P-5
Floride	64	29	24	5	6	25	160	178	69	15-14-1-2	14-10-4-4	5-4-0-1	P-2
Tampa Bay	65	30	26	6	3	26	179	181	69	17-11-2-1	13-15-4-2	6-2-2-0	P-1
Philadelphie	64	30	26	4	4	24	164	190	68	19-10-1-3	11-16-3-1	4-5-1-0	P-1
Buffalo	66	27	27	6	6	26	166	190	66	16-11-3-3	11-16-3-3	4-4-1-1	P-2
Caroline	62	26	26	5	5	24	155	180	62	18-10-1-1	8-16-4-4	2-5-2-1	G-1
New Jersey	65	25	28	10	2	22	147	187	62	13-13-6-0	12-15-4-2	2-6-2-0	P-7
Detroit	63	25	27	11	0	18	158	187	61	12-14-5-0	13-13-6-0	3-6-1-0	P-2

ASSOCIATION DE L'OUEST
SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Minnesota	63	42	15	4	2	39	212	149	90	23-8-1-0	19-7-3-2	7-3-0-0	G-1
Chicago	65	42	18	4	1	39	198	164	89	22-8-3-1	20-10-1-0	9-1-0-0	G-7
Nashville	65	32	24	6	3	30	192	184	73	19-8-5-2	13-16-1-1	3-1-0-0	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
San Jose	64	38	19	6	1	36	177	150	83	20-7-3-1	18-12-3-0	5-2-3-0	P-1
Edmonton	65	35	22	4	4	31	187	170	78	16-10-1-2	19-12-3-2	6-4-0-0	G-2
Anaheim	65	33	22	8	2	31	168	165	76	20-8-2-1	13-14-6-1	5-5-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	66	36	26	2	2	33	179	182	76	18-14-0-0	18-12-2-2	8-1-1-0	G-7
St. Louis	64	32	27	4	1	31	176	182	69	18-11-3-1	14-16-1-0	5-5-0-0	G-1
Los Angeles	65	31	28	3	3	29	161	164	68	17-12-0-1	14-16-3-2	3-5-2-0	P-1
Winnipeg	66	30	30	5	1	28	198	206	66	16-15-0-1	14-15-5-0	5-3-2-0	G-2
Dallas	66	27	29	9	1	27	186	211	64	18-11-5-1	9-18-4-0	5-5-0-0	G-2
Vancouver	65	28	30	5	2	24	152	186	63	18-10-4-0	10-20-1-2	4-5-1-0	G-2
Arizona	65	23	35	6	1	18	157	210	53	14-15-2-1	9-20-4-0	4-6-0-0	P-1
Colorado	64	17	44	2	1	17	123	214	37	8-21-1-1	9-23-1-0	2-7-1-0	P-4

CALENDRIER

Dimanche 5 mars

N.Y. Islanders 2 Calgary 5
Buffalo 3 Pittsburgh 4
Columbus 3 New Jersey 0
San Jose 1 Minnesota 3
St. Louis 3 Colorado 0
Vancouver 2 Anaheim 1
Caroline 2 Arizona 1
Lundi 6 mars
Dallas 4 Washington 2
N.Y. Rangers 1 Tampa Bay 0 (P)
Boston 2 **Ottawa** 4
San Jose à Winnipeg, 20h.

Mardi 7 mars

New Jersey à Columbus, 19h.
Philadelphie à Buffalo, 19h30.
N.Y. Rangers en Floride, 19h30.
Detroit à Toronto, 19h30.
St. Louis au Minnesota, 20h.
Caroline au Colorado, 21h.
N.Y. Islanders à Edmonton, 21h.
Montréal à Vancouver, 22h.
Nashville à Anaheim, 22h.

Mercredi 8 mars

Ottawa à Dallas, 20h.
Pittsburgh à Winnipeg, 20h.
Detroit à Boston, 20h.

Jeudi 9 mars

N.Y. Rangers en Caroline, 19h.
Minnesota à Tampa Bay, 19h30.
Philadelphie à Toronto, 19h30.
Anaheim à Chicago, 20h30.
New Jersey au Colorado, 21h.
Montréal à Calgary, 21h.
Ottawa en Arizona, 21h.
N.Y. Islanders à Vancouver, 22h.
Washington à San Jose, 22h30.
Nashville à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 10 mars
Buffalo à Columbus, 19h.
Chicago à Detroit, 19h30.
Minnesota en Floride, 19h30.
Anaheim à St. Louis, 20h.
Pittsburgh à Edmonton, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 6 mars.

	B	A	Pts
McDavid, Edm	22	52	74
Kane, Chi	29	41	70
Crosby, Pit	34	35	69
Malkin, Pit	29	38	67
Marchand, Bos	29	38	67
Burns, SJ	27	40	67
Scheifele, Win	27	39	66
Seguin, Dal	22	43	65
Backstrom, Was	20	45	65
Kucherov, TB	28	35	63
Benn, Dal	24	38	62
Granlund, Minn	21	38	59
Kessel, Pit	21	38	59
Laine, Win	32	26	58
Pacioretty, Mon	31	27	58
Panarin, Chi	20	38	58
Carter, LA	30	26	56
Tarasenko, STL	28	28	56
Wheeler, Win	20	36	56
Karlsson, Ott	11	45	56
Mathews, Tor	31	24	55
Atkinson, Clb	29	26	55
Ovechkin, Was	27	28	55
Draisaitl, Edm	23	32	55
Pavelski, SJ	21	34	55
Hedman, TB	12	43	55
Pastrnak, Bos	26	28	54

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 6 mars.

	MJ	B	A	Pts
Pacioretty	66	31	27	58
Radulov	63	15	31	46
Weber	66	15	23	38
Galchenyuk	45	15	22	37
Danault	66	10	21	31
Byron	65	15	15	30
Markov	47	4	24	28
Petry	64	8	19	27
Plekanec	66	7	17	24
Shaw	52	10	13	23
Beaulieu	60	2	21	23
Gallagher	48	7	12	19
Lehkonen	57	12	5	17
Benn	61	3	13	16
King	65	8	7	15
Mitchell	66	7	8	15
Nesterov	44	4	10	14
Flynn	48	6	4	10
Emelin	64	2	7	9
Carr	33	2	7	9
Martinsen	56	3	4	7
Ott	43	3	4	7
McCarron	23	1	4	5
Redmond	16	0	5	5
Terry	14	2	2	4
Montoya	17	0	2	2
Hudson	3	0	2	2
Scherbak	3	1	0	1
Price	50	0	1	1
Davidson	28	0	1	1
De La Rose	9	0	0	0
Johnston	7	0	0	0
Hanley	7	0	0	0
Farnham	3	0	0	0
Sergachev	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DDPFBa	JB	Moy	%Arr.
Price	2916	5	115	3	2,31	,922
Montoya	8	5	3	43	2,58	,913

LHJAAAQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
HUITIÈMES DE FINALE (3 DE 5)

Dimanche 5 mars

Princeville 4 Chambly 3
(Princeville mène la série 1-0)
Montréal-Est 0 Ste-Agathe 5
(Ste-Agathe mène la série 1-0)

Lundi 6 mars

Chambly à Princeville, 19h30.

Mardi 7 mars

Ste-Agathe à Montréal-Est, 19h30.

Jeudi 9 mars

Princeville à Chambly, 19h30.
Montréal-Est à Ste-Agathe, 19h30.

Vendredi 10 mars

x-Chambly à Princeville, 19h.

x-Ste-Agathe à Montréal-Est, 19h30.

Longueuil, Granby, St-Léonard,

Terrebonne, Valleyfield et St-Jérôme

obtiennent un laissez-passer.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 6 mars.

	MJ	B	A	Pts
Karlsson	63	11	45	56
Stone	60	22	26	48
Turris	63	22	22	44
Hoffman	56	19	24	43
Brassard	63	11	22	33
Smith	61	16	15	31
Dzingel	63	12	17	29
Phaneuf	63	9	17	26
Ryan	50	12	12	24
Burrows	57	11	11	22
Pageau	63	6	16	22
Pyatt	63	6	12	18
Wideman	57	4	11	15
Stalberg	59	10	3	13
Kelly	63	5	6	11
Wingels	54	6	4	10
Ceci	63	1	9	10
Methot	58	0	10	10
Jokipakka	38	1	5	6
Claesson	19	0	5	5
Neil	52	1	2	3
Borowiecki	55	1	1	2
Condon	35	0	0	0
Anderson	27	0	0	0
Bailey	7	0	0	0
McCormick	7	0	0	0
Varone	6	0	0	0
Hammond	6	0	0	0
Englund	4	0	0	0
Blunden	2	0	0	0
Harpur	1	0	0	0
Driedger	1	0	0	0
Chabot	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DDPFBa	JB	Moy	%Arr.
Anderson	18	8	1	61	4	2,25 ,930
Condon	17	11	5	83	5	2,54 ,911

LNHA

SÉRIES ÉLIMINATOIRES
QUARTS DE FINALE (4 DE 7)

Jonquière (1) c. Laval (6)

Vendredi 10 mars

Laval à Jonquière, 20h.

Dimanche 12 mars

Jonquière à Laval, 15h30.

Vendredi 17 mars

Laval à Jonquière, 20h.

Dimanche 19 mars

Jonquière à Laval, 15h30.

Sorel-Tracy (2) c. Rivière-du-Loup (5)

Vendredi 10 mars

Riv.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.

Samedi 11 mars

Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h.

Vendredi 17 mars

Riv.-du-Loup à Sorel-Tracy, 20h.

Samedi 18 mars

Sorel-Tracy à Riv.-du-Loup, 20h.

St-Georges (3) c. Thetford (4)

Vendredi 10 mars

Thetford à St-Georges, 20h.

Samedi 18 mars

St-Georges à Thetford, 20h30.

Vendredi 17 mars

Thetford à St-Georges, 20h.

Samedi 18 mars

St-Georges à Thetford, 20h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

CLASSIQUE MONDIALE DE BASEBALL

Des inquiétudes par rapport aux blessures

Associated Press

MIAMI — Avec le bruit des trompettes, des tambourins et des spectateurs en liesse, l'atmosphère au Marlins Park sera digne d'un carnaval pendant la Classique mondiale de baseball (CMB), cette semaine. Mais tout ça sonne faux aux oreilles des dirigeants d'équipes des ligues majeures.

Les matchs de la Classique donnent souvent lieu à un effort maximal, et c'est précisément ce qui inquiète les décideurs des grandes ligues.

«Il y a un risque de blessure», a résumé le gérant Dusty Baker, des Nationals de Washington.

«Je pense que la plupart des gérants aimeraient mieux que leurs joueurs n'y participent pas, ajoute celui des Blue Jays de Toronto, John Gibbons. Mais le tournoi a été bénéfique pour le baseball.»

La CMB, qui a commencé lundi en Corée du Sud avec une victoire d'Israël 2-1 contre le pays local, attire des foules animées et bruyantes, ce qui enchante les joueurs. Mais elle se déroule peu après le début des camps d'entraînement, et les joueurs n'ont pas tendance à mettre la pédale douce. Tout ça moins d'un mois avant le début de la saison régulière du baseball majeur (dans le cas de la



Le Québécois Jesen Dygestile-Therrien remplacera John Axford au sein d'Équipe Canada. — PHOTO: COURTOISIE BASEBALL CANADA

finale, on parle d'une dizaine de jours seulement).

La peur d'une blessure est devenue un incontournable de l'événement, au même titre que les élans patriotiques.

«L'intensité du jeu, du début à la fin, et le dévouement des partisans, même les plus loin de l'action, ce ne sont pas des choses qui nous sont familières à ce temps-ci de l'année», fait valoir le gérant A.J. Hinch, des Astros de Houston.

L'arrêt-court Hanley Ramirez, des Red Sox de Boston, a dû être

opéré au pouce après s'être blessé en finale en 2013.

On soupçonne aussi des effets latents, mais c'est plus difficile à cerner. Il reste qu'après le tournoi de 2009, Edinson Volquez, Jake Peavy, Daisuke Matsuzaka et Scot Shields ont figuré parmi une vingtaine de lanceurs éprouvés par des blessures.

Volquez, qui joue avec les Marlins, s'y trouve de nouveau cette année. Le Dominicain admet que la CMB change la façon dont il se prépare pour la saison.

«Ce n'est pas la Ligue des cactus ou des pamplemousses, dit-il. Vous livrez bataille à un autre pays, alors vous y mettez beaucoup d'efforts.»

Certains joueurs, comme Marcus Stroman et Dellin Betances, ont commencé leur entraînement personnel plus tôt durent l'hiver, en sachant qu'ils vont passer moins de temps que d'autres en Floride, avant la saison régulière.

«Vous n'avez pas tant de matchs que ça avant la Classique, a dit Betances. Mais je pense que l'adrénaline va entrer en ligne de compte. Je vais être prêt.»

Les Américains comptent sur 18 joueurs qui ont pris part au match des étoiles, deux qui ont été le joueur le plus utile, et neuf qui ont obtenu un Gant d'or. Les autres clubs ont aussi leur bonne part de joueurs des ligues majeures.

«C'est un honneur pour moi d'être choisi. Nous n'avons pas souvent la chance de représenter notre pays, a dit le Portoricain Roberto Perez, receveur avec les Indians de Cleveland. Il va toujours y avoir des blessures. C'est un risque, mais c'est aussi une occasion unique de jouer pour votre pays.»

Le gérant des Marlins de Miami, Don Mattingly, fait remarquer que le côté intense de la Classique peut avoir un bon côté, comme amener les joueurs à raffiner leurs habiletés.

Hinch mentionne la valeur de ce vécu pour des jeunes tel que son joueur d'avant-champ Alex Bregman, qui en sera cette année à sa première saison complète dans le baseball majeur.

«Je pense qu'il faut séparer l'anxiété du gérant de ce qui peut être vécu, a dit Hinch. Bregman va être comme un petit garçon dans un magasin de bonbons avec tous les joueurs étoiles autour de lui. C'est de l'expérience qui est dure à quantifier.»

UN MONTRÉALAIS S'AJOUTE À ÉQUIPE CANADA

Alors que le Canada poursuit sa préparation en vue du tournoi, les dirigeants de l'équipe ont dû remanier leur formation dans les dernières heures puisque le lanceur des A's d'Oakland John Axford a dû déclarer forfait.

C'est le Québécois Jesen Dygestile-Therrien qui prendra sa place dans l'uniforme rouge et blanc.

Membre de l'organisation des Phillies de Philadelphie, le Montréalais de 23 ans a passé la dernière saison à se promener entre le niveau A avancé et AA, conservant respectivement une moyenne de points mérités de 2,21 et 3,71.

Le Canada amorcera la compétition jeudi à Miami face à la République dominicaine.

Avec Nicolas Ducharme



UN COUP DE POUCE POUR DEUX ATHLÈTES

Guillaume Jacques, de Trois-Rivières, et Malik Bruneau, de La Tuque, ont récemment eu droit à un beau coup de pouce de la Fondation Palestre Nationale, un programme parrainé par la Fondation de l'athlète par excellence du Québec. Jacques, un spécialiste de tir, et Bruneau, un spécialiste de BMX, ont donc reçu une bourse de 1500 \$ chacun. Sur la photo, les deux athlètes sont accompagnés de François Deschênes, président de la Fondation Palestre Nationale, et Claude Chagnon, président de la Fondation de l'athlète par excellence du Québec.

CHAMPIONNATS PROVINCIAUX D'ATHLÉTISME

Arguin, Houle et Poulin en or

STEVE TURCOTTE

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Le club Zénix de la Mauricie a fait tourner les têtes aux championnats provinciaux intérieurs d'athlétisme, ce week-end à l'Université de Sherbrooke. Huit médailles au total, trois champions provinciaux et plusieurs records personnels, une récolte qui rend fier la brigade d'entraîneurs du club.

Chez les cadets, Fabrice Arguin s'est offert le titre de champion au 2000 m avec un excellent chrono de 6:06,84. Il a complété sa fin de semaine avec une médaille d'argent au 1200 m. Son coéquipier Émile Toupin a lui aussi brillé au 1200 m, terminant tout juste derrière Arguin. L'équipe des cadets garçons formée de Mathis Boisclair, Christophe Paré, Késy Gélinas et Émile Toupin a quant à elle mis la main sur la médaille d'argent au relais 4 x 200 m. Du côté féminin, Gabrielle Lavoie poursuit son incroyable ascension en remportant la médaille de bronze au 60 m haies avec un record personnel de 9,61 s.

Chez les juniors, notons l'excellente prestation de Marianne Houle au 800 m et au 1500 m. Elle a mis le pied sur la plus haute marche du podium au 800 m grâce à un record personnel de 2:20,19. Au 1500 m, elle a ajouté un autre record personnel, qui l'a cette fois menée jusqu'à la médaille d'argent. Pour sa part, Marie-Frédérique Poulin fut sacrée championne provinciale au 400 m en arrétant le chrono à 58,66.



Fabrice Arguin, Marianne Houle et Marie-Frédérique Poulin ont été sacrés champions québécois ce week-end.

— PHOTO: COURTOISIE

Les athlètes des épreuves combinées jeunesse participaient également à leur championnat provincial. Soulignons le brio de Tryscia Héroux-Pinsonneault qui termine au 5^e rang du pentathlon sur les 14 concurrentes avec un record personnel de 380 points. Tryscia a établi quatre records personnels sur les cinq épreuves à son menu ce week-end.

George McPhee renoue avec les dg

BOCARATON (PC) — Ce n'est pas la première fois que George McPhee participait à une réunion des directeurs généraux de la Ligue nationale de hockey. Mais ça ne l'empêchait pas de sentir des papillons, lundi, lorsqu'il a renoué avec d'anciens confrères, à titre de représentant de la 31^e franchise de la LNH. Directeur général des Golden Knights de Las Vegas, McPhee a choisi de demeurer plutôt silencieux lors de ce premier rendez-vous, satisfait de retrouver un siège qu'il a détenu pendant 17 ans avec les Capitals de Washington avant d'être limogé en avril 2014. Sa journée a aussi été marquée

l'embauche d'un premier joueur dans l'histoire de l'équipe: Reid Duke, un ancien choix de sixième ronde du Wild du Minnesota et un porte-couleurs des Wheat Kings de Brandon (Ligue de hockey junior de l'Ouest).

À titre de preneur de décisions chez les Golden Knights, McPhee est un homme populaire en ce moment parmi les directeurs généraux de la LNH, qui cherchent à se faire une idée de ses intentions en vue du repêchage d'expansion qui doit se tenir le 20 juin.

Chaque formation de la LNH a l'option de protéger sept attaquants, trois défenseurs et un gardien de

but, ou huit patineurs et un gardien. Les Golden Knights vont choisir 30 joueurs, un par équipe, et un minimum de 14 attaquants, neuf défenseurs et trois gardiens. Les 30 équipes du circuit Bettman ont le droit d'échanger des choix au repêchage et/ou des espoirs qui ne sont pas sous contrat en retour de l'assurance que les Golden Knights laisseront passer tel ou tel joueur. Ces transactions ne peuvent être conclues tant et aussi que le joueur en question n'a pas terminé la saison en cours, et les Golden Knights ne peuvent mettre la main sur un joueur dont la saison n'est pas complétée.

McPhee songeait à attendre aussi longtemps que possible avant de bouger. «En ce qui a trait à ce que nous pourrions obtenir [dans un échange], nous croyons que nous serons en meilleure position si nous attendons le plus près de la date du repêchage d'expansion, pour voir le portrait global, avant d'effectuer des transactions», a-t-il indiqué. «Une fois que la poussière sera retombée, nous connaissons les listes (des joueurs protégés), et nous nous mettrons au travail, à enchaîner McPhee. Faire des échanges à l'avance et arriver au repêchage d'expansion pour ensuite réaliser que nous aurions dû faire autre chose n'est probablement pas la bonne approche.» McPhee a déjà entamé des

discussions avec environ six équipes au sujet de leur probable liste de protection, alors que d'autres formations ont opté pour une approche plus réservée. Le directeur général des Golden Knights s'est lui-même montré nébuleux et a refusé de commenter une rumeur selon laquelle il pourrait choisir plusieurs gardiens lors du repêchage d'expansion. «Si c'était mon intention, je ne l'annoncerai pas à l'avance», a-t-il fait remarquer.

Par ailleurs, les Golden Knights ont dressé une courte liste de candidats pour le poste d'entraîneur-chef. McPhee a laissé sous-entendre qu'il penchait vers un entraîneur-chef d'expérience, un peu comme Ken Hitchcock ou Gerard Gallant qui sont tous les deux disponibles.

Emelin de mauvaise humeur

Le défenseur craint d'être laissé de côté contre les Canucks

MARC ANTOINE GODIN
La Presse

VANCOUVER — Claude Julien a eu beau se limiter à parler de la «possibilité» que Brandon Davidson prenne la place d'Alexei Emelin, mardi soir face aux Canucks de Vancouver, le défenseur russe, lui, voyait clair.

Emelin était d'humeur massacrante au terme d'un entraînement où il s'est exercé à la gauche de Nikita Nesterov sur un quatrième duo défensif. Il ne s'était pas encore entretenu avec l'entraîneur-chef afin d'en savoir plus sur le sort qui l'attend. «Il n'a pas besoin de me parler, a lâché Emelin. Je vais voir demain si je joue ou non.»

Peu bavard, l'arrière de 30 ans n'était pas non plus prêt à dire si ce que demande Claude Julien convient moins à son style de jeu que ce que recherchait Michel Therrien. «Je ne sais pas, c'est mon travail et j'ai besoin de jouer, a-t-il répondu. J'ai besoin de montrer le meilleur de moi-même.»

Julien a expliqué que c'est avant tout pour favoriser l'intégration de Davidson au sein de l'équipe qu'il songeait à l'employer face aux Canucks, une formation que l'ancien des Oilers d'Edmonton a affrontée à de nombreuses reprises.



Le jeu physique d'Alexei Emelin est un atout pour le Canadien, estime Claude Julien. Cependant, son entraîneur croit qu'un peu de recul ne devrait pas lui faire de tort. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«En principe, [Emelin] devrait faire partie de nos six défenseurs réguliers, a commenté le coach. Il est assez bon pour ça, sauf qu'il a eu quelques difficultés avec sa prise de décision avec et sans la rondelle. Prendre un peu de recul et avoir la chance de regarder un match — si c'est ce qu'on décide

— fera de lui un meilleur joueur. «Je sais qu'on a besoin de lui. C'est un joueur physique qui est difficile à affronter. À Boston, je disais à mes adjoints qu'autant on déteste jouer contre lui, autant on aimerait l'avoir dans notre équipe.» Si Emelin était retranché, ce serait une première pour lui cette saison.

L'an dernier, Therrien l'avait laissé de côté à cinq reprises, entre autres lors d'un programme double en Floride où on lui avait préféré Mark Barberio. La dernière fois qu'il a été rayé de l'alignement remonte au 2 février 2016 à Philadelphie, après qu'un problème de transport au retour de la pause du Match

des étoiles lui eut fait manquer un entraînement la veille du match.

LA COMPÉTITION À L'INTERNE

Dans un coin du vestiaire, Brandon Davidson était tout sourire. «Pour un premier match avec le Canadien, je ne pourrais demander mieux», a dit l'arrière de 25 ans qui a été jumelé à Jeff Petry, un défenseur qu'il a croisé dans l'organisation des Oilers. «Sa présence dans l'équipe m'a aidé à me sentir à l'aise à mon arrivée, a confié Davidson à propos de Petry. On devrait former un bon duo.»

Compte tenu de la congestion en défensive, Davidson sait qu'il doit immédiatement faire bonne impression. Il a l'avantage d'être meilleur en relance que ne l'est Emelin. Or, sous Claude Julien, alors qu'on voit les défenseurs utiliser davantage le centre de la patinoire et moins la baie vitrée pour sortir la rondelle, ça constitue un atout intéressant.

Il faudra aussi voir dans quelle mesure le jeu du nouveau venu Jordie Benn pourrait rendre Emelin moins indispensable au Tricolore. Intéressant de voir que ce n'est pas lui — ni même Nathan Beaulieu — qui est en position de laisser sa place à Davidson.

Lundi, le rouquin à la barbe de bûcheron s'est attiré les éloges de Carey Price. «C'est un joueur solide : c'est un gros bonhomme, il peut jouer de nombreuses minutes, il a une très bonne vision du jeu, il déplace bien la rondelle, il patine bien et il bloque des tirs», a énuméré Price en convenant que ça faisait de lui un bon ami du gardien.

«Ça nous fait un autre défenseur lourd contre lequel l'adversaire doit se battre dans les coins de patinoire. Et on doit apprécier le fait qu'il vient de la Colombie-Britannique!»

hockey junior

B blogues.lapresse.ca/turcotte

@steveturcotte

STEVE TURCOTTE steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



Six dossiers à surveiller

Dans deux semaines, la saison 2016-17 sera mûre pour entrer dans le grands livres des records de la LHJMQ. D'ici là par contre, bien des dossiers doivent être réglés! Coup d'œil sur les principaux enjeux d'une fin de saison qui s'annonce enlevante.

LUTTE À FINIR ENTRE BOLAND ET ABRAMOV

Ça fait des lunes que Tyler Boland fait cavalier seul au sommet des marqueurs du circuit Courteau. Mais dans le dernier mois, grâce à une production de 22 points en 10 matchs, Vitalii Abramov s'est installé dans son rétroviseur. Le petit magicien des Olympiques accuse encore cinq points de retard sur le leader de l'Océanic, mais c'est un écart qui peut se combler avec six matchs à écoulés. C'est Conor Garland qui a été champion marqueur de la LHJMQ ces deux dernières saisons, avec des récoltes de 128 et 129 points. Boland et Abramov seront loin de ce standard, mais leur lutte reste néanmoins palpitante.

ÇA BRASSE DANS LES MARITIMES ET DANS L'OUEST

En cinq décennies, jamais la LHJMQ n'a été témoin d'un classement général aussi serré. C'est vrai au sommet, au milieu et en queue de peloton, ce qui assure déjà un dernier week-end d'activités spectaculaire! La seule exception est le championnat de la division Est, dans la poche des Cataractes depuis un bon moment. Même après la période des transactions où les Saguenéens ont fait le plein de vétérans élités, jamais ils n'ont réussi à s'approcher des Cataractes pour les menacer sérieusement. Par contre, dans les deux autres divisions, ça brasse! Même s'ils roulent à 742 de moyenne, les Sea Dogs sont défaits par les Islanders de Charlottetown, qui n'accusent que trois points de retard sur les meneurs dans les Maritimes. Dans l'Ouest, cinq points séparent les Huskies de Rouyn-Noranda et l'Armada de Blainville-Boisbriand. Comme les meneurs de division sont assurés de l'une des trois premières places au classement général, les titres de section sont très importants pour le positionnement en séries.

UN GARDIEN AUXILIAIRE COMME LAURÉAT DU TROPHÉE JACQUES-PLANTE?

La LHJMQ va peut-être changer sa méthode pour décerner le trophée Jacques-Plante à partir de l'an prochain. Après la controverse de l'an dernier, alors que Gilles Bouchard avait retiré Chase Marchand en plein match pour lui permettre de devancer Mathieu Bellemare, voilà qu'un gardien auxiliaire est en position de rafler le trophée. Francis Leclerc, valet de Samuel



Deux vétérans de 20 ans ont signé un contrat de la LNH à titre de joueur autonome au cours des derniers jours. Alexis D'Aoust sera-t-il le prochain?

— PHOTO: ANDRÉANNE LEMIRE

Montembeault, détient en effet la meilleure moyenne de buts accordée, à 2,29. Il devance Mikhail Denisov, des Cataractes, qui montre un moyenne de 2,49. Montembeault, de Bécancour, est l'autre plus sérieux prétendant à la couronne, à 2,48. Étonnant que ce trophée voulant récompenser le meilleur gardien de la ligue ne soit pas décerné via un vote des hommes de hockey des 18 marchés

GIRARD SERA-T-IL DÉTRÔNÉ?

Défenseur le plus productif au sein de la Ligue canadienne à 17 ans, Samuel Girard pourrait perdre son titre cette année! Avec 69 points au compteur, la Tornade de Roberval détient une confortable avance de sept points sur Carl Neill, des Islanders de Charlottetown. Par contre, il accuse présentement six points de retard sur Connor Hobbs, un arrière des Pats de Regina dont les droits professionnels appartiennent aux Capitals de Washington. Darren Rad-dysh, des Otters d'Erie, est lui aussi dans ses pattes avec 74 points. Remarquez, ne sortez pas trop vite Girard de l'équation. Rappelez-vous de l'an dernier, alors qu'il avait amassé cinq points au tout dernier

match du calendrier régulier afin de coiffer Ivan Provorov au fil d'arrivée. Ce Provorov, en passant, connaît actuellement une excellente saison comme recrue... avec les Flyers de Philadelphie!

DES JOUEURS AUTONOMES SOUS LA LOUPE

Une bonne dernière campagne à 20 ans peut ouvrir les portes du hockey professionnel. La semaine dernière, Matthew Highmore, des Sea Dogs de Saint-John, a mérité le privilège de parapher un contrat avec les Blackhawks de Chicago. Zach MacEwen, des Olympiques de Gatineau, a imité Highmore en s'entendant avec les Canucks de Vancouver. D'autres vétérans pourraient recevoir pareil traitement au cours des prochaines semaines, notamment Giovanni Fiore et Alexis D'Aoust. Ce dernier, rappelons-le, a tourné le dos à un contrat de la Ligue américaine en début de saison, car il visait de meilleures conditions pour son entrée chez les pros. Il a toutefois été ralenti par des pépins de santé et ne produit pas comme l'an dernier. Ça complique certainement le travail de son agent Stéphane Fiset...

UN CADEAU DU CIEL POUR LES CATARACTES?

Même si tout indique qu'Anthony Beauvillier est à New York pour y rester, les Cataractes entretiennent encore un mince espoir que leur ex-capitaine débarque juste avant les séries. Techniquement, les Islanders ont jusqu'au 23 mars pour le rétrograder.

Ils ont fait graduer Josh Ho-Sang la semaine dernière, qui sait si les plans des Islanders ne changeront pas si jamais ce surdoué arrivait à saisir cette opportunité. Malade, Beauvillier a raté un match la semaine dernière. Si jamais les Islanders arrivaient à la conclusion que le développement de Beauvillier serait mieux servi par un rôle de leader au sein d'une équipe qui vise la coupe du Président, ça changerait complètement les données au sein des Cataractes.

Avec Beauvillier à bord, les Cataractes seraient soudainement élevés au même niveau que les Sea Dogs, au-dessus des six autres équipes qui ont des aspirations logiques de mériter le laisser-passer pour le tournoi de la Coupe Memorial.

«J'ai assez donné»

L'avenir du Blizzard n'a jamais semblé aussi précaire



NICOLAS DUCHARME

nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Après une saison marquée par une grande instabilité au sein de l'état-major, des défaites à la tonne et des gradins dégarnis, l'heure est maintenant à la réflexion chez le Blizzard. Cette fois, les chances de le revoir à l'automne prochain semblent plus minces que jamais.

Ce n'est pas la première fois que le propriétaire Ronald Lavertu se questionne quant à l'avenir de la concession. Le printemps dernier, il avait décidé de poursuivre l'aventure au Colisée puisqu'il avait un sentiment du devoir non accompli. Il espérait ramener les partisans dans la vieille grange de l'avenue Gilles-Villeneuve, et surtout, faire un bon bout de chemin en séries éliminatoires. Cet espoir s'est rapidement estompé dès le début de la saison quand son club a subi 13 défaites en 14 matchs. S'en est suivi une parade d'hommes de hockey, Jonathan Lessard laissant sa place à Bob Desjardins, puis à Sébastien Vouligny.

Avec un tel début de calendrier, le Colisée est resté vide avec une moyenne de 668 partisans, identique à la campagne précédente. Même si le Blizzard a par la suite maintenu un dossier de 11-14-2, en plus d'être impliqué dans une course aux séries, les sièges n'ont pas été davantage remplis.

«Le mal était fait en début de saison. C'est notre pire année depuis trois ans aux guichets. Des foules, nous n'en avons qu'en séries. Est-ce que Trois-Rivières est une ville de hockey? Je me le demande...», soupire Lavertu, qui dit toutefois comprendre la réaction des amateurs.

«Si on avait gagné 35 matchs sur 40 et qu'il n'y avait eu que 500 personnes, j'aurais pu crier. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé.»

L'homme d'affaires se laissera ainsi quelques semaines de réflexion quant à l'avenir de la formation. Toutes les options sont sur la table, incluant la vente du club à des actionnaires locaux, étrangers ou tout simplement mettre la clé dans



Seulement 570 personnes ont assisté à ce qui pourrait avoir été le dernier match du Blizzard de Trois-Rivières, dimanche.

— PHOTO: OLIVIER CROTEAU



Ronald Lavertu

— PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE

la porte.

«Si un gars de la région est intéressé, pas de problème, je vais lui laisser! Je peux même rester impliqué un petit peu. Mais j'ai assez donné. À 150 000 \$ ou 200 000 \$ par an, j'ai assez donné. Je ne dis pas si on était 4-5 gars, que ça coûtait 25 000 \$ par personne et qu'on a du plaisir... c'est un loisir comme un autre. Mais tout seul, au prix que ça coûte... non. J'ai assez donné. Et peut-être que je ne suis pas dans mon élément. Je serais le premier surpris si je revenais.»

Encore faut-il qu'un actionnaire de la région lève la main. Lavertu balaie de la main les rumeurs entendues ici et là et explique qu'il voulait attendre la fin de la saison avant de rencontrer de potentiels investisseurs, mais qu'aucun n'a cogné à la porte pour l'instant.

L'intérêt pourrait plutôt venir d'ailleurs. Le mois dernier, la Ligue nord-américaine de hockey a

annoncé qu'elle comptait étendre ses cadres avec une expansion de deux équipes dans les trois prochaines saisons. Or, un groupe intéressé à se lancer dans l'aventure pourrait plutôt acheter le Blizzard et surtout, sa liste de joueurs. La nouvelle formation pourrait ainsi compter quelques éléments majeurs, dont les champions des marqueurs et des buteurs, dès sa saison inaugurale, plutôt que des joueurs non protégés lors du repêchage d'expansion.

«Je pense que c'est plus avantageux d'acheter un club et de le déménager. Ceux à qui j'ai parlé sont de cet avis», mentionne le propriétaire.

LA DÉCEPTION DE RATER LES SÉRIES

Une autre raison qui pourrait faire pencher la balance envers la vente de la concession est la tenue de l'équipe la saison dernière. Certains joueurs n'ont pas livré la marchandise, non pas sur la feuille de match, mais plutôt en ce qui a trait à la loyauté et au niveau d'engagement envers l'équipe. Lavertu a préféré ne pas s'étendre sur le sujet, mais on peut assurément penser à la saga de Marco Cousineau qui, en pleine course aux séries éliminatoires, a raté deux matchs cruciaux pour des raisons professionnelles. Le gardien n'a pas été habillé par le pilote Sébastien Vouligny lors des trois parties suivantes.

«C'est sûr que j'ai été déçu, mais je ne veux pas faire le procès de personne. C'était le match le plus important. Les gars venaient de gagner une méchante partie (contre Saint-Georges), mais (quand ils ont

vu que Cousineau ne serait pas à Laval), ils y sont allés et se sont fait torcher. J'ai trouvé ça ordinaire.»

Cette défaite aura coûté une place en séries au Blizzard, ainsi que les revenus qui sont liés à une telle participation.

«On avait un beau groupe de joueurs, auquel il manquait deux ou trois éléments. C'est décevant de rater les séries. En plus, les planètes étaient alignées: les Patriotes sont éliminés et les Barons du Cap aussi. On aurait pu avoir du monde en séries. Si tu te rends en demi-finale, avec 1500 ou 2000 personnes, ce n'est pas long que ça fait du bien. Là, on va avoir un chèque de 10 000 \$. C'est mieux que rien, mais j'aurais aimé mieux ramasser 10 000 \$ en vendant de la bière et en essayant de se battre!», lance l'homme d'affaires à propos de la compensation remise à l'équipe de la LNAH qui ratait la danse printanière.

À travers toute cette tempête, Lavertu dit toutefois avoir été heureux de l'équipe de direction mise en place après le congédiement de Bob Desjardins.

«J'aurais aimé mettre Vouligny en charge avec Samuel (Fortier) bien avant. L'expérience avec Bob Desjardins n'a pas été concluante. Je ne veux pas dénigrer personne, mais c'est le plus beau groupe que j'ai vu, avec Jonathan Lessard. Ça allait super bien, mais on n'avait peut-être pas le noyau qu'on voulait. Je suis très déçu de la saison. Au moins, on a fini sur une bonne note.»

CITATION DU JOUR
«JE M'EXCUSE AUPRÈS DES AMATEURS POUR LES CINQ OU SIX DERNIÈRES ANNÉES: ILS ONT VU DES VOITURES HORRIBLES»

— Le pilote de l'écurie McLaren Fernando Alonso n'a pas mâché ses mots envers les voitures de Formule 1 des dernières années, beaucoup moins puissantes et agressives que celles qui s'élanceront en 2017.



Sports



Innové
pour exalter

L'ÉVÉNEMENT MON CHOIX DE NISSAN



LE BON VÉHICULE,
AU BON PRIX,
AU BON MOMENT.

CHOISISSEZ VOTRE OFFRE SPÉCIALE SUR NOS MODÈLES 2017 SÉLECTIONNÉS



JUSQU'À

3 500\$ DE RABAIS
MON CHOIX

SUR LES VÉHICULES*

(Le rabais Mon Choix de 3 500 \$ et le crédit de 4 000 \$ sur les pièces et accessoires s'appliquent au Titan 2017.)



JUSQU'À

4 000\$ DE CRÉDIT

SUR LES PIÈCES ET ACCESSOIRES†



ROGUE SL ILLUSTRÉ*

MURANO PLATINE ILLUSTRÉ*

ROGUE

LOCATION À PARTIR DE **254 \$*/MOIS**, AVEC COMPTANT INITIAL DE 1 495 \$.

C'EST
COMME
PAYER

59\$**

PENDANT
39 MOIS

CARACTÉRISTIQUE LIVRABLE:
 3^e BANQUETTE
POUR ACCUEILLIR
7 PASSAGERS

POUR LE ROGUE S 2017 À TRACTION AVANT

INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 1 500 \$*

MURANO

LOCATION À PARTIR DE **350 \$*/MOIS**, AVEC COMPTANT INITIAL DE 1 495 \$.

C'EST
COMME
PAYER

82\$**

PENDANT
39 MOIS

POUR LE MURANO S À TRACTION AVANT

INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 1 500 \$*



PATHFINDER ÉDITION
MINUIT ILLUSTRÉ*

TITAN PRO-4X ILLUSTRÉ*

PATHFINDER

LOCATION À PARTIR DE **387 \$*/MOIS**, AVEC COMPTANT INITIAL DE 1 495 \$.

C'EST
COMME
PAYER

89\$**

PENDANT
39 MOIS

3^e BANQUETTE
POUR ACCUEILLIR
7 PASSAGERS

POUR LE PATHFINDER S 4X2

INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 1 500 \$*

TITAN

LOCATION À PARTIR DE **386 \$*/MOIS**, AVEC COMPTANT INITIAL DE 1 295 \$.

C'EST
COMME
PAYER

89\$**

PENDANT
24 MOIS

POUR LE TITAN S

INCLUT LE RABAIS MON CHOIX DE 3 500 \$*

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 1^{er} au 31 mars 2017. Pour les offres de location ci-dessous, le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDPRM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les offres de location sont basées sur une allocation de 20 000 km / an (allocation totale de 65 000 km / 40 000 km pour un terme de 39 / 24 mois) avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Les frais de transport et de livraison, les frais de 100 \$ sur le climatiseur (le cas échéant), les rabais du fabricant et les contributions des concessionnaires (si applicables) sont compris. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat. * L'offre à la location, incluant le rabais Mon Choix de 1 500 \$ / 1 500 \$ / 1 500 \$ / 1 500 \$ / 1 500 \$ / 3 500 \$ / 3 500 \$, des modèles 2017 suivants : Rogue S à traction avant, Rogue SL illustré, Murano S à traction avant, Murano Platine illustré, Pathfinder S 4X2, Pathfinder Édition Minuit illustré / Titan S, Titan Pro-4X illustré pour un terme de 39 / 39 / 39 / 39 / 39 / 39 / 24 / 24 mois équivalant à 39 / 39 / 39 / 39 / 39 / 39 / 24 / 24 mensualités de 254 \$ / 441 \$ / 350 \$ / 620 \$ / 387 \$ / 707 \$ / 386 \$ / 827 \$ (avec 1 495 \$ / 0 \$ / 1 495 \$ / 0 \$ / 1 295 \$ / 0 \$ en comptant initial) lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. ** Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. † Le rabais au comptant Mon Choix sous forme de rabais de 1 500 \$ / 1 500 \$ / 1 500 \$ / 3 500 \$ sera déduit du prix de vente négocié avant taxes et s'adresse aux clients qui louent, financent ou achètent tout véhicule 2017 Rogue / Murano / Pathfinder / Titan. ‡ Le crédit sur les pièces et accessoires Nissan (le « crédit ») est offert sur les modèles Nissan 2017 sélectionnés neufs et non antérieurement immatriculés qui sont achetés / loués / financés et livrés entre le 1^{er} et le 31 mars 2017. Le crédit maximum de 4 000 \$ n'est disponible que sur les modèles Titan 2017. Les autres modèles 2017 sont admissibles aux montants de crédit inférieurs suivants : 1 300 \$ (Micra, Versa Note) // 1 625 \$ (Altima, Sentra) // 1 950 \$ (Maxima, Juke, Rogue, Murano, Pathfinder, Armada). Le crédit consiste en un rabais qui ne peut être utilisé qu'au moment de la transaction initiale d'achat / de location / de financement et seulement à l'achat d'accessoires Nissan auprès d'un concessionnaire Nissan autorisé. Le crédit ne peut pas être utilisé à l'égard des coûts d'installation d'accessoires Nissan et ne peut être porté en réduction du prix de vente négocié du véhicule. Le crédit sera déduit du prix des accessoires Nissan après les taxes. Toute tranche inutilisée de ce crédit ne fera pas l'objet d'un remboursement et ne peut être gardée en réserve en vue d'une utilisation future. Le client est responsable de tous les coûts qui ne sont pas autrement couverts par le crédit. Le crédit n'a aucune valeur de rachat au comptant et ne peut pas être appliqué à des transactions antérieures. Les offres sont d'une durée limitée et sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les modèles sont illustrés à titre indicatif seulement. Les offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.choisissezniissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada Inc., 2017.